

Aujourd'hui: passages nuageux importants, accompagnés de quelques pluies, surtout sur le Jura et le Plateau
Demain: nébulosité chahutée, en partie ensoleillée et douce. Vendredi, augmentation de la nébulosité à l'ouest.

Lac des Brenets 751,73 m				Lever 8 h 15	Coucher 16 h 45
Lac de Neuchâtel 429,00 m	9°	2°	2000 m	0 h 37	12 h 22

Fête à souhaiter mercredi 20 décembre: Abraham

O U V E R T S U R

Ladakh, les écoles de la survie

Depuis plus de trente ans, le Tibet est occupé, le Ladakh est une région minoritaire en Inde et la culture bouddhiste ladakhiste est menacée de disparition ou en tout cas de forte minorisation. Ainsi, la création d'écoles par les Ladakhis eux-mêmes et des réfugiés tibétains ont semblé à un petit groupe de Chaux-de-Fonniers de les sauver et de les aider.



L'Impartial

OPINION

Nos esclaves roumains...

Bouche bée vous en oubliez de mâcher votre morceau de poulet de luxe: «...quoi, on massacre en Roumanie!» Votre super basket à coussin d'air amortit le coup de pied rageur dont vous frappez la moquette du salon: «...Tien An Men, ça recommence.» Vous prenez votre femme à témoin, votre main se crispe sur son genou et fait couler une maille de son collant. C'en est trop, l'indignation vous gagne, vous jetez les clés de votre voiture contre le dossier du canapé.

Qu'est-ce qu'on a tous à gueuler comme des putois, la bouche pleine, le ventre rond de ce poulet engraisé par le quatrième producteur de maïs du monde qui crève de faim mais qui tisse les collants de luxe, qui fabrique la plus célèbre marque de chaussures de sport, qui approvisionne l'industrie automobile française, autant de produits que nous consommons au nom de la liberté des peuples à se faire massacrer.

Et quand le sang coagule sur les trottoirs roumains, notre pudeur politique se refait vite une vertu depuis longtemps perdue au nom de l'amitié économique avec les peuples martyrisés par la poigne tyranique d'un dément. La Roumanie, les 23 millions de Roumains, Hongrois, Allemands, Tziganes, Slaves, Baltes, les vingt nationalités assimilées dans la répression et l'annulation totale de leur culture, vivent dans la faim, le froid et l'obscurité sous la férule de 20.000 dévoyés à la solde du plus stalinien des barbares communistes.

Ceausescu agit au vu et au su du monde entier. Le pétrole et le gaz naturel lui ont assuré les rentrées de devises dont sa mégalomanie avait besoin. De Gaulle en 68, Nixon l'année suivante, ont fait le voyage de Bucarest pour saluer le grand despote éclairé qui savait prendre ses distances avec la tutelle honnie de Moscou. Personne n'a voulu voir les tenailles qu'il forgeait contre le peuple. Seul comptait le «miracle économique roumain». Et l'Amérique fit bénéficier la Roumanie de la clause de la nation la plus favorisée... que Ceausescu, dans sa superbe, a répudiée l'année dernière parce que Washington commençait à trouver un peu trop voyante cette caution alors que le dictateur veut raser huit mille villages sur les 13.129 que compte encore le pays.

Aujourd'hui les démocraties européennes n'ont plus d'excuses: c'est leur mansuétude qui permet à un dictateur de maintenir dans une misère crasse un peuple européen devenu, à travers notre consommation de poulets, de collants, de souliers, de voitures, nos esclaves...

Gil BAILLOD

Ceausescu condamné d'Est en Ouest Massacres en Roumanie: l'Europe unanime

Les émeutes du week-end à Timisoara contre le régime de Nicolae Ceausescu auraient fait plusieurs centaines de morts parmi les manifestants, selon des témoignages concordants recueillis à Budapest, à la frontière yougoslavo-roumaine et en Autriche. D'Est en Ouest, la condamnation de la répression sanglante des manifestations en Roumanie a été unanime en Europe.

La journée de dimanche a été, selon tous les témoignages, particulièrement meurtrière alors que samedi, il n'y a pas eu, semble-t-il, de morts.

A Budapest, le vice-ministre hongrois des Affaires étrangères Itsvai a confirmé «qu'il y a eu des morts à Timisoara ce week-end» sans toutefois en préciser le nombre. D'après la radio hongroise, les heurts se poursuivaient à Timisoara. Cette dernière a en outre rapporté que les villes de Timisoara, Oradea et Cluj étaient contrôlées par les chars de l'armée roumaine.

Des témoins ont en outre rapporté que des tanks étaient déployés autour de l'aéroport de Bucarest, alors que des voyageurs faisaient état d'une intense activité militaire dans l'ensemble du pays.

FERMETURE

Par ailleurs, la Roumanie a fermé toutes les frontières avec ses

voisins - Union soviétique, Hongrie, Yougoslavie et Bulgarie - et n'est perméable qu'au trafic routier de transit.

TENSION À BUCAREST

Par ailleurs, des soldats sur le pied de guerre et des miliciens patrouillaient hier dans les rues de Bucarest, a rapporté l'agence soviétique Tass, selon laquelle il régnait une «tension notable et inhabituelle» dans la capitale roumaine.

Dans une dépêche datée de Bucarest, Tass précisait que le dispositif de sécurité avait été renforcé autour des bâtiments officiels et des usines, et que les militants du Parti communiste et d'autres organisations de masse avaient été mobilisés.

Mais Nicolae Ceausescu, en visite en Iran, est apparemment resté imperturbable. Il a déclaré aux dirigeants iraniens lundi soir, lors d'un banquet, que la situation économique et sociale de la Roumanie, un des pays les plus pauvres d'Europe, était «bonne, stable et équilibrée», selon l'agence roumaine Agerpres.

VIVES PROTESTATIONS

En outre, de vigoureuses protestations s'élevaient hier dans le monde entier, tant à l'Ouest qu'à l'Est, contre la répression des manifestations en Roumanie, qui ont fait des dizaines, voire des centaines de morts.



Scène d'enterrement en Roumanie: elle se répétera souvent ces prochains jours.

(Photo privée)

Les ministres des Affaires étrangères des 12 pays membres de la Communauté européenne ont condamné mardi «avec la plus grande fermeté» la répression des manifestations en Roumanie.

Le chef de la diplomatie soviétique Edouard Chevardnadze exprimait «ses regrets les plus profonds» pour le cas où ces informations seraient confir-

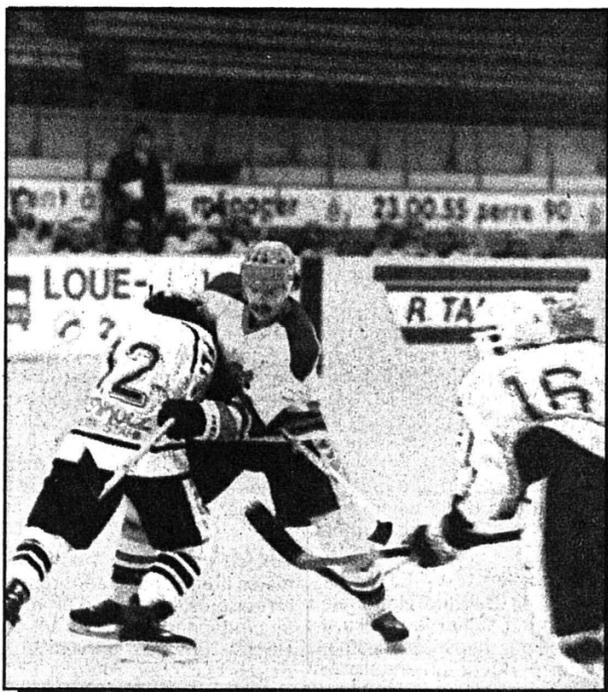
mées. «Nous sommes catégoriquement opposés à l'usage de la force», ajoutait-il. Le Département d'Etat américain avait auparavant jugé que le gouvernement roumain avait emprunté ainsi «une voie terriblement erronée».

Dans les pays de l'Est, le gouvernement bulgare condamnait cette répression et le premier ministre hongrois dénonçait ce «ré-

gime rétrograde opposé au progrès (qui) ne peut rester en place».

Le Parlement polonais et Lech Walesa protestaient aussi. Le ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères a fait part de «sa profonde inquiétude», ajoutant qu'il «protestait résolument contre l'usage de l'armée et de la police contre les manifestants».

(ats, afp, reuter, ap)



Le duel entre Dubois (de face) et le Fleurisan Lapointe a tourné à l'avantage du Chaux-de-Fonnier. (Henry)

Le derby tourne court

Large victoire du HCC contre Fleurier

Le derby neuchâtelois de première ligue a tourné court, hier soir aux Mélèzes (lire en page 18). Après un début timide - le score était de 1-1 après douze minutes de jeu - le HCC a pris la mesure de son adversaire. A l'issue du premier tiers, tout était dit (7-1). La rencontre s'est terminée sur le score de 14-4. Spécialement en vue, Silvio Schai a signé 6 des 14 réussites chaux-de-fonnrières.

SPORTS

13 - 15 - 17 - 18

Président avant la fin de l'année

Le premier ministre tchécoslovaque propose Vaclav Havel

Le nouveau premier ministre tchécoslovaque Marian Calfa (communiste) a demandé hier à l'Assemblée fédérale que le dramaturge Vaclav Havel soit élu président de la République «avant la fin de l'année».

M. Calfa a fait cette déclaration à l'issue de la présentation du programme du nouveau gouvernement d'«entente nationale», au cours d'une session du Parlement retransmise en direct à la télévision.

«RENOUVEAU MORAL»

«L'élection de Vaclav Havel sera la garantie d'un renouveau moral», en attendant la tenue des prochaines élections législatives libres, a ajouté M. Calfa. Le premier ministre a précisé

que M. Havel serait élu pour une période transitoire jusqu'à la tenue de ces élections, prévues l'été prochain.

«Il faut surmonter la crise actuelle et stabiliser la vie politique par un consensus entre tous les représentants de la société», a encore indiqué Marian Calfa.

M. Josef Bartoncik (Parti populaire), président de la Chambre du peuple, a proposé pour sa part que l'élection du nouveau président ait lieu le 28 ou le 29 décembre, et s'est prononcé en faveur de Vaclav Havel.

PAR LES DEUX CHAMBRES

Le président doit être élu par les deux Chambres du Parlement, selon la Constitution tchécoslovaque. (ats, afp)

CESAR'S

chaque jeudi soir un spectacle !
84, Av. Léopold-Robert. La Chaux-de-Fonds

TOY BOYS
strip masculin à l'américaine
demain dès 22.00 heures

En bâtisseur de l'Europe

Le Soviétique Chevardnadze à Bruxelles

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, rendant hier à Bruxelles deux visites sans précédent au siège de l'OTAN et au Parlement européen, a jeté les bases de la «maison commune européenne» telle que la voit l'URSS. Il s'est en même temps prononcé fermement sur le problème de l'unité allemande, fixant les limites à ne pas dépasser pour l'Union soviétique.

Devant les dirigeants de l'Alliance atlantique comme devant la commission politique du Parlement de la Communauté européenne, M. Chevardnadze a relancé l'idée d'un sommet des 35 pays de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), avancée à Rome début décembre par le président Mikhaïl Gorbatchev.

Pour l'URSS, cette réunion ne serait que la première d'une longue série. C'est en effet à la CSCE que M. Chevardnadze a assigné la mission de bâtir la «maison commune» en proposant la création d'un Comité européen des ministres des Affaires étrangères, un sommet annuel des 35 et l'institution d'une «enceinte de communication permanente» entre les pays de la CSCE.

En Europe, «nous assistons actuellement à un processus plus général» d'intégration, a noté le ministre soviétique, en se référant aux «espaces économique et juridique» européens en gestation. Mais «je ne sais pas quand» ce processus aboutira, a-t-il indiqué.

A Vienne, en 1990, le prétexte officiel du sommet des 35 proposé par l'URSS serait de signer des accords sur la limitation des armements conventionnels (CFE) et les mesures de confiance (MCS). Les chefs d'Etat ou de gouvernement parleraient cependant aussi «de la situation économique et politique en Europe en tenant compte des changements». Dans ce cadre, a estimé M. Chevardnadze, «je suis convaincu qu'on aura à discuter de la question allemande».

AUTODÉTERMINATION

Pour Moscou, a-t-il souligné, il faudra en préalable répondre à une série de questions — il en a dénombré sept, de manière non limitative — avant d'envisager que les deux Etats allemands exercent leur «droit à l'autodétermination».

Ces questions «ne sont pas posées pour rien», a dit M. Chevardnadze aux députés européens, «il s'agit des conditions fondamentales de l'existence et du développement des peuples d'Europe».

(ats, afp)

Traité de coopération sur les rails

Helmut Kohl et Hans Modrow en accord à Dresde

Les chefs de gouvernement des deux Etats allemands ont posé, hier à Dresde, les premières pierres de la «communauté contractuelle» qu'ils entendent former pour couronner la multitude de liens en train de se renouer entre les deux parties de l'Allemagne.

Le chancelier Helmut Kohl et le premier ministre Hans Modrow ont annoncé, à l'issue de près de cinq heures d'entretien dans l'ancienne capitale de la Saxe, qu'un traité «de bon voisinage et de coopération» serait conclu au printemps pour mettre en place cette communauté.

Symbole de ce nouveau départ, la Porte de Brandebourg, une arche de triomphe entre les deux parties de Berlin, devenue un témoin de la division de l'Allemagne, sera réouverte aux piétons avant Noël.

Les Allemands de l'Ouest pourront, de leur côté, se rendre, dès le 24 décembre, sans visa, en RDA. Ils pourront acheter 3 marks-Est pour 1 mark-Ouest, ce qui correspond à une dévaluation de fait du mark-Est par rapport au taux officiel de 1 pour 1.

BANNIR LA GUERRE

Le chancelier Kohl, qui se rendait pour la première fois en visite officielle en RDA, a été fêté par une foule en liesse de plusieurs milliers de personnes, qui réclamaient l'unification des deux Etats allemands. Dans la soirée, plusieurs milliers d'Allemands de l'Est ont toutefois ma-

nifesté pour protester contre la réunification de l'Allemagne.

Le chancelier s'est adressé à la foule en fin d'après-midi en soulignant, sous les acclamations, que «le droit à l'autodétermination appartenait à tous les peuples, y compris le peuple allemand». «Nous ne laisserons pas tomber nos compatriotes de RDA», a-t-il dit.

«Plus jamais la guerre», a déclaré M. Kohl, qui venait de déposer une gerbe devant les ruines de l'Eglise Notre-Dame, détruite lors du bombardement anglo-américain de février 1945, qui fit plus de 135.000 morts à Dresde.

PROCHAINES RENCONTRES

M. Modrow a souhaité de son côté «de la raison et de la circonspection», en rappelant que «deux guerres mondiales étaient parties du sol allemand».

Un processus est lancé et les deux dirigeants ont promis de se revoir rapidement, d'abord sous la Porte de Brandebourg lors de son ouverture, puis «fin janvier ou début février» pour un nouveau sommet en RFA, a indiqué M. Kohl.

M. Modrow a assuré que la RDA était engagée «irréversiblement» sur la voie de la démocratisation. Il a annoncé à M. Kohl, selon un communiqué commun, que tous les prisonniers politiques en RDA seraient libérés «bientôt, et si possible avant Noël». M. Modrow a en outre indiqué que la presse ouest-allemande serait bientôt disponible en RDA.

Le premier sommet inter-allemand depuis deux ans a permis la conclusion d'une série d'accords, notamment dans le domaine économique, qui est «au coeur de la communauté contractuelle». (ats, afp)



«Avec Kohl pour la réunification de l'Allemagne», proclame cette banderole déployée hier à Dresde par des manifestants. (Bélino AP)

ÉVÈNEMENT

Quelle unité?

Le processus d'unité allemande est en route depuis hier. La rencontre historique entre les chefs de gouvernement des deux Etats à Dresde en marque le départ officiel. Il sera difficile de l'arrêter. Car, hier, plus qu'une visite devant déboucher sur une coopération étroite, le chancelier Helmut Kohl s'est rendu chez ses voisins pour entamer une campagne de persuasion. Il veut la réunification, rien d'autre. Même si elle ne pourra se faire sur un simple claquement de doigt.

Reste que rien ne dit que les Allemands, dans leur ensemble, le veuillent aussi.

En effet, ceux de l'Est refusent peut-être ce qui ressemblerait à une assimilation. Le poids de la République fédérale est sensiblement plus élevé que celui de la République démocratique. La réunification pure et simple ne leur laisserait-elle pas que le droit de s'aligner sur les choix de Bonn?

Quant aux habitants de l'Ouest, accepteront-ils de se serrer la ceinture pour permettre à la RDA de reconstruire son économie? Les millions de chômeurs de la RFA ne se révolte-

ront-ils pas? On le voit, sans compter sur les pressions extérieures, la question est complexe.

Quoi qu'il en soit, un premier pas vers l'unité a été franchi. Reste à définir comment celle-ci se concrétisera. Dans les jours et les semaines qui viennent, presque tous les grands de ce monde vont se rendre à Berlin-Est. Chacun y ira de son petit couplet sur l'avenir de l'Allemagne. Les discours différeront.

Quant au refrain final, personne ne le connaît encore. Même si tout le monde voudrait en deviner la sonorité. Daniel DROZ

Espace économique européen à dix-huit

Accord de principe avant de difficiles négociations

La CE et l'AELE ont décidé, au cours d'une réunion conjointe hier à Bruxelles, d'approfondir leurs relations en vue de la création d'un Espace économique européen et d'engager, à cette fin, des négociations «dès que possible au premier semestre 1990».

Les ministres des douze pays de la Communauté européenne (CE) et des six de l'Association européenne de libre-échange (AELE), parmi lesquels le président de la Confédération, Jean-Pascal Delamuraz, et le chef du Département fédéral des Affaires étrangères, René Felber, ont convenu de donner à leurs relations une nouvelle dimension «dans une perspective européenne commune», selon la déclaration finale de la réunion de Bruxelles.

Ils ont décidé, dans ce but, de s'atteler sous l'égide de la Com-

mission européenne à la «définition d'un cadre plus structuré» qui prendra la forme, en principe à l'achèvement du Marché unique en 1993, d'un Espace économique européen (EEE) commun aux 18. Les négociations en vue d'un futur traité sur l'EEE — qui sera soumis à un vote populaire en Suisse en 1991 ou 1992 — devront répondre «sur le fond» à trois objectifs principaux.

LIBRE CIRCULATION ET COOPÉRATION

Il s'agira dans un premier temps d'étendre la libre-circulation des biens, des capitaux, des personnes et des services aux 18 pays membres de l'EEE. Des exceptions «éventuelles» pourront être accordées si la sauvegarde d'intérêts «fondamentaux» le justifie. De même, des dispositions transitoires pourront être

négociées. Le document de Bruxelles précise toutefois que l'égalité des conditions de concurrence «devrait être assurée».

Les 18 s'efforceront ensuite d'élargir leur coopération «dans le cadre des actions communautaires» à des domaines tels que l'environnement, l'éducation, les protections sociale et des consommateurs, les programmes pour les PME ou encore le tourisme. Enfin, ils chercheront à réduire les disparités économiques et sociales entre leurs régions.

SATISFACTION HELVÉTIQUE

Le chef du département fédéral de l'Economie publique, Jean-Pascal Delamuraz, s'est félicité, au cours d'une conférence de presse, de la réunion de Bruxelles qu'il a qualifiée de

«succès quasi historique». M. Delamuraz n'a pas caché que les pourparlers à venir s'annon-

çaient difficiles, compte tenu en particulier des exigences des pays de l'AELE. (ats)



Sous le regard de M. Delamuraz, la ministre suédoise des Affaires étrangères, Mme Anita Grading, signe un accord à Bruxelles. (Bélino AP)

PUBLICITÉ

A VOIR
«LE DERNIER
EMPEREUR»

MERCREDI 20 DÉCEMBRE 20 h 30

TCR
TELECINEROMANDIE

INFORMATIONS ET ABONNEMENTS
TÉLÉPHONE 021/37 57 51
ET CHEZ 80 DISTRIBUTEURS AGRÉÉS

LE MONDE EN BREF

MÉDIATION. — L'Italie et le Kenya ont accepté de servir de médiateurs dans les pourparlers de paix entre le gouvernement éthiopien et les rebelles du Front populaire de libération du Tigré (FPLT). Le Nigeria, le Soudan, la Suède et l'Ouganda ont accepté d'être des observateurs.

JAPON. — Une nouvelle série de discussions nippo-soviétiques sur la conclusion d'un traité de paix se sont achevées hier à Tokyo dans l'impasse, les deux pays campant sur leurs positions.

LAS PALMAS. — Un bâtiment iranien transportant 270.000 tonnes de pétrole brut dérive au large des côtes du Maroc. Les 35 membres d'équipage ont abandonné le «Khark 5», qui a pris feu après une explosion survenue entre les ports de Safi et Casablanca.

PRIX. — Le maire de Paris, Jacques Chirac, a remis au compositeur français Pierre Boulez le Prix impérial japonais pour la musique. M. Chirac, «conseiller international» du prix, a remis cette distinction à M. Boulez à Paris, car celui-ci n'avait pu être présent à Tokyo lors de la cérémonie officielle le 27 octobre dernier.

VARSOVIE. — Le président de la Banque Nationale de Pologne, Wladislaw Baka, a autorisé des investisseurs américains à ouvrir un établissement bancaire avec des capitaux étrangers en Pologne.

TIRANA. — L'Albanie a qualifié hier de «fabrication» l'information diffusée par le quotidien yougoslave «Politika Ekspres», selon laquelle une manifestation a eu lieu dans la ville de Shkodra.

HARARE. — Les deux frères ennemis de la guérilla rhodésienne, la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) et la ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe), ont fusionné hier sous le nom de ZANU, marxiste-léniniste et futur parti unique.

LITUANIE. — Les communistes lituaniens se sont réunis en congrès, hier, afin d'affirmer leur indépendance vis-à-vis du PCUS. En des termes prudents, leur chef, Algirdis Brazauskas, a appelé tous les partis à se rassembler dans un front politique uni destiné à préserver cette République balte du poids du Kremlin.

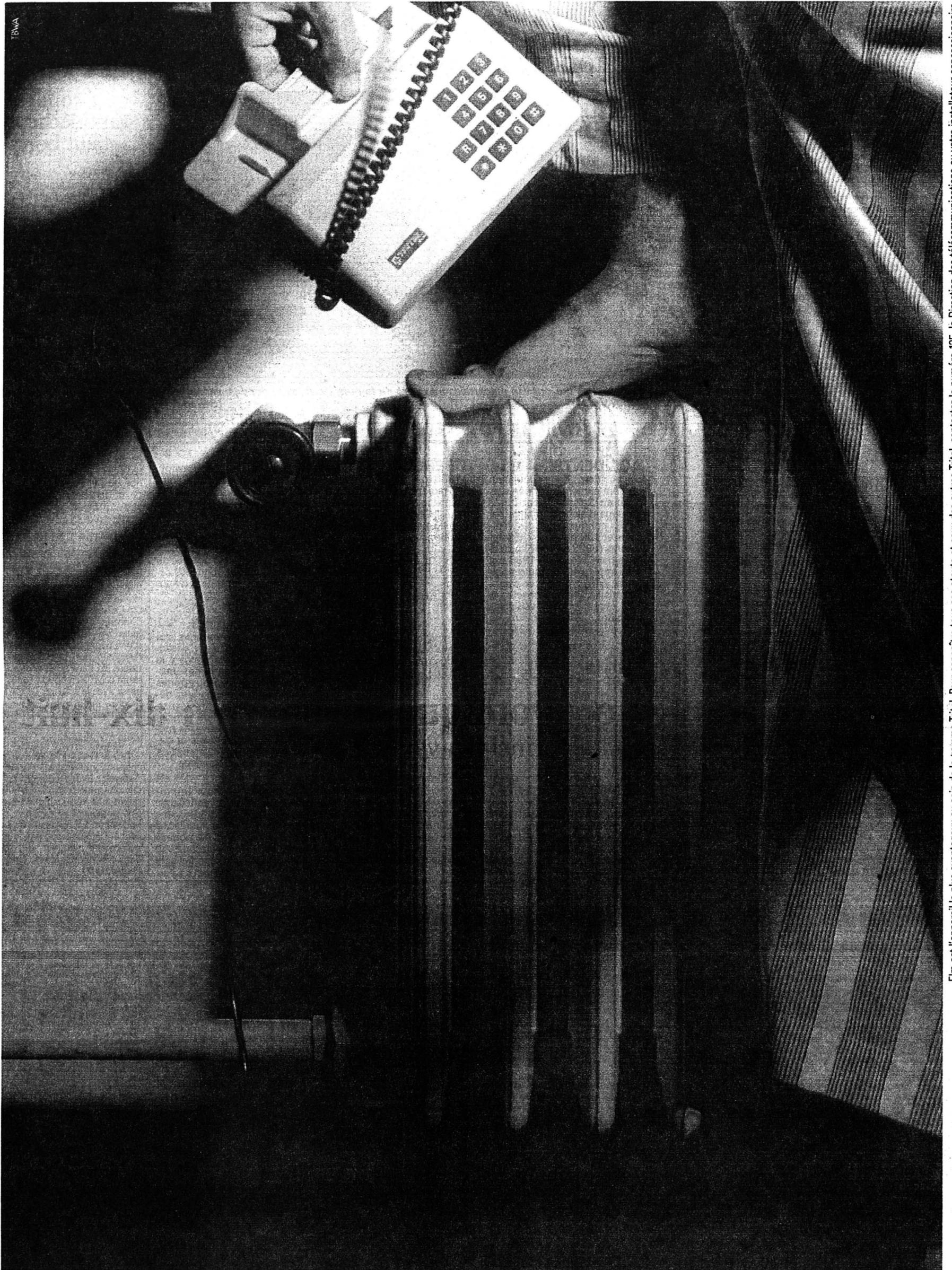
BELGRADE. — Le Parlement de Croatie (nord-ouest) a adopté, hier, une nouvelle loi électorale permettant à l'oppo-

sition de présenter des candidats.

GRIPPE. — La grippe continue à se propager en Europe après avoir atteint des proportions épidémiques en Grande-Bretagne, a indiqué hier l'Organisation mondiale de la santé. Une pénurie de vaccins pourrait survenir dans certaines régions si la demande venait à augmenter soudainement.

OTAGES. — Le président du Comité international de la Croix-Rouge, Cornelio Sommaruga, a rencontré le vice-président syrien Abdel Halim Khaddam, hier à Damas, ainsi que le ministre syrien des Affaires étrangères Farouk al-Chareh, pour s'entretenir avec eux de l'enlèvement des deux délégués suisses du CICR, Elio Erriquez et Emanuel Christen, au sud du Liban.

'Apporte le fromage râpé, j'ai des spaghetti!'



Tritel relie la Suisse.



Elm est l'appareil le plus avantageux au sein de la gamme Tritel. Pour connaître tous ses atouts et ceux des autres Tritel, contactez le numéro 135, la Direction des télécommunications ou votre installateur concessionnaire.

Feu vert aux affiches

400 placards pour dénoncer le régime Ceausescu

Quatre cents affiches dénonçant le régime de Nicolae Ceausescu seront placardées, cette semaine encore, à Genève et Lausanne, même si elles peuvent tomber sous le coup de l'article 296 du Code pénal, qui traite des outrages aux Etats étrangers.

Tirées à l'initiative des responsables genevois de l'opération «Villages roumains», ces affiches existent en trois versions: «En roumain, faim se dit Ceausescu», «En roumain, froid se dit Ceausescu» et «En roumain, peur se dit Ceausescu».

Le Département genevois de justice et police informait, lundi, la Société générale d'affichage (SGA), chargée de faire coller les affiches, que celle-ci pouvaient contrevenir à l'art. 296 du CP, et invitait la SGA à demander l'avis du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE).

Après plusieurs contacts entre le DFAE et le Ministère public de la Confédération, la SGA a reçu «le feu vert» pour placarder les affiches, a annoncé hier matin le président genevois de l'opération «Villages roumains», Darius Rochebin, mais à condition que ce dernier signe une décharge.

Celle-ci dégage la responsabilité juridique de la SGA au cas où le gouvernement roumain viendrait à engager des poursuites contre «Villages roumains». En signant la décharge, D. Rochebin assume l'entière responsabilité de l'affichage et les poursuites seraient engagées contre lui.

Le délit d'outrages aux Etats étrangers n'est poursuivi que sur décision du Conseil fédéral qui, précise la loi, «n'ordonnera la poursuite que si la demande en est faite par le gouvernement de l'Etat étranger». (ats)



Les affiches qui ont été placardées au cours de la nuit, dans les régions lausannoise et genevoise. (Bélino AP)

Echec en douceur à Ollon

Le comité antidéchets tient bon

Cinq géologues et experts se sont à nouveau rendus à Ollon, hier matin, dans le but d'effectuer les travaux préparatoires prévus dans le programme de la CEDRA. Il s'agissait d'une «opération douce», sans présence policière. Le groupe a quitté le terrain rapidement, après qu'une quinzaine de représentants du Comité antidéchets d'Ollon (CADO) furent venus le leur demander.

Contrairement à ce qui s'est passé le 5 décembre, aucun gendarme et aucun représentant de la Coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs (CEDRA) n'accompagnait cette fois les géologues de la Compagnie générale de géophysique, entreprise française mandatée par la CEDRA. En revanche, ils étaient assistés du professeur Raymond Olivier, directeur de l'Institut de géophysique de l'Université de Lausanne, et du délégué à l'énergie du gouvernement vaudois Pierre Berthoud.

MÊME UN PÈRE NOËL

Face à cette opération douce - il s'agissait de voir sans provocation ce que l'on pouvait réaliser dans des conditions normales, explique M. Berthoud - le CADO a répondu également en douceur. Une quinzaine de ses membres est venue au bout d'une heure demander le départ des géologues. Une femme costumée en Père Noël a offert un sapin à M. Berthoud. Tout s'est passé avec le sourire. Le CADO espère maintenant bénéficier d'un trêve pendant la période des fêtes, tout en se disant prêt à toute éventualité.

Les travaux préparatoires à exécuter (mesurages et levée du cadastre hydrogéologique, en vue d'éventuels sondages) dureront une quinzaine de jours, s'ils pouvaient se dérouler normalement. L'Université de Lausanne a été chargée par le gouvernement vaudois de jouer dans ces travaux le rôle d'expert neutre. (ats)

LA SUISSE EN BREF

ACCIDENTS. — 9,5% des accidents de la circulation routière survenus l'année dernière en Suisse étaient dus à un abus d'alcool, commis par 7329 conducteurs de véhicules et 139 piétons. 7369 accidents (6922 en 1987) provoqués par l'ivresse en 1988 ont ainsi impliqué 6395 automobilistes, 448 cyclistes et cyclo-motoristes, 242 motocyclistes, 221 chauffeurs de véhicules utilitaires, 23 conducteurs de motocycles légers et 139 piétons.

PLUMEY. — L'avocat bâlois d'André Plumey, soupçonné d'escroqueries graves, a indiqué hier soir, que le recours de droit public formé pour son client avait été partiellement admis par le Tribunal fédéral et la justice bâloise a été désavouée.

25 ANS. — Il y avait 25 ans hier, Nidwald était le dernier canton à se rattacher au réseau des chemins de fer suisses: la ligne Lucerne-Stans-Engelberg (LSE) n'est entrée en exploitation que le 19 décembre 1964.

TUBERCULOSE. — Entre 1986 et 1988, le nombre total de radiographies pour le dépistage de la tuberculose en Suisse a diminué de près de la moitié, passant de 426.676 à 216.384.

700e. — Trois projets se distinguent pour l'aménagement de la place des fêtes de Schwytz pour le 700e anniversaire de la Confédération en 1991. Entre les trois, les experts recommandent le projet conçu par trois Romands, dont Vincent Mangeat, qui est l'auteur du projet finalement abandonné de la tour de glace pour l'exposition de Séville. Le projet pour Schwytz est placé sous le thème «voir et être vu». La décision définitive devrait tomber à fin janvier.

ACQUITTÉ. — A la suite d'un différend futile, un bûcheron vaudois de 23 ans avait tiré douze coups de fusil d'assaut contre un collègue, le blessant grièvement. Il a été acquitté hier par le Tribunal correctionnel de Cossonay, en raison de l'irresponsabilité totale qui ressort des expertises psychiatriques.

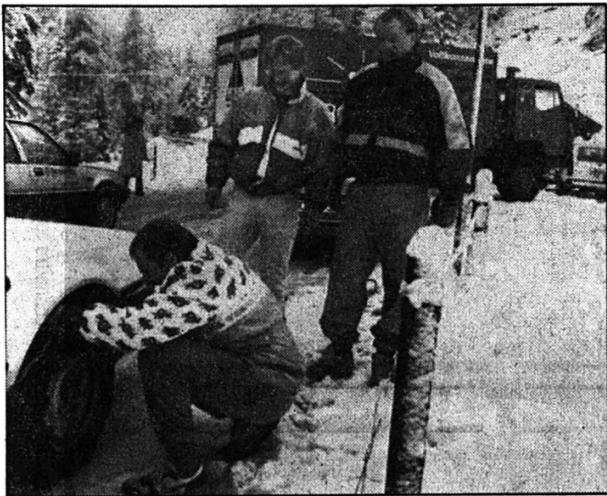
POLLUTION. — Environ deux cents litres d'une solution de chlorure ferrique se sont répandus, hier, lors d'une fausse manipulation à proximité de la station d'épuration de Saas-Balen (Haut-Valais). Les services ont rapidement neutralisé une centaine de litres du produit qui avait gagné les canalisations de la station d'épuration.

TOXICOMANIES. — Dix des onze personnes qui forment le service de désaccoutumance des drogués à la clinique psychiatrique bernoise de la Waldau, aux portes de Berne, ont donné leur démission pour la fin février, parce que la direction refusait l'application de nouvelles méthodes non autoritaires et basées sur un démantèlement de la hiérarchie traditionnelle.

FEMME. — Pour la première fois dans les annales de la ville de Schaffhouse, une femme fait acte de candidature à l'exécutif. Le pdc a nommé lundi soir Erna Weckerle, 50 ans, pour l'élection partielle du 21 janvier prochain.

Elle est tombée!

Apparition de la neige



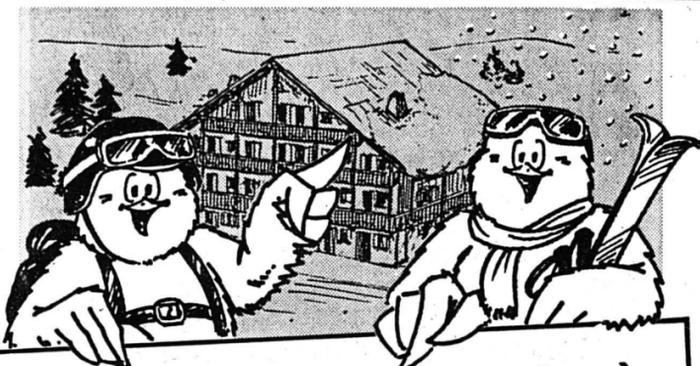
Plus personne, ou presque, n'y croyait.

Et les automobilistes surpris ne nous contrediraient pas. Après plusieurs jours de pluies intenses, de rafales de foehn et de températures quasi estivales, des chutes de neige se sont tout de

même produites, hier, dans les Grisons.

Sur notre bélino AP, des automobilistes hollandais se sont retrouvés bloqués au col du Wolfgang, près de Davos, et ont dû monter des chaînes, avec le sourire, avant de pouvoir poursuivre leur route. (ap)

immobilier



Appartements à vendre à CHAMPOUSSIN VALAIS

Station d'été et d'hiver

Studios, 2 p., 3 p., 4 p.

Des appartements neufs, entièrement meublés et de finition soignée. Disponibles de suite.

En voiture, sortie autoroute St-Triphon, à 1 h.30 de Genève, 1 h. de Lausanne, 1 h.30 de Berne.

Au cœur des Portes-du-Soleil La petite station saine et sympathique des Alpes, alt. 1600 m.

On accède directement au plus grand domaine skiable d'Europe et ses 650 km de pistes.

004627

Renseignements

SDF Les Uttins · Rue de Lausanne 21 · 1028 Prévèrènges
TEL. 021/801 82 25 (10 à 12h et 14 à 18h, samedi 13 à 17h)
Dès 20h: 022/794 02 65 · Week-end: Permanence à Champoussin.

QUIETAS

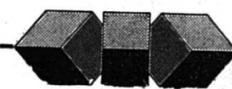
PROMOTION & IMMOBILIER

Cherchons à acquérir

IMMEUBLES LOCATIFS

de moyenne ou grande importance à rénover ou de construction récente.

Toute proposition sera étudiée par nos spécialistes.



LE CHATEAU
2034 PESEUX

Tél. 038/31 18 00 000650

A louer dans l'aile ouest de l'ancien manège, rue du Grenier 33 à La Chaux-de-Fonds

appartements entièrement rénovés

cuisine agencée et cheminée de salon.
Appartements de 3 pièces 80 m²
Appartements de 2 pièces 70 m²

éventuellement pour usage commercial ou bureaux.

Appartement de 5 pièces 140 m² et un duplex 120 m²
cave voutée, chauffée, à usage commercial 110 m²

Téléphoner au 038/42 27 45

350426

Publicité intensive,
Publicité par annonces

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039/271 171

LAISSEZ-NOUS FAIRE!

Vous voulez vendre votre bien immobilier (terrain, villa, appartement, immeuble) etc. Un coup de fil et nous nous chargeons de tout le reste.

MEMBRE SNGCI

A LOUER

Rue Charles-Naine
La Chaux-de-Fonds

Magnifiques locaux industriels et commerciaux

d'une surface de 200 m² à aménager au gré du preneur et bénéficiant d'un éclairage naturel maximum.

Libre tout de suite ou à convenir.

Loyer: Fr. 125.- m²/an.

12083



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE SNGCI

gary nettoyages

2063 Saules - Tél. 038/53 53 74

761133-10

Publicité intensive,
Publicité par annonces

Trafic ferroviaire perturbé

Violente tempête sur la Suisse

Un gros orage et des vents atteignant une vitesse maximale de 198 km/h ont déferlé sur la Suisse dans la nuit de lundi à mardi. Des arbres sont tombés sur plusieurs voies de chemin de fer. Le TGV allant à Berne a dû passer par Lausanne. Des toits de maisons ont par ailleurs été arrachés près de Maienfeld (GR).

Le vent a atteint une vitesse de 198 km/h au-dessus d'Andermatt (UR), selon l'Institut suisse de météorologie. Des vitesses de plus de 70 km/h ont été enregistrées presque partout en Suisse. Un orage de cette violence n'a rien d'exceptionnel pour cette saison, a expliqué un porte-parole de l'institut.

Les CFF ont eu des difficultés à respecter leur horaire dans de nombreuses régions.

Un train a heurté un tronçonneau lundi vers 17 h 25 entre Vallorbe et Le Brassus (VD). Les dégâts ne sont pas trop importants, mais la ligne a été inutilisable jusqu'à 21 h 15.

TGV DÉTOURNÉ

Deux arbres sont aussi tombés sur la ligne reliant Frasne (France) et Vallorbe. Le courant a été coupé pendant deux heures. Le TGV allant habituellement à Berne a dû passer par Lausanne.

Près de Sion (VS), un des 50 wagons d'un train marchandise a déraillé. La ligne du Simplon a été coupée de 20 h 25 à 22 heures et les trains ont emprunté le Loetschberg. Tout était rentré dans l'ordre mardi à 1 heure.

Un arbre s'est abattu sur la voie entre Bruenig et Meiringen (BE), interrompant le trafic ferroviaire de 19 h 30 à 21 h 50.

Trois toits de maisons ont en-

fin été arrachés près de Maienfeld. L'un d'entre eux a heurté une ligne à haute tension, provoquant une panne de courant d'une demi-heure. (ap)



A Maienfeld, dans les Grisons, des toits ont été arrachés par les vents. (Bélino AP)

Poussée écologiste

Dans les Parlements urbains

Au cours des quatre dernières années, les partis représentés au Conseil fédéral - ps, pdc, prd, udc - ont perdu des sièges dans les Parlements des villes de plus de 10.000 habitants. Cette perte s'est faite au profit des écologistes, qui ont vu leur part totale de sièges passer de 0,9% à 3,8%, a indiqué hier la Statistique des villes suisses, qui compare la situation du 1er juin 1989 à celle qui avait été enregistrée au 1er avril 1985.

La statistique publiée par l'Union des villes suisses concerne la répartition politique des 3974 sièges que comptent les Parlements des 77 agglomérations de Suisse comptant plus de 10.000 habitants. Toutes ont procédé à des élections durant les quatre ans considérés. Le résultat confirme les élections au Conseil national de 1987: recul

global pour les partis gouvernementaux, poussée écologiste.

Dans les villes, le parti socialiste est le plus touché par ce recul: il passe de 26,1% du total des sièges à 23,5%. Il est suivi par le parti radical-démocratique (de 27,3 à 26,3%), puis par le parti démocrate-chrétien (16,0 à 15,7%). L'Union démocratique du centre recule de 5,5 à 5,3%.

Par ailleurs, les socialistes sont mieux représentés dans les villes qu'au niveau fédéral. La situation est inverse pour le pdc et l'udc qui disposent d'un nombre d'électeurs sensiblement plus grand au niveau fédéral. Pour le prd, représentation communale et fédérale sont à peu près égales. Enfin, les femmes sont nettement mieux représentées à l'échelon urbain (20,1% qu'au fédéral (14,0%)).

(ats)

Pas de retrait d'asile

Conséquences de la détente en Europe de l'Est

Les ressortissants des pays de l'Est - Pologne, Hongrie et Tchécoslovaquie en particulier - où est intervenue une certaine libéralisation ne doivent pas redouter, pour l'heure, de perdre l'asile ou l'admission provisoire qui leur a été accordé.

Un étranger a droit à l'asile en Suisse tant que les conditions régnant dans son pays d'origine restent inchangées, a communiqué hier le service du Délégué aux réfugiés.

En revanche, l'asile peut lui être retiré si des bouleversements se produisent qui permettent d'exclure une persécution. En tous les cas, la situation devra rester stable pendant un ou deux ans dans le pays en question pour que le Délégué aux réfugiés envisage de retirer l'asile.

Dans quelques cas particuliers, l'asile peut être révoqué ou l'admission provisoire retirée, lorsque le réfugié se rend dans son pays d'origine.

DROIT DES ÉTRANGERS

Un ex-réfugié auquel l'asile serait retiré se verrait soumis au droit des étrangers et non plus à la loi sur l'asile. Il appartient à la police cantonale des étrangers de décider du renvoi d'un réfu-

gié reconnu dont elle n'aurait pas renouvelé le permis de séjour.

Les ex-réfugiés en possession d'un permis d'établissement (permis C) ne doivent pas s'attendre à se voir retirer ce permis. La police cantonale des étrangers dispose d'une liberté de manœuvre plus importante à l'égard d'un ex-réfugié au bénéfice du seul permis de séjour à l'année (permis B).

COMPÉTENCE DU DÉLÉGUÉ

En revanche, le Délégué aux réfugiés peut de sa propre compétence révoquer une admission provisoire, révocation généralement suivie d'un renvoi de Suisse.

La révocation de l'asile accordée à des réfugiés reconnus disposant d'un permis d'établissement n'entraîne pas de conséquences négatives sur le marché du travail, puisque ces réfugiés sont assimilés aux personnes établies en Suisse. Il en résulte toutefois quelques désavantages en matière d'assurances sociales, les réfugiés jouissant de quelques privilèges. Les caisses de compensation cantonales sont seules compétentes en ce domaine. (ap)

Avantages des voitures électriques

Pour améliorer les transports urbains

Les avantages des minivéhicules électriques se feront surtout sentir si ceux-ci remplacent le trafic des voitures conventionnelles. L'introduction de ces véhicules doit être encouragée par des mesures appropriées de politique des transports. C'est la conclusion d'une étude sur les effets d'une introduction substantielle de minivéhicules électriques dans les agglomérations, réalisée par le bureau Infras sur mandat de l'administration fédérale et publiée mardi à Berne.

Au printemps 1989, on estimait à environ 300 le nombre de véhicules électriques circulant en Suisse.

Les minivéhicules électriques sont de petits véhicules d'usage quotidien, conçus pour la traction électrique et de construction légère. Ils disposent d'au moins deux places et, actuellement, d'un rayon d'action de 50 à 100 kilomètres.

«Ce sont des voitures surtout urbaines, puisque leur rayon d'action est limité», observe Jean-Charles Aquirone du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE).

PRIX ÉLEVÉ

Le rayon d'action limité est l'une des deux raisons pour les-

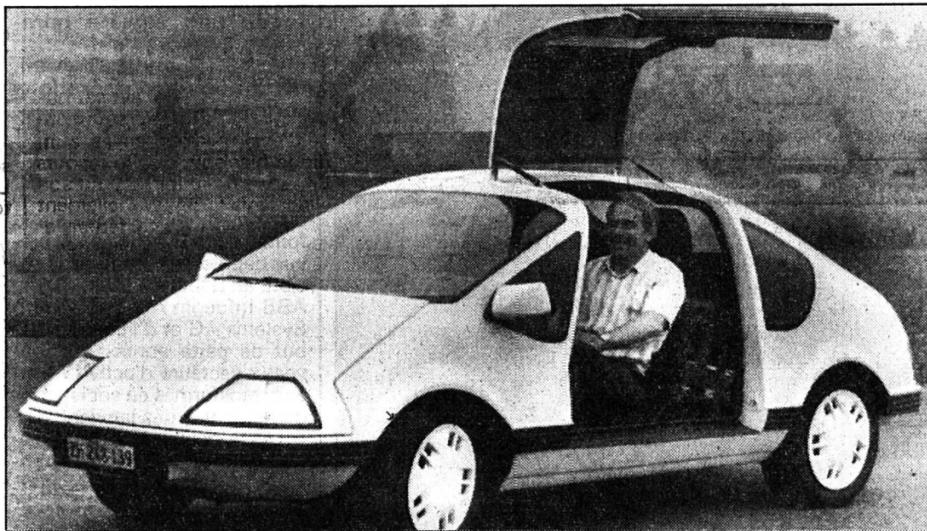
quelles les véhicules électriques n'ont pas encore commencé à remplacer les voitures traditionnelles. L'autre raison tient à leur coût d'acquisition élevé.

«Il existe aujourd'hui une centaine de modèles différents existant à l'état de prototype. Chacune de ces voitures est construite à un nombre inférieur

à dix, ce qui explique leur prix situé entre 15.000 et 20.000 francs», note Jean-Charles Aquirone. Selon le spécialiste, la construction d'un modèle à des milliers d'exemplaires permettrait de diminuer le prix d'achat à 10.000 francs et en-dessous.

Quant à la vitesse, tout dépend du type de véhicule et de sa

batterie. D'une manière générale, la vitesse de pointe prévue pour ces voitures, eu égard à leurs buts, se situe entre 60 et 80 kilomètres à l'heure. Selon Jean-Charles Aquirone, certains véhicules peuvent rouler à 100 ou 120 km/h. Il y a toutefois un inconvénient: à mesure que la vitesse croît, le rayon d'action diminue. (ap)



Les avantages des minivéhicules électriques - environ 300 en Suisse - sont indéniables. (Bélino AP)

PUBLICITÉ

Une bougie pour nos otages



N'oublions pas Elio et Emanuel. Pour que dans la nuit de Noël brille la lueur de l'espoir, allumez une bougie à votre fenêtre le 24 décembre à 20 heures. Faites briller la flamme de la solidarité!

Une opération que L'illustré mène avec les Comités de soutien aux otages et

L'illustré

le magazine romand.

l'appui de la Radio et de la Télévision romandes.

Facile, malgré les alliés

Vols Swissair vers Berlin

Swissair aimerait bien desservir Berlin-Ouest. L'ennui? Les 4 vainqueurs du nazisme veulent garder leurs prérogatives sur Berlin où n'atterrissent actuellement que des avions de leurs propres compagnies nationales (à l'exception des avions est-allemands d'Interflug qui desservent Berlin-Est). Si Swissair pense que la Suisse devra durement négocier avec les alliés, Berne indique un truc bien plus facile: depuis que le mur de Berlin est tombé, la compagnie aérienne helvétique pourrait fort bien transporter ses voyageurs pour Berlin-Ouest en passant Berlin-Est.

«Bien sûr, Swissair est fort intéressée à desservir Berlin», affirme Jean-Claude Donzel, porte-parole de Swissair à Zu-

rich-Kloten. «D'ailleurs, cette ville est une destination traditionnelle de la compagnie aérienne helvétique puisque, dès 1926, la compagnie aérienne Ad Astra (elle a fondé Swissair en fusionnant avec Balair) volait déjà en direction de la capitale du Reich allemand.»

Une enquête de Roger de Diesbach

Mais Swissair estime que la reprise de tels vols ne sera pas aisée. Il faudrait de longues négociations...

PRIVILÈGES DES VAINQUEURS

Le 12 septembre dernier à Berlin-Ouest, réunis pour la première fois depuis 1971, les ambassadeurs des grandes puissances qui se partagent la «protection» de Berlin ont sou-

ligné la nécessité d'améliorer la desserte aérienne de la ville; mais ils n'ont pas ouvert l'espace aérien berlinois à des compagnies qui ne seraient pas les leurs.

En effet, actuellement, Air France, British Airways, Panam et TWA desservent Tempelhof, l'aéroport de Berlin-Ouest, alors qu'Aeroflot atterrit à Schönefeld (aéroport de Berlin-Est).

RÉACTIVER UN VIEIL ACCORD

Alors que Swissair pense que la Suisse devra se lancer dans de longues négociations pour permettre à ses avions d'atteindre Berlin-Ouest, Max Neuenschwander, directeur de l'Office fédéral de l'aviation civile, propose une méthode bien plus simple. Il rappelle un accord «sur le trafic aérien régulier» signé le 30 juillet 1975

entre le Conseil fédéral et le gouvernement d'Allemagne de l'Est. Aux termes de cet accord, d'ailleurs ratifié par le Parlement helvétique en septembre 1976, Swissair peut atterrir sur les aéroports est-allemands de Berlin-Schönefeld ou de Dresde.

En contrepartie, les avions de la compagnie est-allemande Interflug recevaient le droit d'atterrir à Kloten ou à Cointrin.

CONTOURNER LES ALLIÉS PAR L'EST...

Vu les faibles relations entre l'Allemagne de l'Est (DDR) et la Suisse, cet accord ne s'est jamais concrétisé. Mais maintenant que le mur de Berlin est tombé, rien n'empêche Swissair d'appliquer cet ancien arrangement, d'amener jusqu'à l'aéroport de Berlin-Est des voyageurs qui voudraient se

rendre à Berlin-Ouest. Ce qui permettrait de se passer du feu vert des anciens alliés, donc d'éviter de longues négociations avec les puissances protectrices de Berlin.

Pourtant, précise Max Neuenschwander, si Swissair devrait utiliser cet accord, ses avions ne pourraient pas pour autant franchir la ligne de démarcation entre les deux Allemagnes, ni emprunter les couloirs aériens vers Berlin-Ouest, réservés aux compagnies des alliés. Non, les avions suisses devraient gagner Berlin-Est par l'Autriche et la Tchécoslovaquie.

Pour Donzel, ce détour coûte cher et pourrait faire obstacle à la rentabilité de tels vols. A moyen terme, il faudra quand même parler avec les Allemands afin de pouvoir effectuer des vols plus directs. (BRRI)

Reprise technique

Bourse de Genève

Le trait sur 1989 n'est pas définitivement tiré: on assiste à une petite reprise technique qui est un pâle encouragement, alors qu'aucun problème n'est réglé et que les sources d'inquiétudes sont toujours les mêmes.

Les taux bien sûr. Une situation qui est bloquée par l'Allemagne et qui conduit la France à relever les siens au nom de la volonté de ne pas trop se laisser distancer par le DM. D'autre part, et comme il est notoire que c'est Wall Street qui fait notre tendance, on serait presque tentés de dire que la baisse de lundi du marché anticipait le fort repli de la bourse américaine dans la soirée.

Il y a là une autre source d'inquiétude avec un nouveau fléau qui s'abat sur les banques américaines fragilisées par d'éventuelles défaillances de l'immobilier dans le remboursement de prêts hypothécaires. En fait, il semble que les investisseurs ont surtout été sensibles à certaines recommandations tout à fait opportunes dans des marchés qui baissent exagérément.

Le bon Danzas (1960 +60) est recommandé sur la base d'une croissance «douce» par la BCZ. La société Mercure (3750 +175) devient, par le jeu des acquisitions, très importante. Nestlé (8615 +25) réserve une bonne surprise pour le début janvier et apparaît comme le titre préféré des banquiers. La chimie/pharmacie n'est pas affectée par les problèmes d'un somnifère dangereux puisque le secteur est en nette reprise derrière les bons Ciba (2680 +15), Roche (3560 +40) et Sandoz (2005 +20), pas plus que les bancaires ne sont gênées par des taux élevés.

L'UBS (3835+35), le bon SBS (280 +3) et le CS Holding (2545 +15) le confirment.

Reprise du dollar à Zurich

Le dollar a légèrement progressé à Zurich, où il valait 1,5570 (1,5460) fr, mardi en fin d'après-midi. Idem pour la livre sterling qui a également connu une légère hausse, passant de 2,4808 frs lundi à 2,4919 frs.

Quant aux autres devises importantes, elles se sont, elles aussi, quelque peu appréciées par rapport au franc suisse. 100 marks s'échangeaient à 89,76 (89,68) frs, 100 francs français à 26,30 (26,24) frs, 100 livres à 0,1207 (0,1199) fr. et le yen s'est amélioré à 1,0817 (1,0721) fr. pour 100 yen.

Le marché des métaux précieux n'a pas montré beaucoup de changements. L'once d'or valait 413,10 (409,40) dollars, le kilo 20.650 (20.350) frs, l'once d'argent 5,56 (5,55) dollars et le kilo s'échangeait à 278 (275,90) frs. (ats)

PUBLICITÉ



LOCTITE
Adhésifs pour l'industrie

Araldite
Adhésifs et résines époxydes

ABATECH
L'expérience du collage à votre service

89, rue de la Serre CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tel. 039 238 923 Fax 039 239 410

ingénierie de collage

Pour les yeux... et le nez!

Lancement des lunettes parfumées



Dans la série des inventions loufoques, après la lime à épaissir, la poudre qui pète deux fois et l'enclume en balsa, voici les lunettes parfumées!

C'est en première mondiale (!) que le créateur de lunettes bernoises Yves Perret a présenté sa dernière réalisation. Les

fins nez, qui jusqu'alors supportaient la monture, pourront désormais se détecter des parfums les plus subtils.

Aux dernières nouvelles, on nous signale la sortie prochaine du suppositoire musical... (jho/Photo ASL)

L'ÉCONOMIE EN BREF

SUISSE. — L'expansion économique observée dans l'industrie suisse lors des derniers relevés s'est poursuivie pendant le troisième trimestre 1989, a indiqué l'Office fédéral de la statistique. Les commandes, la production, les chiffres d'affaires et les stocks font état de résultats tout à fait positifs par rapport au même trimestre de l'année précédente.

USA. — L'indice des prix de détail (CPI) a augmenté de 0,4% en novembre aux Etats-Unis après une hausse de 0,5% en octobre.

ASSURANCE. — En Suisse, les prestations des assurances sur la vie décollant d'assurances de rentes ou de capital se sont accrues de près de 17% en 1988. Elles ont passé de 5,23 à 6,11 milliards de francs.

YOUGOSLAVIE. — Jusque-là fluctuant, le cours du dinar a été déclaré fixe et indexé sur la monnaie ouest-allemande au cours de 70.000 dinars pour 1 deutschemark.

GATT. — Le négociateur de la Communauté européenne au GATT a dressé à Genève «l'autopsie anticipée» des négociations tarifaires menées au sein de l'Uruguay Round, qui ont à son avis neuf chances sur dix d'échouer cette année.

ALCATEL. — La société zurichoise Alcatel STR (Standard Téléphone et Radio SA) a reçu une commande du Département militaire fédéral (DMF) pour la livraison d'un simulateur de vol conçu pour le nouvel hélicoptère Super Puma. Selon le communiqué d'Alcatel diffusé, le projet sera réalisé en collaboration avec le français Thomson-CSF.

Réorganisation achevée

Asea Brown Boveri trouve sa forme définitive

La réorganisation de la branche suisse du groupe helvético-suédois Asea Brown Boveri (ABB) sera achevée le premier janvier prochain. A cette date, des secteurs d'activité employant 8000 personnes seront constitués en entités juridiquement indépendantes. ABB a par ailleurs fondé une société commune avec l'entreprise ouest-allemande Thyssen, et une série d'opérations sont en cours ou en projet à l'étranger, a indiqué hier le groupe.

ABB Suisse aura trouvé au début de l'année prochaine la forme définitive qui était prévue depuis la création de la société au début de 1988. Après ABB Infocom AG, ABB Turbo Systems AG et d'autres au début de cette année, de nouveaux secteurs d'activité vont être transformés en sociétés indépendantes dès janvier.

Les principales de ces sociétés seront ABB Forces motrices (3000 collaborateurs),

ABB Drives AG et ABB Process Automation AG (1200 collaborateurs chacune), ABB Technique de haute tension (1000 employés) et ABB Technique de transport (800 employés). En tout, ABB Suisse emploie quelque 15 000 personnes, a rappelé l'entreprise.

50 FILIALES

En 1990, ABB se composera donc d'une société holding et d'exploitation, pourvue de quelques départements, et de 50 filiales indépendantes. Le changement en profondeur de l'organisation, c'est-à-dire la transformation de l'ancienne maison-mère du groupe BBC en une entreprise industrielle, est ainsi terminé pour l'essentiel, selon ABB.

AVEC THYSSEN

La filiale ouest-allemande d'ABB va en outre créer une société commune avec le groupe Thyssen dans le secteur de la technologie ferroviaire. Seule manque encore l'autorisation de l'office ouest-

allemand des cartels. La nouvelle société, détenue pour moitié par chaque partenaire, sera dirigée par ABB et doit réaliser avec ses 3600 collaborateurs un chiffre d'affaires d'environ 1 mrd de marks.

A noter encore qu'ABB a repris l'entreprise milanaise Franco Tosi Spa pour 458 mrd de lires. L'opération était bloquée depuis novembre 1988, date de sa conclusion de principe, les deux partenaires n'étant pas d'accord sur le prix de vente. En Espagne en revanche, la reprise du groupe CCC est toujours paralysée en raison d'une mésentente entre syndicats et gouvernement, selon ABB.

Négociations également en Pologne pour une prise de participation dans deux entreprises de turbines, Zamech et Dolmel. Les discussions devraient ici prendre encore plusieurs mois. D'autres projets sont envisagés à l'Est comme à l'Ouest mais ABB juge qu'il serait prématuré de fournir des indications concrètes à ce sujet. (ats)

Le nouveau paradis fiscal

Le Luxembourg inquiète les Français

La levée du contrôle des changes en France le 1er janvier prochain et la libre circulation des capitaux dans la CE à partir du 1er juillet 1990 vont accélérer encore l'évasion des capitaux vers le Luxembourg qui, plus que jamais, deviendra le «paradis fiscal» européen, estime nombre de responsables politiques français de la zone frontalière.

Les 160 banques du Luxembourg offrent deux avantages que ne proposent pas celles de France et d'autres pays européens: un secret bancaire quasi-absolu et l'absence de retenue d'impôts à la source sur les revenus des capitaux perçus par des non résidents. De très nombreux Français, Allemands de l'Ouest et Belges se ruent donc au Luxembourg pour y déposer leurs économies, assurés qu'ils sont de ne jamais être inquiétés par le fisc.

«Le nouveau paradis fiscal, c'est le Luxembourg. Il est en train de détrôner la Suisse», estime Pierre Dap, président du Conseil économique et social de la région de Lorraine (France), à l'occasion d'un voyage de presse organisé en Lorraine et au Luxembourg.

«La confidentialité y est meilleure. Si vous n'avez pas tué père et mère, il n'y a aucune chance pour que le secret bancaire soit levé», explique-t-il.

159 banques et 15.000 employés

La signature de la convention de Schengen qui instituerait la libre circulation des personnes sans contrôle aux frontières entre la France, la RFA, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas, a été annulée jeudi dernier. Mais de toute façon, les contrôles aux frontières entre la France et le Luxembourg sont déjà quasi-inexistants, soulignent les responsables lorrains interrogés.

M. Jacques Grosjean, l'un des conseillers membres de l'Association des Banques et Banquiers Luxembourgeois, souligne de son côté que la somme des bilans des banques du Luxembourg est rendue publique par l'Institut Monétaire Luxembourgeois (IML).

Mais, précise-t-il, aucune ventilation n'est disponible et il n'est, dès lors, pas possible de connaître le montant des dépôts des ressortissants de France, de RFA et des autres pays de la CEE. Ces chiffres sont-ils confidentiels? M. Grosjean hésite puis répond: «Oui, peut-être.» Il est clair en

tous cas que le secteur bancaire est extrêmement florissant au Luxembourg. Il n'y avait que 37 banques en 1970. Elles sont maintenant 159 et emploient 15.000 personnes, soit 8% des actifs du Grand-Duché.

Contribution au niveau de vie

Les revenus des banques représentent 20% du budget total du Luxembourg, non compris les retenues à la source sur les revenus des salariés du secteur bancaire.

La balance commerciale du Luxembourg est déficitaire mais pas la balance des paiements, grâce aux produits des services, surtout bancaires. La croissance du secteur bancaire est responsable pour une grande part de la hausse rapide du niveau de vie au Luxembourg.

Il reconnaît bien volontiers que la libération des mouvements de capitaux dans la CEE va encore accroître l'entrée de fonds au Luxembourg. «A partir du moment où les barrières tombent pour la circulation des capitaux, il est clair que ce rôle de place financière est appelé à se développer. Il est clair que les flux de capitaux vont s'intensifier», dit-il. (ats)

divers

FUST
 Toutes les marques en stock
 Prix bas garantis!
 Choix immense!
 Qualité/service!

Petit app. électroménagers
 Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grille-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, humidificateurs, radiateurs électriques, machines à coudre...
 Par exemple:

Eldom Grill RA 20
 Gril avec 8 spatules en bois et poêlons. Thermostat
 Prix vedette FUST **69.-**

Jura A-11 Profi
 Machine à espresso réservoir pour 2 l d'eau, buse eau chaude/vapeur, moulin incorporé, 2 ans de garantie
 Prix vedette FUST Location 18.-/m.* **429.-**

Braun Vaio 3 Universal
 Rasoir maniable, système à 3 positions, fonctionne avec accu ou cordon
 Prix choc FUST (ou paiement par acomptes) **169.-**

Brother VX 511
 Machine à coudre à un prix incroyable! 2 ans de garantie, droit d'échange
 Prix choc FUST (ou paiement par acomptes) **298.-**

Turmix LB-120
 Humidificateur, silencieux, capacité 4,8 l, 2 ans de garantie
 Prix vedette FUST au lieu de 99.- **74.-**

• Durée de loc. min. 6 m.* / droit d'achat
 • Prix max. pour votre ancien appareil
 • En permanence, modèles d'occasion et d'exposition

La Chaux-de-Fonds, Jumbo ☎ 039/26 68 65
 Bienne, rue Centrale 36 ☎ 032/22 85 25
 Neuchâtel, rue des Terreaux 5 ☎ 038/25 51 51
 Marin, Marin-Centre ☎ 038/33 48 48
 Réparation rapide toutes marques ☎ 021/20 10 10
 Service de commande par téléphone ☎ 021/312 33 37
 Tous nos magasins restent ouverts entre Noël et Nouvel-An 002569

gastronomie

Pour vos desserts: une seule adresse!
Mardi 26 décembre, ouvert le matin

Boulangier Pâtissier Confiseur
Tea-room Ouvert le 25 décembre, le matin

J.P. Freyburger
 La Chaux-de-Fonds

Parc 29, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 35 50 012380

HÔTEL BELLEVUE Saignelégier
 vous souhaite de joyeuses fêtes et vous propose:

Menu de Noël
 Consommé à la moëlle
 Truite au bleu, beurre blanc
 Pommes persillées
 ou
 Terrine de poissons au coulis de langoustines
 ou
 Foie gras de Strasbourg
 Toast et beurre
 Salade d'endives aux noix et oranges à la crème de roquefort
 Dinde de Bresse farcie
 Choux de Bruxelles aux marrons
 Pommes duchesse
 ou
 Les deux filets aux morilles
 ou
 le perdreau aux raisins
 Corbeille de légumes
 Pommes darphin
 Bûche de Noël
 ou
 Les trois sorbets au coulis de figues
 Café et mignardises
Fr. 54.-

Menu du Réveillon et du Nouvel-An
 Kir royal
 Salade de langoustines à la vinaigrette d'herbes
 Mousse de foie au poivre vert
 Sorbet au kiwi
 Médallions de veau au citron vert
 ou
 Magret de canard à la menthe
 ou
 Escalope de saumon au poivre rose
 Tarte au citron meringuée
 Coulis de figues fraîches
Fr. 69.-

divers

Offre spéciale
 du 18 au 23 décembre

Filet de plie carrelet
 100 g ~~170~~ **140**

MIGROS
 NEUCHÂTEL-FRIBOURG

immobilier

cti
 gestion immobilière sa

Raffinerie 1 - 2000 Neuchâtel - ☎ 038/24 22 44

A louer tout de suite ou à convenir
 Fiaz 40, à La Chaux-de-Fonds

4 et 4 1/2 pièces

Dès Fr. 980.- + charges.

Rénovés, cuisine agencée neuve, balcon, salle de bains, W.-C. séparés.

Renseignements et visites s'adresser à la gérance. 000152

Publicité intensive - Publicité par annonces.

BOURSE

DOW JONES ↓	18.12.89 19.12.89	2697.52 2695.61	ZURICH ↑	18.12.89 19.12.89	1105,80 1112,50	\$ US ↑	Achat Vente	1,5325 1,5625
--------------------	----------------------	----------------------------------	-----------------	----------------------	----------------------------------	----------------	----------------	--------------------------------

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or

Achat	Vente
\$ Once 410.50	413.50
Lingot 20.450.-	20.700.-
Vreneli 130.-	140.-
Napoléon 116.-	124.-
Souver. \$ new 96.-	98.-
Souver. \$ old	-

Argent

\$ Once 5.57	5.59
Lingot/kg 272.-	287.-

Platine

Kilo Fr 25.200.-	25.600.-
------------------	----------

HORS BOURSE

Kuoni	A	B
	29100.-	29000.-

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1425.-	1450.-
B. Centr. Coop.	920.-	920.-
Crossair p.	1010.-	1030.-
Swissair p.	1265.-	1245.-
Swissair n.	1000.-	995.-
Bank Leu p.	3220.-	3220.-
UBS p.	3800.-	3830.-
UBS n.	865.-	876.-
UBS b/p	133.50	134.50
SBS p.	336.-	338.-
SBS n.	302.-	308.-
SBS b/p	277.-	282.-
C.S. hold. p.	2530.-	2550.-
C.S. hold. n.	525.-	532.-
BPS	1795.-	1805.-
BPS b/p	165.-	166.-
Adia Int. p.	1880.-	1910.-
Electrowatt	2720.-	2700.-
Forbo p.	2460.-	2450.-
Galenica b/p	495.-	499.-
Holder p.	5900.-	5900.-
Jac Suchard p.	6550.-	6700.-
Landis n.	1220.-	1230.-
Motor Col.	1560.-	1550.-
Moeven p.	5100.-	5075.-
Bührle p.	895.-	910.-
Bührle n.	282.-	283.-
Bührle b/p	250.-	255.-
Schindler p.	5250.-	5375.-
Sibra p.	450.-	445.-
Sibra n.	390.-	395.-
SGS n.	4900.-	4900.-
SMH 20	155.-	150.-
SMH 100	510.-	506.-
La Neuchât.	1600.-	1600.-
Rueckv p.	3540.-	3550.-
Rueckv n.	2525.-	2540.-
Wthur p.	4300.-	4320.-
Wthur n.	3270.-	3250.-
Zurich p.	5025.-	5010.-
Zurich n.	3670.-	3690.-
BBC I-A	5000.-	5070.-
Ciba-gy p.	3645.-	3640.-
Ciba-gy n.	2770.-	2770.-
Ciba-gy b/p	2665.-	2680.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	101.-	100.50
Aetna LF cas	89.-	85.75
Alcan alu	35.50	34.75
Amex	35.25	34.75
Am Cyanamid	82.50	82.-
ATT	72.-	71.-
Amoco corp	84.25	82.75
ATL Richf	172.50	170.50
Baker Hughes	39.25	38.50
Baxter	37.75	37.-
Boeing	91.25	89.25
Unisys	22.50	22.-
Caterpillar	92.75	91.75
Citicorp	43.25	41.75
Coca Cola	123.-	123.-
Control Data	27.50	26.50
Du Pont	192.-	189.50
Eastm Kodak	63.50	63.-
Exxon	77.-	77.75
Gen. Elec	98.50	97.75
Gen. Motors	65.50	65.25
Paramount	77.50	77.75
Halliburton	66.25	64.75
Homestake	31.-	31.25
Honeywell	127.50	124.-
Inco ltd	42.25	42.-
IBM	146.50	146.-
Litton	117.-	117.50
MMM	123.50	122.50
Mobil corp	94.50	94.25
NCR	92.50	92.25
Pepsico Inc	99.50	98.75
Pfizer	103.50	103.-
Phil Morris	64.75	64.50
Philips pet	39.-	39.25
Proct Gamb	104.50	104.40

NEW YORK

Aetna LF & CAS	55%	56%
Alcan	22%	22%

BILLETTS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.50	1.58
1 \$ canadien	1.28	1.38
1 £ sterling	2.36	2.61
100 FF	25.25	27.25
100 liras	-113	-128
100 DM	88.50	90.50
100 fl. holland.	78.50	80.50
100 fr. belges	4.10	4.40
100 pesetas	1.31	1.46
100 schilling aut.	12.60	12.90
100 escudos	-95	1.15

DEVISES

1 \$ US	1.5325	1.5625
1 \$ canadien	1.3175	1.3475
1 £ sterling	2.4575	2.5075
100 FF	25.85	26.55
100 liras	0.1185	0.121
100 DM	89.20	90.00
100 yens	1.0695	1.0815
100 fl. holland.	78.95	79.75
100 fr belges	4.21	4.31
100 pesetas	1.3650	1.4050
100 schilling aut.	12.66	12.78
100 escudos	1.00	1.04

TOKYO

A	B	
Ajinomoto	2830.-	2800.-
Canon	1820.-	1780.-
Daiva House	2870.-	2830.-
Eisai	2130.-	2090.-
Fuji Bank	3650.-	3630.-
Fuji photo	4070.-	4090.-
Fujisawa pha	2520.-	2490.-
Fujitsu	1510.-	1490.-
Hitachi	1520.-	1500.-
Honda Motor	1830.-	1810.-
Kanegafuji	1120.-	1130.-
Kansai el PW	5150.-	4950.-
Makita elct.	2700.-	2740.-
Marui	3610.-	3540.-
Matsumoto	2340.-	2300.-
Matsumoto W	2260.-	2220.-
Nomura sec.	1270.-	1240.-
Mitsub. el	1110.-	1090.-
Mitsub. Heavy	1150.-	1160.-
Mitsui co	1340.-	1330.-
Nippon Oil	1900.-	1940.-
Nissan Motor	1490.-	1480.-
Nomura sec.	3690.-	3640.-
Olympus opt	1660.-	1630.-
Ricoh	1280.-	1260.-
Sankyo	2770.-	2760.-
Sanyo elct.	960.-	955.-
Shiseido	2340.-	2290.-
Sony	8600.-	8520.-
Takeda chem.	2310.-	2300.-
Tokyo Marine	2280.-	2240.-
Toshiba	1250.-	1230.-
Toyota Motor	2620.-	2600.-
Yamanouchi	3440.-	3450.-

CONVENTION OR

Plage or	20.800.-
Achat	20.480.-
Base argent	320.-

INVEST DIAMANT

Décembre 1989: 245

A = cours du 18.12.89
 B = cours du 19.12.89
 Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

● offres d'emploi



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté de droit et des sciences économiques

Dans le cadre de son programme de développement, la faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel met au concours trois postes de professeur ordinaire dans le domaine de la gestion d'entreprise:

management

management général et management stratégique

finances

marchés financiers, gestion de portefeuille, gestion financière

marketing

marketing, méthodes de recherche, d'analyse et de prévision

La répartition de ces enseignements pourra, le cas échéant, s'effectuer par chaires complètes, demi-chaires ou charges de cours.

Titre exigé: doctorat.

Entrée en fonction: 1er octobre 1990 ou 1er octobre 1991.

Traitement: légal.

Obligations: légales.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au doyen de la faculté de droit et des sciences économiques, avenue du 1er-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 36 36.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux, publications scientifiques et références au département de l'Instruction publique, service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 février 1990. 000119



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des lettres

Par suite d'une réorganisation des enseignements de français, un poste de professeur extraordinaire de

linguistique française

(linguistique descriptive du français contemporain)

est mis au concours à l'Université.

Entrée en fonction: 1er octobre 1990 ou 1er octobre 1991.

Charge: demi-poste.

Titre requis: doctorat ès lettres ou titre équivalent.

Traitement: légal.

Obligations: légales.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du doyen de la faculté des lettres, boîte postale 499, CH-2001 Neuchâtel.

Les candidatures, avec curriculum vitae, liste de publications et références, doivent être adressées au département de l'Instruction publique, service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 février 1990. 608898



VILLE DE NEUCHÂTEL

Dans le courant du printemps et de l'été 1990, un poste d'

infirmière assistante

sera à repouvoir dans le service de la polyclinique chirurgicale de l'Hôpital Pourtalès.

Si vous cherchez:

- une activité variée, diverse et polyvalente;
- l'opportunité d'acquérir de nouvelles techniques;
- une ambiance de travail agréable au sein d'une petite équipe;
- des horaires de travail continus (2 x 12 heures).

Si vous possédez:

- un certificat d'infirmière assistante CRS;
- une expérience professionnelle variée d'au moins 4 ans;
- des aptitudes à l'accueil des patients.

Nous vous offrons:

- un poste de travail dans une équipe motivée et polyvalente;
- une rétribution selon barème communal et une prime liée aux inconvénients de service;
- une possibilité de travail à temps partiel ainsi qu'un logement éventuel.

Les postes mis au concours dans l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tout renseignement, M. Fallet, infirmier-chef des services spécialisés est à votre disposition au numéro de téléphone 038/22 91 11 ou 24 75 75.

Les offres écrites accompagnées des documents usuels sont à lui adresser à l'Hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 31 janvier 1990. 854

● divers



Noël

Délais pour la remise des annonces

Edition du samedi 23 décembre 1989:

jeudi 21 décembre, à 10 heures

Edition du mercredi 27 décembre 1989:

jeudi 21 décembre, à 10 heures

Edition du jeudi 28 décembre 1989:

vendredi 22 décembre, à 10 heures

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution.

Avis mortuaires

Les adresser à notre rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaire urgent

● offres d'emploi



VILLE DE NEUCHÂTEL

Dans le courant du printemps et de l'été 1990, quelques postes d'

infirmiers et infirmières diplômés(ées)

seront à repouvoir dans les services de polycliniques - urgences des Hôpitaux de la Ville de Neuchâtel Cadolles et Pourtalès.

Si vous cherchez:

- une activité variée et polyvalente;
- l'opportunité d'acquérir de nouvelles techniques;
- une ambiance de travail agréable au sein de petites équipes;
- des horaires de travail continus (2 x 12 heures).

Si vous possédez:

- un diplôme en soins infirmiers SG, HMP, PSY;
- une expérience professionnelle variée (évent. spéc. anesthésie ou soins intensifs);
- des aptitudes à l'accueil ainsi qu'une maîtrise de soi dans les situations d'urgence.

Alors nous vous offrons ce que vous cherchez, avec en plus:

- l'appartenance à une équipe motivée et polyvalente;
- une rétribution selon barème communal et une prime liée aux inconvénients de service;
- une possibilité de travail à temps partiel ainsi qu'un logement éventuel.

Les postes mis au concours dans l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tout renseignement, M. Fallet, infirmier-chef des services spécialisés est à votre disposition au numéro de téléphone 038/22 91 11 ou 24 75 75.

Les offres écrites accompagnées des documents usuels sont à lui adresser à l'Hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 28 février 1990. 854

Entreprise de La Chaux-de-Fonds cherche

employé(e) de commerce

avec:

- expérience pratique;
- esprit d'initiative et sens des responsabilités;
- connaissance des langues allemande et anglaise.

Ambiance de travail agréable, soutien d'une petite équipe de travail; salaire en relation avec les capacités.

Les intéressés(ées) sont priés(ées) d'adresser leur offre manuscrite à la case postale 1879, 2002 Neuchâtel. 297

ALBINO BERNASCONI SA
Entreprise de maçonnerie
2735 MALLERAY

cherche

maçons

et quelques

bons

manœuvres

S'adresser ☎ 032/92 16 10. 176297

Boucherie-Charcuterie

GRUNDER

cherche pour le 1er février 1990 ou pour date à convenir

vendeuse en charcuterie

qualifiée.

Se présenter: place du Marché, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 35 40. 012382

Cherchons:

un cuisinier CAP-CFC

connaissant la cuisine italienne et la pizza.

Ecrire avec références sous chiffres 28-950258 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

secrétaire comptable

pour une entrée à convenir.

Mme Perret sera heureuse de votre appel. 713

(039) 27 11 55 **regularis**

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

Publicité intensive, Publicité par annonces



FABRIQUE DE BRACELETS OR - ACIER - METAL

CH 2610 SAINT-IMIER
Rte de Sonvilier 31
☎ 039/41 21 81

Créée récemment, cette entreprise désire s'adjoindre la collaboration de personnes sérieuses et dynamiques pour les travaux de haut de gamme. Elle offre les postes de travail suivants:

- un chef polisseur
- polisseurs(euses) sur bracelets ou boîtes de montres
- ouvrières habiles pour travaux de montage, bonne vue indispensable
- visiteuses
- une personne pour le lavage
- un dessinateur connaissance du bracelet indispensable
- un bijoutier ou personne connaissant le soudage or
- un prototypiste

Les personnes intéressées, suisses ou en possession d'un permis valable, sont priées d'envoyer leur offre manuscrite à l'adresse ci-dessus ou de prendre contact avec Mlle De Matteis au 039/41 21 81. 012614

Avez-vous déjà choisi votre métier?
Et pourquoi pas dans les télécommunications!



APPRENTISSAGE 1990 à Genève

Téléopérateur/téléopératrice

Nous vous proposons une formation d'une année suivie d'une activité variée et attractive à Genève. Vous serez occupé(e) dans un de nos services d'exploitation des télécommunications (télégraphe, renseignements, centre téléphonique international). Si la technique vous attire, vous pouvez aussi rejoindre notre équipe du service des dérangements en qualité d'

opérateur/opératrice technique

Age idéal: 16 à 24 ans.

Nationalité suisse ou permis C.

Nous nous chargeons de vous trouver un logement à Genève.

Date de début des formations 1990: - mars

- mai
- septembre
- novembre.

Pour obtenir une documentation et le formulaire d'inscription, envoyez-nous le coupon ci-dessous ou téléphonez-nous au No de tél. 022/797 77 26.

Nom/Prénom:

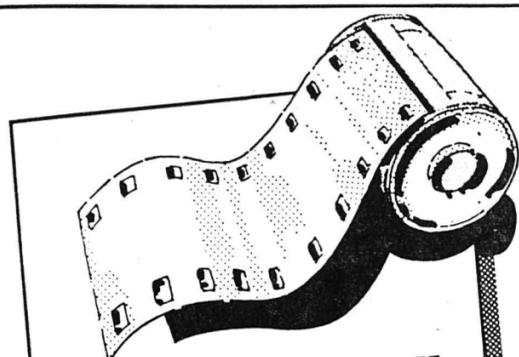
Adresse:

No tél.: Date de naissance:

Direction des télécommunications
Division du personnel
1211 Genève 2

007550

L'annonce, reflet vivant du marché



plus: La nouvelle photo couleur

Vous avez: le meilleur appareil, le bon film, deux éléments que vous exigez. Pour vos copies FAITES DE MÊME

EXIGEZ: **plus**

UNIPHOTO SA

Photo-Ciné Nicolet, La Chaux-de-Fonds
Photo-Ciné Curchod, Le Locle
Photo-Ciné Schneider, Cernier 445

DENNER SUPERDISCOUNT



Vins suisses

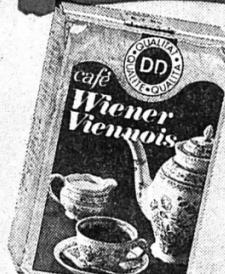
Vins rouges

- **Dôle Crettenaz** 70 cl Orsat 1988 ~~7.85~~ **6.95**
- **Dôle les Romains** 70 cl 1988 ~~7.25~~ **6.45**

Vins blancs

- **Fendant Domherrenwein** 70 cl Provins Valais 1988 ~~7.45~~ **6.65**
- **Fendant Rivmaye** 70 cl Les Fils Meye 1988 ~~7.25~~ **6.25**
- **La Bergerade** 70 cl Chasselas Romand 1988 ~~4.95~~ **4.25**
- **Johannisberg** 70 cl Vieux Muret 1988 ~~5.95~~ **5.25**
- **Chasselas Romand Carabiniers** 70 cl Société Vinicole de Perroy 1988 ~~5.65~~ **4.65**
- **La Côte Vallonnette** 70 cl 1988 ~~6.75~~ **5.95**

3 pour 2 DENNER Café



Viennois VAC 500 g moulu

1 paquet de 500 g 5.95
3 paquets de 500 g

Vous économisez 33% 11.90

Crème à fouetter UHT

2,5 dl ~~3.30~~ **2.80**



Avantageux et d'excellente qualité

Gerber Gala Duo

Fromage double crème 80g ~~3.50~~ **2.75**

2 boîtes

BON 2.- Valable à l'achat de Salami Citterio. Valable jusqu'au 30.12.89 (1 seul BON valable par achat)

Frisco Ice-Party Nostalg

6 pièces (2x Nougat / 2x Vacherin / 2x Forêt-Noire) 500g ~~10.25~~ **8.25**



Champagne + Vin mousseux

Champagne

- **Mumm Cordon Rouge** brut 75 cl ~~28.45~~ **26.45**
- **Pommery** brut 37,5 cl ~~14.95~~ **13.95**
- **Laurent-Perrier** brut 75 cl ~~27.40~~ **25.40**

Vin mousseux

- **Bertrand Lamotte** 75 cl - Blanc de Blanc - Rosé ~~6.25~~ **5.25**
- **Henkell** 75 cl - brut - sec ~~12.50~~ **11.50**
- **Freixenet** 75 cl Cordon Negro sec méthode champenoise ~~12.20~~ **11.20**

Coca-Cola

Bouteille PET 1,5 litre ~~2.20~~ **1.85**

Pâtes Bonita

- Spaghetti 500g ~~1.85~~ **1.50**
- Nouilles 4 mm 500g ~~1.95~~ **1.50**

Nescafé Gold

- de Luxe 200g ~~13.65~~ **11.95**
- Espresso
- Finesse

- Ambiance 200g ~~14.55~~ **12.95**
- Serenade

Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des

bons de tabac

d'une valeur de **Fr. 1.25**

HIT-SUPER-ECONOMIQUE

BON 4.-

Valable à l'achat de 2 produits de lessive liquide au choix

Valable du 19.12 au 30.12.89. (1 seul bon valable par achat)

Kamill Crème pour les mains 100 ml ~~2.95~~ **2.45**

Calgonit Détergent pour machine à laver la vaisselle 4x1,1kg ~~13.75~~ **9.50**

Ariel Lessive complète 30°-95° ½ kg gratuit 5,5 kg ~~18.90~~ **15.50**

Nous sommes toujours plus avantageux! La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites! Valable dès le: 20.12.89. DO-51/201289

L'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (EICN - ETS) au Locle met sur pied un cours en optique intitulé:

Panorama des applications techniques de l'optoélectronique et de l'optique cohérente

Professeur: M. Philippe Bovay, ing. EPFL.

Lieu: EICN - ETS, avenue Hôtel-de-Ville 7, 2400 Le Locle.

Début du cours: 7 février 1990.

Durée: 8 mercredis soir de 20 à 22 heures.

Inscription: jusqu'au 15 janvier 1990 au secrétariat de l'EICN - ETS, avenue Hôtel-de-Ville 7, 2400 Le Locle.

Coût: Fr. 200.- par personne.

immobilier

A vendre à Pesoux

petite propriété de 3 appartements

Dégagement au sud et vue imprenable sur le lac.

Faire offres sous chiffres 28-950257 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

André Besson

MALET

L'homme qui fit trembler Napoléon

Droits réservés éditions France-Empire, Paris

Il était évident que l'Empereur tiendrait à commander en personne la Grande Armée et qu'il s'éloignerait de France pour de longues semaines. Les conjurés auraient alors tout le temps d'agir à leur guise pour mener à bien le coup d'Etat projeté.

Malet décidé à agir seul

Pendant les trois premiers mois de l'année 1812, Malet entra dans une période d'activité fébrile. Bien qu'il ne doutât pas de la sincérité de Lafon dont l'antibonapartisme était aussi virulent que le sien, il ne voulut

pas renouveler les erreurs commises précédemment.

Il décida qu'il serait le maître absolu du complot. Qu'il en contrôlerait tous les tenants et aboutissants. Pour cela, il garderait secrètes jusqu'à la fin les ultimes phases de l'action. Il n'informa donc l'abbé que des grandes lignes de son projet. Il ne lui révéla pas tous les détails comme il avait eu tort de le faire à ses complices lors des deux affaires antérieures.

A plusieurs reprises, Lafon lui proposa de le mettre en rapport avec un noyau de militants royalistes susceptibles de lui apporter une aide efficace. Malet refusa poliment mais fermement cette offre de collaboration. Il ne voulait pas se servir de nostalgiques de l'ancien régime pour renverser l'Empire. Son coup d'Etat serait républicain, même s'il envisageait à présent d'associer, après sa réussite, certains partisans des Bourbons à un gouvernement d'union libérale.

En préparant le complot tout seul, en usant pour cette nouvelle entreprise de son expérience passée, le général savait qu'il mettrait de son côté le maximum de chances. Ainsi, il éviterait les fuites, les trahisons qui

l'avaient si cruellement déçu autrefois.

Avec le recul du temps, au cours de l'approfondissement des événements qui s'étaient déroulés lors des précédentes affaires, il avait compris que celles-ci auraient été de toute façon vouées à l'échec.

A Notre-Dame par exemple, même en tenant à sa merci un grand nombre de personnalités du régime, il lui aurait été difficile de s'assurer durablement le contrôle de la capitale. Fidèle à l'Empereur, l'armée aurait refusé d'obéir au nouveau pouvoir. L'état-major aurait rapidement repris la situation en main.

Pour réussir, les conjurés devaient se rendre maîtres simultanément des trois postes clefs d'où pouvait partir un contre-coup d'Etat: le ministère de la Police, la préfecture de Police et le commandement militaire de Paris.

Ces trois points névralgiques ne pouvant être neutralisés que par des soldats, Malet devait s'assurer de la collaboration d'au moins deux officiers supérieurs pour commander les détachements d'insurgés qui s'empareraient.

Or, parce qu'il se souvenait du manque de

discrétion dont les généraux Guillet et Guillaume avaient fait preuve lors du complot de 1808, il se refusait à solliciter le concours d'anciens officiers républicains dont les bavardages inconsidérés pouvaient faire échouer une nouvelle fois son plan.

Tant qu'il n'aurait pas résolu cet épineux problème d'encadrement, il savait qu'il ne pourrait rien tenter contre l'Empire.

Conspirateur recherche collaborateurs

Le projet du général achoppait donc sur cette difficulté cruciale, lorsque la solution lui en fut offerte inopinément par une confiance de son épouse.

Denise Malet, qui était un être d'une infinie bonté, ne rendait pas seulement visite à son mari. Elle allait voir aussi fréquemment un autre prisonnier d'Etat pour lui apporter le réconfort de sa présence. Il s'agissait d'Eve-Demaillot, toujours incarcéré à la prison de La Force car il n'avait pu bénéficier d'une mesure de clémence comme son coaccusé. Dans la mesure de ses moyens financiers fort restreints en raison des circonstances, elle apportait au détenu quelques colis de nourriture et des vêtements chauds. (A suivre)

autos-motos-vélos

MODÈLE SPÉCIAL LANCIA Y10 by AUTHIER:
UN ÉQUIPEMENT D'UNE VALEUR DE 2400 FRANCS
POUR 100 FRANCS SEULEMENT.



Lancia Y10 by Authier Fr. 16 590.-.

Le modèle spécial Lancia Y10 by Authier est doté d'un équipement pratique, symphonique et sympathique:

- skis de marque Authier
- fixations GEZE G90 V.I.P.
- porte-skis Y10
- autostéréo Clarion
- haut-parleurs 40 W
- bandes de décoration latérales

Vous obtiendrez ce modèle spécial en version GT i.e. 1300.
Allez la voir chez votre concessionnaire Lancia.

LANCIA Y10 by AUTHIER

GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

divers

PI INFORMATIQUE

C'est pas tous les jours Noël !!!

Ordinateur **ATARI MEGA ST-4**, 4 Mo de RAM, disque dur de 30 Mo, imprimante laser 300 DPI, 8 pages/min., programme de dessin, traitement de texte. Pour Fr. 6590.- au lieu de Fr. 7790.-

Ordinateur **ATARI MEGA ST-2**, 2 Mo de RAM, disque dur de 30 Mo. Pour Fr. 2790.- au lieu de Fr. 3780.-

Ordinateur **ATARI PC-4 (Compatible IBM AT)**, 1 Mo de RAM, 80286 à 16 MHz, écran couleur VGA, disque dur de 40 Mo. Pour Fr. 3990.- au lieu de Fr. 5180.-

DÉMANDEZ NOTRE LISTE D'OFFRES POUR NOËL

RUE DU CROIX 2 - 1880 BEX - TEL. 025/ 63 13 79

PASSAGE DU CENTRE 4 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS - TEL. 039/ 28 17 40

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC UNE CONFIGURATION ATARI LASER

Case postale 476
Avenue Léopold-Robert 84
2301 La Chaux-de-Fonds 1
SOCIÉTÉ ANONYME ☎ 039/23 36 76

Des idées-cadeaux

qui sortent de l'ordinaire

Objets authentiques d'art et d'artisanat de Chine

Émaux peints et cloisonnés, laques gravés de Pékin, porcelaines style antique, tapisseries K'o-sseu, peintures sur soie, pierres gravées semi-précieuses, bois gravés, paravents, etc.

Exposition et magasin ouverts
Léopold-Robert 84, 2^e étage

Horaires en décembre:
Lundi et mardi: FERMÉ.
Mercredi à vendredi de 14 à 18 heures.
Nocturne: 14 décembre de 14 à 22 heures.
Samedi de 10 à 17 heures.

012048

L'annonce, reflet vivant du marché

Tentation appelle Croc

Des mots doux dans la nuit

Messagerie AMITEL



L'Impartial

* IMPAR # Le canard de génie
Service télématique L'Impartial

divers

La Paternelle

La Section et la Commission de Noël vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

123359

Eric Dubois et Nicole Berra

DIALOGUER... DÉLIRER...

S'INVENTER... IMAGINER...

S'ÉCLATER... RÊVER...

FRAPPEZ * IMPAR #

Amitel
Messagerie vidéotex



L'Impartial

* IMPAR # Le canard de génie
Service télématique L'Impartial

Arceles MUSIC

Av. Léopold-Robert 51
2300 La Chaux-de-Fonds
Vous épargnez avec la carte fidélité...
12150



Dick Optique
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
012367

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Le 286 de choc !

ATS
ADVANCED TECHNOLOGY SYSTEMS

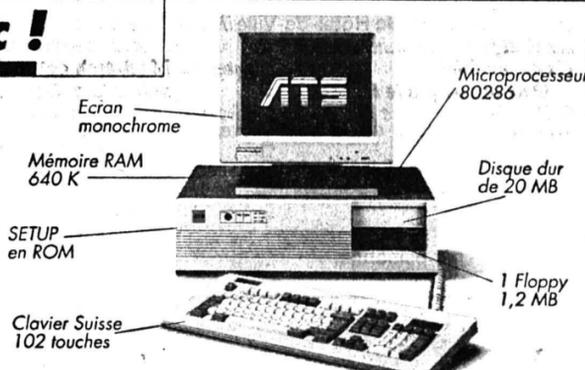
Seulement: **Fr. 2990.-**

Distributeur exclusif pour la Suisse
ALPHATECH SA

Rue du Collège 1, 1800 VEVEY 2
Tél. 021/ 922 88 77

Quelques revendeurs ATS agréés: VALUD: INFO-MANAGING SA, Renens, (021) 635 66 77 / ROMINFO, Busigny-sur-Laus, (021) 702 41 71 / PRISME INFO, S. Prax, (021) 806 27 21 / VALAIS: OFFICE MODERNE, Sion, (027) 22 17 33 / FRIBOURG: TELSON-PASQUIER-ROMANENS SA, Bulle, (029) 2 24 40 / BUREAU COMPLET, Granges-Paccot, (037) 26 44 44 / GENEVE: INFOLOGO, Genève, (022) 735 19 22 / MCE, Meyrin, (022) 782 85 03 / NEUCHÂTEL: FRIEDRICH SA, La Chaux-de-Fonds, (039) 23 54 74 / TESSIN: DATAECO, Lugano, (091) 57 33 72

000982



Microprocesseur 80286
Disque dur de 20 MB
1 Floppy 1,2 MB
Clavier Suisse 102 touches
SETUP en ROM
Mémoire RAM 640 K
Ecran monochrome

Fiabilité totale, service après-vente garanti !

CDS
CDS Informatique SA
Collège 25
2017 Boudry
☎ 038/42 47 20

Vente de matériel d'occasion
Parfaite condition
Grandes marques
Prix intéressants
Paiement comptant
Ouvert de 8 heures à midi, l'après-midi sur rendez-vous.
087642

immobilier

Pour une mensualité comparable à un loyer, devenez propriétaire à **SAINT-IMIER**

A vendre appartement de 4½ pièces

Mensualité: Fr. 850.- (charges comprises)
Fonds propres à constituer dès Fr. 23 000.-
000440

Bureau de vente:
Malleray 032/ 92 28 82
HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

cti
gestion immobilière sa

Raffinerie 1 - 2000 Neuchâtel - ☎ 038/24 22 44

A louer tout de suite ou à convenir
Temple-Allemand 101,
à La Chaux-de-Fonds

2 pièces

Fr. 700.- + charges.

Refait à neuf, cuisine agencée.

Renseignements et visites s'adresser à la gérance.
000152

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMOBILIER

SITC
Tête-de-Ran

presently has openings for the following fulltime positions:

- for our hotel & restaurant management training centre:
- teacher in hotel & restaurant operations;
- instructor for kitchen operations;
- assistant instructor for service operations.

Candidates should have at least, four years experience and be fluent in english.

For our restaurant operation Pour nos restaurants

Directeur de nos restaurants
Le candidat idéal sera diplômé d'une école hôtelière avec un minimum de quatre années d'expérience comme assistant du directeur d'un restaurant.

Nous offrons: bonnes conditions, participation au rendement et à l'augmentation du chiffre d'affaires.

Nous demandons: maîtrise parfaite du français et du suisse-allemand, bonne présentation, aimant le contact avec la clientèle, aptitude à la vente. Vu l'intégration de notre école hôtelière avec les restaurants, quelques notions d'anglais seraient un avantage, mais pas une nécessité.

Faire offres à:
SITC Tête-de-Ran - 2208 Tête-de-Ran
8248

Vive le Smackintosh!

Disons-le: l'idée qu'un élève chaux-de-fonnier ne taperait pas sur le même clavier qu'un élève neuchâtelois nous a d'abord paru abstruse, voire stupide. Comme s'il ne suffisait pas d'avoir dans ce petit pays 23 systèmes éducatifs. Comme s'il fallait graver dans le silicium un clivage passé de mode entre le Haut et le Bas du canton.

Mais il faut prendre le problème par l'autre bout, c'est-à-dire par la base. Car bien avant que l'informatique devienne une tarte à la crème, des enseignants ont appris à maîtriser l'ordinateur, ils ont mendié un peu de temps et d'argent pour avoir une machine et initié ceux de leurs collègues qui ne trouvaient pas l'idée trop farfelue.

C'est, quand on y pense, une chose étonnante: de l'introduction de l'informatique en «ACO» à son statut de branche obligatoire, l'école secondaire trouve parmi ses profs toutes les compétences nécessaires. Il faut définir un programme, rédiger des cours, former les enseignants à une discipline nouvelle? D'autres enseignants sont là pour le faire.

Ajoutons que ces compétences ne tombent pas du ciel, que c'est un travail dont le volume est largement sous-estimé par les collègues, bref qu'il faut être atteint de quelque virus.

C'est sur ce travail que le DIP a eu la chance et l'intelligence de s'appuyer. Il n'y a pas de motivation sans responsabilité, et chacun devra maintenant démontrer que son choix était bon. Il faudra aussi, et c'est une exigence très positive, que le cours cantonal dépasse les particularités du matériel.

Oublions un peu le Haut et le Bas, le Smacky et le Macintosh. Les élèves peuvent déjà être certains qu'ils travailleront sur un bon ordinateur. Ils ont aussi de fortes chances de tomber sur un bon prof.

Jean-Pierre AUBRY

En bref

La disquette contre-attaque

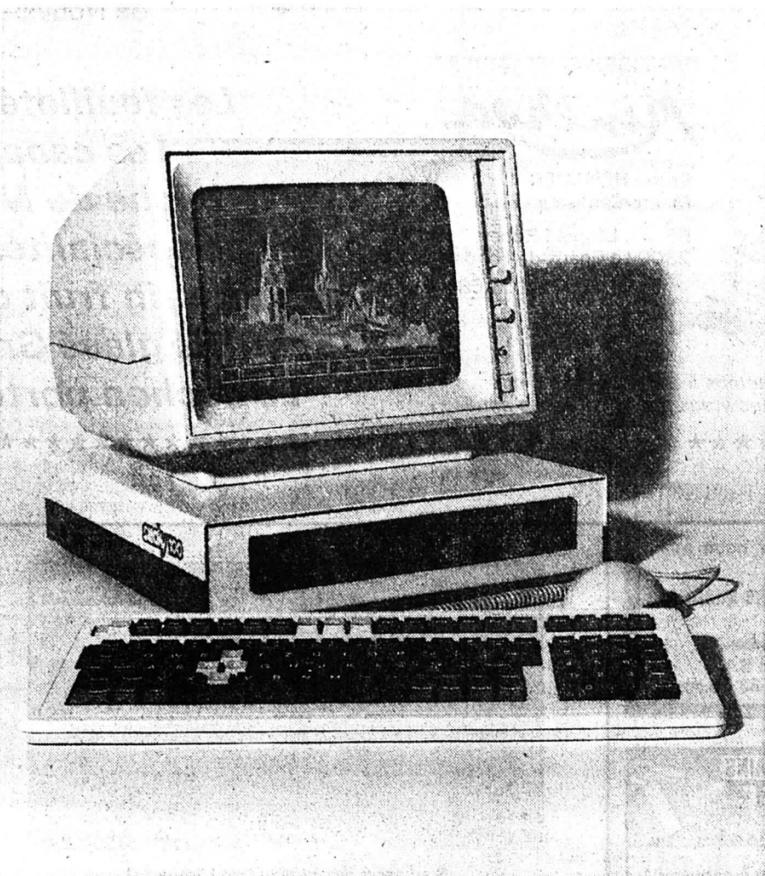
Encore les Japonais: ils proposent des lecteurs de disquettes de 3 1/2 pouces stockant 16 Mo ou 27,8 Mo de données. Une disquette de ce dernier type en remplace une vingtaine d'autres, et devient un moyen intéressant de sauvegarde du disque dur. Les temps s'annoncent difficiles pour les streamers.

Soucis de stars

Pratique pour se débarrasser des enqueteurs et des maniaques: le numéro du téléphone qui vous appelle apparaît avant qu'on ait décroché. Mais ça pose déjà un problème aux Etats-Unis: les stars risquent de divulguer leur numéro confidentiel chaque fois qu'elles appellent le plombier.

Les deux ordinateurs des écoliers

Canton de Neuchâtel: la découverte ou la continuité



Hors des modes et des standards, le Smackintosh 100 s'est fait une place de premier de classe.

Quel ordinateur pour l'école secondaire? La réponse neuchâteloise est double: Macintosh pour La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Cernier, Smackintosh pour les autres. Les partisans du Smackintosh ont décidé de poursuivre le travail entrepris avec une machine taillée sur mesure pour l'école. Les adeptes du Macintosh ont voulu aller voir quelle informatique on fait hors des salles de classe.

A la rentrée 1990, l'informatique deviendra une branche obligatoire pour les élèves de dernière année secondaire. Ce sera une heure hebdomadaire concentrée, pour plus d'efficacité, à raison de deux heures par semaine pendant un semestre.

Selon le collège qu'ils fréquentent, les élèves ne manieront pas le même ordinateur. Le Département neuchâtelois de l'instruction publique a en effet décidé de ne pas imposer un matériel, mais de laisser les collèges choisir.

Le haut du canton a opté assez massivement pour le Macintosh: les trois collèges de La Chaux-de-Fonds, celui du Locle ont été rejoints par Cernier. Le bas du canton, le Val-de-Travers, mais aussi Les Ponts-de-Martel restent fidèles à Smackintosh.

Eric Morier à La Chaux-de-Fonds, Jean-François Paul à Neuchâtel nous ont expliqué ce qui les avait fait pencher pour l'une ou l'autre des machines. Tous deux initient déjà les élèves à l'informatique dans le cadre des activités à option. Et si leur choix est différent, leurs appréciations sur les principaux éléments du débat sont très proches. Chacun reconnaît que l'autre camp a d'excellents arguments.

SMACKY, CET INCONNU

Il convient sans doute de présenter rapidement Smackintosh, presque

totallement inconnu hors des milieux de l'enseignement. C'est en effet dans les écoles que la machine conçue par le professeur Nicoud, de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, a choisi de faire carrière, à l'abri des guerres commerciales pour imposer un standard.

Il ne faudrait pas conclure de cette discrétion que l'ordinateur vaudois est un jouet. Il fait tourner un microprocesseur puissant, le 68000 de Motorola, comme le ST d'Atari et la plupart des Macintosh. Autre ressemblance avec ces cousins auxquels il n'a rien à envier: les menus, les fenêtres, les icônes et la souris (en deux mots l'interface graphique) qui rendent l'utilisation de l'ordinateur plus intuitive et plus facile.

Les classes sont équipées de Smackintosh 100, successeur du Smackintosh 6 des temps héroïques. Un Smackintosh 324, le haut de gamme d'Epsitech, est venu s'y ajouter pour tenir le rôle du serveur.

On connaît mieux les machines d'Apple. Le Macintosh Plus a l'allure caractéristique que donne à la famille l'écran de petite taille intégré à l'unité cen-

trale. Sur le marché, le Macintosh SE est en train de prendre la relève, et le «MacPlus» va terminer dans l'enseignement une carrière d'ailleurs brillante.

HORS DE L'ÉCOLE

Pourquoi quitter ce bon vieux Smackintosh? «On voulait un appareil plus ouvert sur la vie non-scolaire, une machine qu'on peut acheter, dit Eric Morier. Le réseau Mac entrait exactement dans ce qu'on voulait». La machine est proche du Smackintosh par ses icônes, elle a une foule de logiciels, qui sont d'une qualité remarquable.

Avoir une machine plus courante, «c'est un argument qui se défend», dit Jean-François Paul. J'aurais hésité davantage si on n'avait pas déjà le Smackintosh. Cet acquis, ce n'est pas seulement le matériel, mais le travail qu'il a fait, comme d'autres enseignants, pour se mettre au Bas et au Logo, pour se créer un environnement informatique, des supports de cours.

Quittons là la programmation, trop ardue pour que le cours obligatoire puisse faire plus que l'effleurer. Cela servira surtout à montrer que l'ordina-

teur n'est pas magique, qu'on le maîtrise, laborieusement.

RÉSEAU: UN POINT POUR SMACKY

Et abordons un point fort de Smackintosh: le réseau. Tous les appareils sont interconnectés, n'importe lequel peut être le serveur. «C'est très adapté à une utilisation collective et pédagogique», remarque Jean-François Paul.

Eric Morier ne cache pas que le réseau a été, côté Macintosh, l'occasion de mauvaises surprises. Il a découvert que si 12 élèves voulaient utiliser le même logiciel, ce dernier devait être présent à ... 12 exemplaires sur le disque dur du serveur. Ce qui est, entre autres problèmes, plutôt encombrant.

Solution de remplacement: que les élèves chargent le programme avec une disquette. Mais le MacPlus exige pour cela des changements de disquette assez nombreux pour dégoûter la plupart des gens de l'informatique. On va donc demander un deuxième lecteur de disquettes pour chaque ordinateur.

LOGICIELS GRATUITS ET MOUVANTS

Epsitech a une particularité qui fera sans doute rêver bien des utilisateurs non-scolaires: une fois la machine payée, tous les logiciels sont gratuits, qu'il s'agisse de nouveautés ou de mises à jour. Quand un enseignant a un souhait ou un problème, il peut téléphoner au concepteur du logiciel. Et il y a de bonnes chances pour qu'une nouvelle version apparaisse assez rapidement.

C'est à la fois une qualité et un défaut: de l'avis général, ça changeait un peu trop souvent. Pas mal d'utilisateurs auxquels on ne permettait pas de prendre des habitudes ont jeté l'éponge.

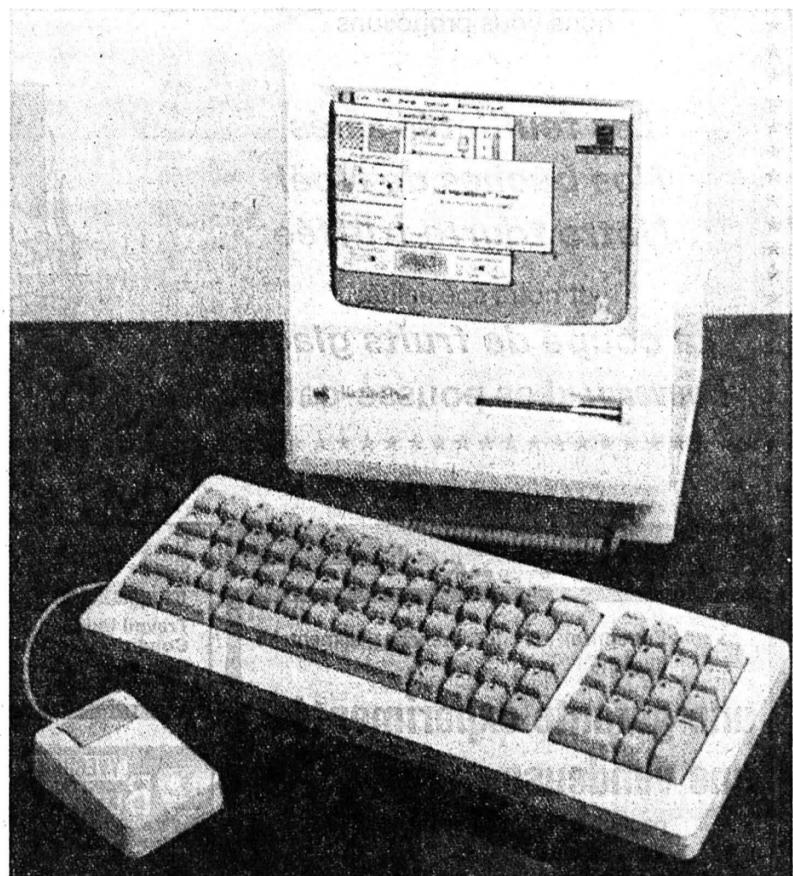
Mais côté Mac, on se heurte aux défauts d'un logiciel comme à un mur. Pas question de téléphoner aux auteurs de MacPaint pour leur dire qu'on n'arrive pas à sauvegarder deux versions successives d'un dessin sous le même nom...

AUTRE MACHINE AUTRES PROBLÈMES

Eric Morier tire quelques conclusions de l'expérience: «Le fait de changer d'appareil n'élimine pas les problèmes. Avec Smackintosh, l'utilisateur essuie les plâtres. On se disait que ça appartenait au passé. Mais il y a d'autres problèmes, entre autres le fait qu'on a affaire à des vendeurs, de vrais commerciaux, plus à Mme Nicoud (la femme du concepteur du Smackintosh)».

Chacun ses problèmes donc, mais l'essentiel est sans doute que ceux qui se sont investis dans l'informatique aient pu choisir, et qu'ils ne regrettent pas leur choix. Entre la découverte et la continuité, l'informatique à l'école part sur de bonnes bases.

Jean-Pierre AUBRY



Le Macintosh Plus tel qu'il apparut en 1986: il ressemble au premier Macintosh, les défauts en moins.

Les laissés pour compte

S'il y a deux élus, il y a aussi des laissés pour compte. L'idée d'aller voir hors de l'école ne menait pas forcément à Macintosh. Mais les autres possibilités entraînaient de gros boulets.

● Commodore: le 64 ou le 128 sont sans aucun doute les machines les plus proches des élèves. Ils n'ont jamais été dans la course. Hors des programmes de jeu, on débarque

dans des logiciels plutôt rustiques. Par exemple: les traitements de texte sans caractères accentués...

● Compatibles IBM-PC: on aurait pu trouver là meilleur marché que Smackintosh ou Macintosh, dont le point commun est d'être chers. Mais l'interface graphique était une exigence logique. Au moment du choix l'offre en logiciels était pauvre

sous GEM (et elle l'est restée) comme sous Windows (où ça se développe, mais c'est récent).

● Atari ST: pas cher du tout et pourvu d'une interface graphique, c'était un challenger sérieux. Mais il lui manquait un réseau fiable (qui existe aujourd'hui). La machine souffrait quand même de logiciels plus disparates que ceux du Mac.

PUBLICITÉ

Nouveau: Macintosh Portable

Apple + Hewlett Packard = Collaborations et Recherches

Macintosh + Périphériques* = Compatibilités et liaison sûre

Apple & HP
Mac & Les Périph...



AFE informatique SA
D. Jeanrichard 22
La Chaux-de-Fonds



Apple Computer
L'avenir entre vos mains

Votre représentant pour
La Chaux-de-Fonds & env.

- * Périphériques HP:
- DeskWriter = La qualité d'une Laser
- PaintJet = La Couleur à jet d'encre
- ScanJet Plus = La Digitalisation
- Les Plotters = La Précision du dessin



R. Daniel-Jeanrichard 22
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 54 74
Téléfax 039/23 54 83

NOËL



Pour votre table de fêtes nous vous proposons

**Les feuilletés salés
Nos bûches de Noël
Notre tourte truffée**

et notre spécialité:

**La coupe de fruits glacés
Nouveau: «Les pousse-café»**

*Plaisir d'offrir
Plaisir de recevoir*



CONFISERIE - TEA-ROOM

Minerva

Bruno HENAUER
Maître-Confiseur
66, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 16 68

*Nous présentons à tous nos clients et amis
nos meilleurs vœux pour la nouvelle année*



NOUVEL-AN

Tout pour votre réception de Nouvel-An

**Les feuilletés salés
Les canapés
La bûche de Nouvel-An
Nos spécialités glacées
Le vacherin fruit de la passion
le soufflé glacé Grand-Marnier
Le cochon porte-bonheur**

● offres d'emploi

Entreprise de la branche alimentaire cherche

**une gérante expérimentée
une vendeuse**

pour un magasin du centre ville.
Bons salaires.
Faire offres avec les documents usuels sous chiffres 28-950259 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

L'annonce, reflet vivant du marché

Nous demandons, pour notre service de réparations
un installateur sanitaire qualifié
Travail indépendant.
Conditions intéressantes.
Schaub et Mühlmann SA,
Progrès 88, ☎ 039/23 33 73.012162



engage tout de suite ou à convenir
cuisinier avec CFC
Bon salaire, congés réguliers.
Pour rendez-vous
Tél. au 024/21 49 95
Demander M. J.-G. Criblet
14805



**Notre
magnifique
calendrier
1990**

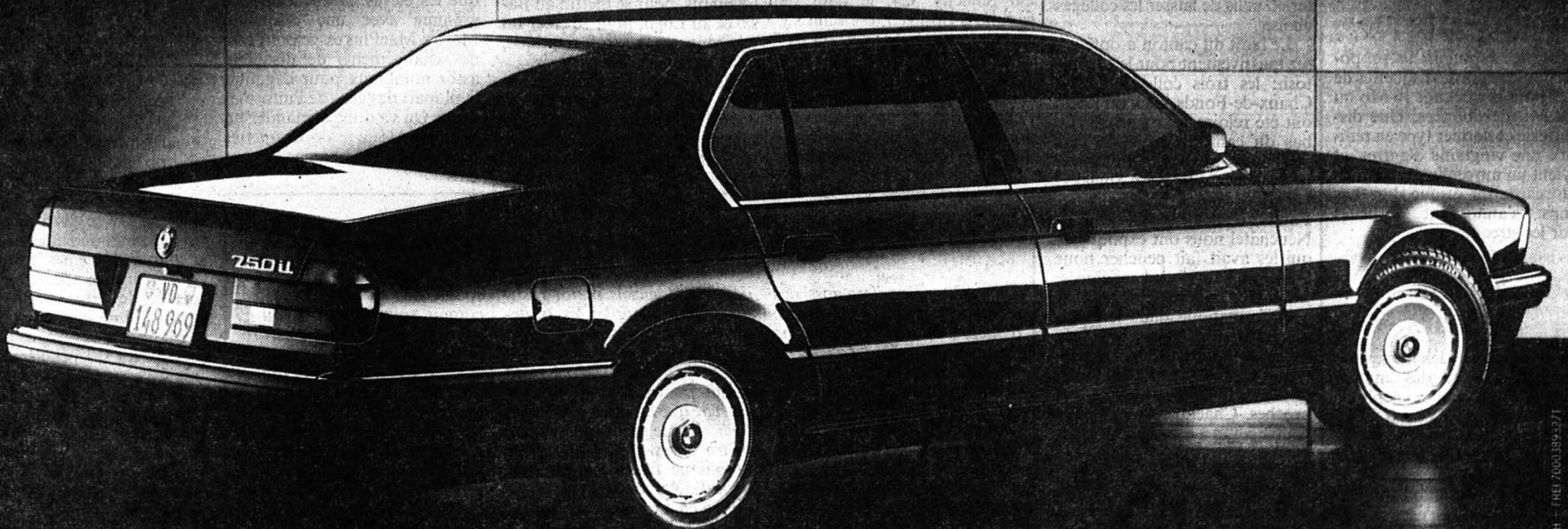
(12 vues de Suisse en couleur)
est en vente
au prix exceptionnel de

Fr. 5.- pièce

(y compris fourre d'expédition) 96

S'adresser aux bureaux de L'Impartial
(rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds ou rue du Pont 8, Le Locle) ou verser le montant plus Fr. 1.50 pour les frais d'expédition au
Journal L'Impartial, CCP 23-325-4.
(Pas d'envoi contre remboursement)

**Associer exclusivité et sécurité en hiver:
BMW série 7 avec ASC.**



Désormais, toutes les BMW de la série 7 sont équipées du système électronique ASC (Contrôle automatique de stabilité). Il permet d'éviter le patinage des roues motrices et

garantit une traction optimale, quelles que soient les conditions de la route. Résultat: aucun problème de démarrage sur route enneigée ou verglacée, une stabilité accrue dans les virages,

des accélérations optimales. La nouvelle BMW série 7 avec ASC suit parfaitement sa trajectoire. Même dans les situations critiques. Achat ou leasing. Votre agence

officielle BMW saura vous conseiller judicieusement.
BMW (Suisse) SA,
8157 Dielsdorf.

(Valable pour les véhicules produits à partir de novembre 89.)



Le plaisir de conduire

Le match à gagner

LNA de basketball: City Fribourg au Pavillon ce soir

Des occasions comme cela, il ne faut pas les manquer! Ce soir (coup d'envoi à 20 h 30), les basketteuses chaux-de-fonnières auront l'occasion, contre les Fribourgeoises de City, de se hisser au troisième rang de LNA. Deux points séparent en effet City du BBCC.

Si les Chaux-de-Fonnières entendent toutefois réaliser l'exploit, elles devront se montrer bien plus concentrées que lors de leurs derniers matchs à la maison. Car City saura profiter des moindres largesses neuchâteloises.

BLOC COMPACT

Emmenées par l'Américaine Janice Walker (meilleure joueuse du territoire helvétique), les Fribourgeoises peuvent de plus compter sur l'apport - et il n'est pas des moindres - de Danièle Reichenbach ou de la grande (et belle!) Jana Koller.

Mais City, c'est avant tout un bloc homogène, capable d'imposer son jeu à n'importe qui. Les détentrices de la Coupe de Suisse n'ont perdu que deux rencontres jusqu'à présent, contre Nyon et Fémina Lausanne (respectivement 66-67 et 71-77). Soit les deux équipes qui les précédèrent...

Lors du match aller, La Chaux-de-Fonds avait opposé une belle résistance, mais s'était néanmoins inclinée (78-64). Chez nous, nous avons les moyens de nous imposer. Isabelle Persoz est catégorique. Et confiante.

OPPORTUNITÉ

Et elle a raison. Ses joueuses ont toujours su se dépasser lors des grands rendez-vous. La victoire acquise au détriment de Birsfelden, la courte défaite concédée à Nyon, ou encore la victoire contre City (77-76) l'an dernier sont autant d'éléments qui en attestent.

La Chaux-de-Fonds a donc l'opportunité de faire un pas peut-être décisif vers la participation au tour final pour le titre. Et il serait à regretter que Zorica Djurkovic et ses coéquipières ne sachent pas prendre leur chance.

La valeur de l'adversaire, la troisième place en ligne de mire: deux éléments qui de-

vraient transcender les Chaux-de-Fonnières. Réponse dès 20 h 30...

AU PROGRAMME MERCREDI

DAMES. LNA (12e journée): La Chaux-de-Fonds - City Fribourg (Pavillon des sports, 20 h 30).

Renaud TSCHOUMY



Les Chaux-de-Fonnières devront tout particulièrement se méfier de l'Américaine Janice Walker (No 10, ici contre Birsfelden lors de la dernière finale de Coupe). (ASL)

A l'impossible nul n'est tenu!

Le leader facile en deuxième ligue

● SAINT-IMIER - UNIVERSITÉ II 51-92

Quand on est lanterne rouge et qu'on va affronter le leader et favori du championnat dans sa salle, il n'y a guère d'illusions à se faire. C'est logiquement que Saint-Imier a baissé pavillon devant Université II.

Les toutes premières minutes mises à part, le temps de s'adapter à une défense de zone efficace, les Universitaires se sont offert une belle balade de santé. Ils avaient tous les atouts en main pour

s'offrir une nouvelle victoire sans discussion. Supérieurs en taille, adroits dans les tirs à distance, ils pouvaient aussi faire valoir la vista de leurs 17 ans. Et n'allez pas croire que cette jeunesse se traduise par un manque d'expérience, la plupart des acteurs étant sur la brèche depuis plusieurs années en championnat cadets, juniors, seniors, ainsi qu'en sélection cantonale, voire nationale. En face, les visiteurs n'avaient que leur bonne volonté à mettre dans la balance. (jz)

► GYMNASTIQUE

La relève soviétique à la hauteur Nadia Comaneci en vedette lors de l'année 1989

Dimitri Belozertchev et Elena Chouchounova à la retraite. Vladimir Artemov à la faute à un agrès du titre. Et pourtant, la victoire. Les victoires. Au rendez-vous mondial de Stuttgart, l'URSS a su se passer des services de son double champion du monde et de ses deux champions olympiques de Séoul.

Chez les garçons, quand Artemov est tombé à la barre fixe, le titre se jouait entre ses compatriotes Igor Korobchinski et Valentin Moguilny. Chez les filles, Svetlana Boginskaia, Natalia Lachtchenova et les autres ont repris à Aurelia Dobre et aux Roumaines les titres que Elena Chouchounova et son équipe avaient laissé échapper lors de la précédente édition, deux ans plus tôt à Rotterdam.

PETITES FILLES...

Comme prévu, la relève soviétique s'est montrée à la hauteur. Quelle autre nation aurait pu remplacer de tels champions en un an et «sortir» un Korobchinski et une Boginskaia, tous deux auteurs du doublé Championnats d'Europe-Championnats du monde?

CONQUIS

Si Korobchinski semble plus se rapprocher d'Artemov-le-métonome que de Belozertchev-l'enfant-terrible ou de Moguilny-le-fantasque, Svetlana Boginskaia, en revanche, est unique.

Si les petites gymnastes n'ont

pas grandi, le public non plus, qui continue de s'esbaudir et d'applaudir à tout rompre des fillettes qui annoncent leur leçon d'agrès avec l'applica-

tion que mettent les écolières de leur âge à réciter leurs tables de multiplication.

Dans cette cour de récréation, Svetlana Boginskaia fait

figure de grande soeur. Mais, si elle arbore en permanence un visage fermé, qui commence à devenir son image de marque, elle n'en est pas pour autant inexpressive, au contraire. Elle est même en train d'introduire la sensualité dans les compétitions internationales.

Jouant de sa plasticité et de sa féminité, Svetlana Boginskaia a conquis les juges et le public de Stuttgart, qui ont fort apprécié la recherche chorégraphique des Soviétiques dans leurs exercices au sol. Il fallait bien une gymnaste de cette trempe pour succéder à Aurelia Dobre, la princesse lumineuse de Rotterdam.

Mais les princesses aussi peuvent avoir des genoux d'argile. Aurelia a sombré, tout comme sa compatriote Daniela Silivas, encore malheureuse lors des deux grands rendez-vous de ce qui pourrait être sa dernière saison.

NADIA EN VEDETTE

Malgré tout, c'est une Roumaine qui a terminé l'année en vedette: Nadia Comaneci en personne. En 1976, elle avait fait l'histoire en forçant les juges des Jeux olympiques de Montréal à décerner, pour la première fois, la note parfaite de «10».

Treize ans plus tard, elle s'est laissé porter par le grand vent de l'histoire, qui a secoué en 1989 les pays de l'Europe de l'Est. A 28 ans, une nouvelle vie commence pour celle après qui la gymnastique féminine ne fut jamais plus comme avant. (si)



Nadia Comaneci a fait couler beaucoup d'encre en cette fin d'année. Et pas pour des raisons sportives... (AP)

► VOLLEYBALL

Un objectif de plus L'équipe de Suisse féminine avant le CM B

Pour l'équipe de Suisse féminine, 1989/90 s'annonçait comme une saison de transition, de préparation au tournoi qualificatif du championnat d'Europe 1991. Or, un changement de structures au niveau international laisse apparaître un nouveau rendez-vous pour les volleyeuses helvétiques.

En effet, du 3 au 13 juin 1990, la ville espagnole de Cadix accueillera un championnat du monde B.

Les trois meilleures équipes de cette compétition, qui en réunira douze, seront qualifiées pour le championnat du monde A, qui se déroulera en août 1990 en Chine.

ENCORE SIX

Six des douze équipes appelées à jouer l'épreuve espagnole sont déjà connues. Il s'agit de l'Australie, la Roumanie, les Etats-Unis, le Venezuela, l'île Maurice et l'Espagne (pays organisateur).

Six places sont donc encore disponibles, qui seront attribuées aux vainqueurs des confrontations suivantes, à jouer avant le 30 janvier 1990: Bolivie - Algérie, RFA - Hongrie, Tchécoslovaquie - Pologne, Hollande - Finlande, Grèce - Yougoslavie et France - Suisse.

BONNE PRÉPARATION

La rencontre entre la France et la Suisse aura lieu les 9 et 11 janvier prochain à Mulhouse (Palais des sports 20 h) et au Locle (salle communale 20 h). Les Suissesses possèdent incontestable-

ment une chance de qualification.

On se souvient en effet que l'équipe de Peter Nonnenbroich avait battu la France en juin dernier, lors des qualifications pour le championnat d'Europe. L'équipe de France, après le départ de plusieurs joueuses de premier plan, est actuellement en pleine reconstruction.

D'autre part, la Suisse pourra compter sur les retours de la «volleyeuse de l'année» Cornelia Koller (Montana Lucerne) et de Caroline Gugler (Basler), alors que la professionnelle Anne-Sylvie Monnet, qui évolue en Italie, est revenue sur sa décision de mettre un terme à son activité avec l'équipe nationale.

Programmé depuis longtemps, le Tournoi des Quatre Nations aura lieu du mercredi 20 au vendredi 22 décembre et constituera ainsi une excellente préparation pour ce double affrontement franco-suisse. A cette occasion, la Yougoslavie, la Turquie et la Suède seront les adversaires de la Suisse.

LE PROGRAMME

Mercredi 20 décembre à Bâle (Halle St-Jacques). A 19 h: Suède - Turquie. A 21 h: Suisse - Yougoslavie. **Jeudi 21 décembre à Neuchâtel (salle omnisports).** A 18 h 30: Suède - Yougoslavie. A 20 h 30: Suisse - Turquie. **Vendredi 22 décembre à Rothenburg LU (Chärns-matthalle).** A 18 h 30: Yougoslavie - Turquie. A 20 h 30: Suisse - Suède. (si)

► TENNIS

Pas si facilement Mezzadri s'impose à Delémont

Décidément, les amateurs jurassiens de tennis sont gâtés. Quelques jours après le circuit satellite suisse, le dynamique centre de La Croisée a organisé un tournoi A/P qui a réuni un tableau prestigieux avec la présence de 7 des 10 meilleurs joueurs suisses ainsi que plusieurs valeurs montantes du tennis européen.

Face à cette forte concurrence, le Tessinois Stefano Mezzadri (N1/6) a remporté un succès méritoire au terme d'un parcours prometteur.

On retrouva donc en finale le Yougoslave Flego et le Tessinois. Flego prit d'emblée la direction des opérations s'adjugeant le premier set par 6-1. Il menait même par 5-4, service à suivre dans le deuxième et disposa de trois balles de match. Grâce à quelques retours de grande classe, Mezzadri par-

vint à redresser la situation et à remporter le «tie-break» qui suivit Flego accusa le coup et Mezzadri qui avait retrouvé tout son tennis, ne lui céda plus que deux jeux.

Belles satisfactions pour les joueurs jurassiens puisque trois des quatre engagés ont passé un tour, Dominique Siegenthaler (N4/100) l'ayant fait au détriment du Neuchâtelois Gabriel Femenia (n4/71). Son frère Bertrand a battu Thomas Studer alors qu'Olivier Bourquin renouait avec le succès face au Genevois Alexandre Blatter.

Quarts de finale: Z. Zuharski bat V. Frieden 7-6 6-1; Y. Flego bat M. Palme 6-4 7-6; S. Mezzadri bat M. Davide 6-4 6-3; E. Marmillod bat R. Zahraj 6-3 6-4.

Demi-finales: Mezzadri bat Marmillod 6-3 7-6; Flego bat Kuharski 6-7 6-4 6-4.

Finale: Mezzadri bat Flego 1-6 7-6 6-2. (g)

► FLÉCHETTES

Green New invaincu Le championnat cantonal se poursuit

7e JOURNÉE

Green New - Olé Club 4-2
Olé 2 - Shakespeare 1-5
La Chx-de-Fds - Peseux 1 2-4
Peseux 2 - Val-de-Ruz 2-4

180 scores: Eric Steiner (La Chaux-de-Fonds), Stefan Paracka (Shakespeare).

Fermatures supérieures à 100: Tirso Homazabal (Peseux 2) 20 - T20 - D20 = 120; Vin-

cente Blanco (Olé Club) T20 - 20 - D16 = 112.

CLASSEMENT

1. Green New	7-14
2. Olé Club	7-10
3. La Chaux-de-Fonds	7-10
4. Shakespeare	7- 6
5. Peseux 1	7- 6
6. Olé 2	7- 6
7. Val-de-Ruz	7- 1

(sp)

croisitour
Les artisans de l'évasion

Serre 65
☎ 039/23 95 55
La Chaux-de-Fonds

Notre action «BIG APPLE»

NEW YORK

avec DATHAIR continue en janvier, février et mars 2 billets pour

Fr. 1180.-

Départ Mulhouse et Lyon.
Vite, vite places limitées.

12452

mini-annonces

immobilier

Couple avec deux enfants cherche à acheter **MAISON AVEC JARDIN** quartier tranquille et ensoleillé La Chaux-de-Fonds ou environs. ☎ 039/28 26 83 462899

Couple cherche à La Chaux-de-Fonds pour mars 1990 **APPARTEMENT** 4 pièces avec confort dans quartier tranquille, rez-de-chaussée, animaux acceptés, si possible avec garage. ☎ 039/23 07 69, heures des repas. 462728

Vends région Perpignan **MAISON** deux chambres, etc., case postale 291, 2400 Le Locle 470766

Nous cherchons à La Chaux-de-Fonds au plus vite, **GRAND APPARTEMENT**, même sans confort ou à refaire, loyer modéré. ☎ 039/28 41 14, heures des repas. 462928

Vends **2 PIÈCES** + cuisine, maison particulière, plein centre Cannes, 55 m², balcon. SFr. 180 000.- ☎ 0033/93 74 26 72 470777

divers

HIVERNAGE autos-bus, éventuellement place à l'année. ☎ 039/26 77 10 91

ORGANISTE cherche à animer bals, mariages, soirées, etc. ☎ 038/33 35 78 ou 038/25 90 55 85228

marché de l'occasion

A vendre **AUDI 80**, gris métallisé, année 87, 65000 km, expertisée. Tél. heures de bureau 039/26 03 03 12264

à acheter

Etudiante cherche à acheter **PETIT PIANO DROIT**. ☎ 039/23 50 06 (le soir). 462910

à vendre

PIANO À QUEUE SCHMIDT-FLOHR noir, laqué, prix modéré. ☎ 039/44 10 09 le soir. 50840

MAQUETTE MARKLIN 200 x 150 cm écartement «Z» (6 mm) au prix du matériel. Fr. 4000.- (à discuter). ☎ 039/31 36 26, heures repas. 470775

offres d'emploi

Valais central, cherchons **UNE GOUVERNANTE**, environ 30 ans pour s'occuper d'un ménage avec trois enfants. Pour plus de renseignements téléphoner au 027/38 29 66 462927

demandes d'emploi

JEUNE HOMME 25 ans diplômé en mécanique et électricité, polyvalent, sachant travailler de manière indépendante cherche situation. Ecrire sous chiffres 28-470774 à Publicitas, Le Locle.

CADRE en mécanique et micromécanique cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres 28-470776 à Publicitas, 2400 Le Locle.

Tarif 85 ct le mot
(min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclues

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures. Discretion absolue. Sans aucune garantie, reprise de crédit en cours possible. Frontaliers exclus.

Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 21 h 30

11

Offre spéciale du 18 au 23 décembre 1989

Saumon fumé «Pink»

du Pacifique

Plaque de 400 - 600 g env.

le kg ~~41.-~~ **35.-**

Salami Nostrano,

«Comme à la ferme»

le kg ~~26.-~~ **22⁵⁰**

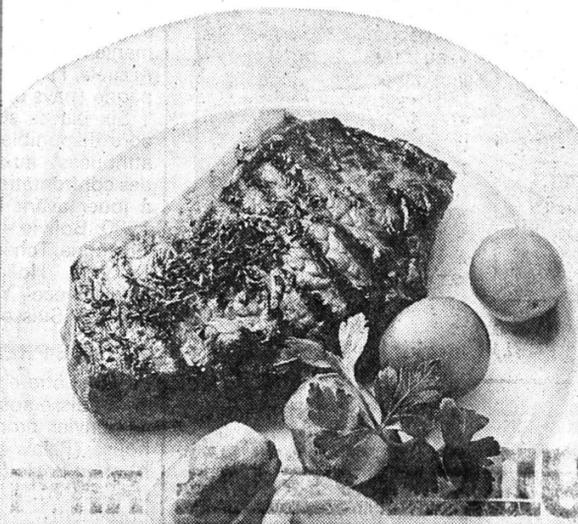
000092

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG



Promotion fraîcheur:
Entrecôte

L'entrecôte est «une pièce de choix du bœuf», surtout quand, comme chez nous, elle est préparée de façon professionnelle. Tendre et juteuse, l'entrecôte est toujours un festin.



Offre spéciale du 20.12 au 23.12

Entrecôte **7.-** de moins
Le kg

Pêches, macédoine de fruits, poires, ananas et abricots en boîtes de 820-850 g - .50 de moins

Jardinières de légumes et légumes à la mode chasseur Favorit en boîte de 425 g - .60 de moins

Multipack jusqu'au 23.12

Multipack jusqu'au 23.12



Exemple: Ananas 820 g (Eg. = 510 g)

220 170

A partir de Eg. (100 g - .33,3)
2 boîtes au choix



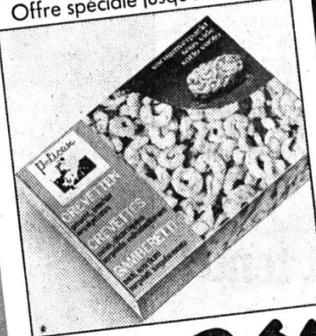
Exemple: Jardinière de légumes 425 g (Eg. = 260 g)

3.- 240

A partir de Eg. (100 g - .92,3)
2 boîtes au choix

Crevettes Pelican surgelées

Offre spéciale jusqu'au 30.12



100 g

3.- 240

Café

Exquisito et Espresso

250 g -.50 de moins

500 g 1.- de moins

1 kg 2.- de moins

Offre spéciale jusqu'au 23.12



Exemple: Espresso (en grains) 500 g

520 420

en grains ou moulu et emballé sous vide (100 g - .84)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale jusqu'au 30.12

Caprice des Dieux Fromage français à pâte molle
200 g **4.50 360**
(100 g 1.80)

Offre spéciale jusqu'au 23.12

Demi-crème UHT
1/2 litre **4.90 390**
(1 dl -.78)

1/4 litre **2.55 205**
(1 dl -.82)

Offre spéciale jusqu'au 30.12

Toutes les tourtes glacées Midor 530 g-620 g 1.50 de moins
Exemple: Vacherin 530 g **7.- 550**
(100 g 1.03,8)

002706

MIGROS

Bouquet-cadeau

Offre spéciale du 20.12 au 23.12

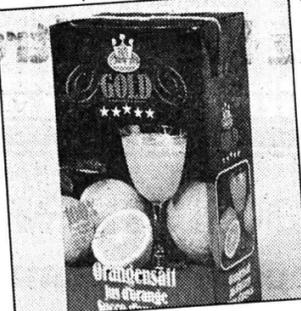


Le bouquet

13.-

Tous les jus de fruits M-Queen Gold -.40 de moins

Multipack jusqu'au 23.12



Exemple: Jus d'orange 1 litre

2.- 160

A partir de 2 litres au choix

Spécialités fumées «Favorit»

Offre spéciale jusqu'au 30.12

Jambon roulé (cuisse, sans couenne)

Le kg ~~24.-~~ **20.-**

Cou de porc

Le kg ~~22.-~~ **19.-**

Palette (sans os)

Le kg ~~23.-~~ **19.-**

Langue de bœuf

Le kg ~~21.50~~ **18.-**

A réchauffer dans l'emballage sous-vide

(du 20.12 au 30.12)

Surprise no 51

Croissants au jambon surgelés

5 pièces 210 g

360 270
(100 g 1.28,6)



Un avant-goût du «Mondiale» Hollande - Brésil et Italie - Argentine amicaux

Quatre des plus grands favoris de la phase finale de la prochaine Coupe du monde s'affrontent aujourd'hui et demain en matches de préparation. Mercredi, à Rotterdam, la Hollande, championne d'Europe en titre, affrontera le Brésil, «tricampeo», alors que jeudi, le champion du monde de 1982, l'Italie, affrontera, à Cagliari, en Sardaigne, le tenant du trophée, l'Argentine.

Les Hollandais présenteront une équipe nettement diminuée face aux Brésiliens. Ainsi, le libero Ronald Koeman n'a pas été libéré par Johan Cruyff, pourtant Hollandais, lui aussi.

Mais, Barcelone n'entend pas louper le coche en championnat d'Espagne, où le Real possède 4 points d'avance sur un trio formé du «Barça», de l'Atletico et de Valence.

PROBLÈMES BATAVES
L'entraîneur batave Thijs Libregts doit également se passer des services du frère de Ronald Koeman, Erwin, tout comme de Bosman, Rutjes et Hofkens, tous quatre engagés, ce même mercredi, en finale de la Coupe de Belgique avec le FC Malinois.

Le demi d'un autre club belge, Frans Van Rooy, a déclaré forfait, puisqu'il doit se soumettre à une opération à l'aîne. Enfin, un accord prévoit que les Milanais Rijkaard et

Van Basten, légèrement touchés, n'évolueront qu'une mi-temps durant. Ainsi, Libregts a fait appel à quelques nouveaux, comme le demi Martin Laamers (22 ans/Vitesse Arn-

hem) et Frank Berghuis (Vollendam), ainsi que John Van Loen, Edward Sturing et Bart Latuheru. Sebastiao Lazaroni, le coach national brésilien, a convoqué

13 joueurs évoluant en Europe. Trois, seulement, viennent du Brésil même: le gardien Taffarel, l'arrière Rocha et l'avant-centre Bebeto.

Romario, auteur de 50 buts en 51 matches avec le PSV Eindhoven, n'est prévu que comme remplaçant. Lazaroni tente un essai Careca-Bebeto à la pointe de l'attaque. En octobre, le Brésil s'était imposé 1-0 en Italie et il rêve d'épingler un autre «grand d'Europe» à son palmarès.

Le match de Rotterdam constitue le point d'orgue des festivités du 100e anniversaire de la Fédération néerlandaise.

BAGGIO JOKER

L'Argentine alignera cinq champions du monde face à l'Italie, soit Maradona, José-Luis Brown, Olarticochea, Batista et Giusti. Carlos Bilardo se rend en Italie avec quatre néophytes, Gorosito, qui évolue en Autriche, Simon, Monzon et Fabbri.

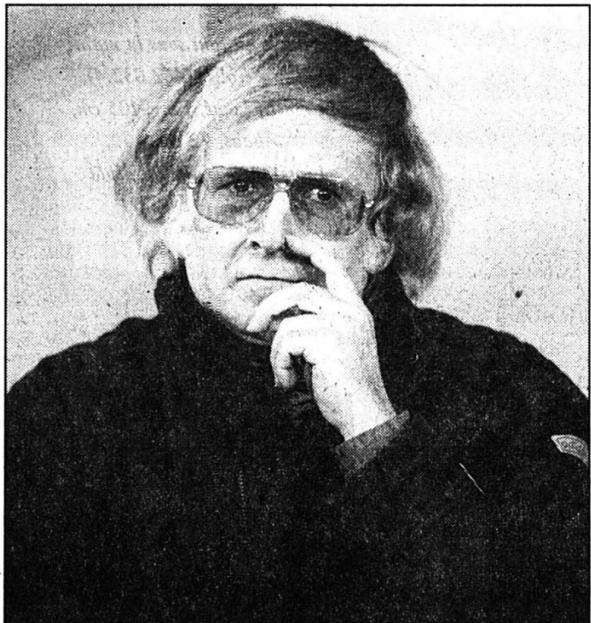
Tout au contraire, Azeglio Vicini, le chef italien, n'a convoqué aucun joueur nouveau dans son cadre de 18 sélectionnés. Manque à l'appel, l'arrière de l'AC Milan Ferri, blessé. Zenga, au but, Baresi, libero, Bergomi, Fusi et Maldini, en défense, De Napoli, Donadoni, Giannini et Berti, au milieu du terrain, ainsi que Vialli et Carnevale en attaque: telle devrait se présenter la «squadra azzurra».

Le Florentin Baggio, légèrement blessé, ne sera utilisé que dans un rôle de joker. (si)



Roberto Donadoni et l'Italie: contre l'Argentine demain à Cagliari. (ASL)

Que de bruits On reparle de Hodgson



Gilbert Gress devrait rester à Neuchâtel Xamax jusqu'à la fin du championnat 89-90. Au moins... (Lafargue)

Depuis plusieurs mois en contact étroit avec l'entraîneur britannique Roy Hodgson, la direction de Neuchâtel Xamax s'est toujours refusée jusqu'ici à confirmer, ou à infirmer, la venue prochaine du coach de Malmoe FF.

Or à Stockholm, en ce début de semaine, Roy Hodgson a déclaré à l'agence suédoise T.T. qu'il avait signé un contrat de cinq ans en faveur du club de la Maladière. Il a précisé qu'il entrerait en fonction en juillet prochain.

Cette affirmation est à prendre très au sérieux. Elle correspond parfaitement aux vues profondes du président

xamaxien Gilbert Facchinetti. Dans l'affaire Hermann - soit son transfert au FC Servette - la position du président avait été ouvertement attaquée par Gilbert Gress.

A cette époque, Gilbert Facchinetti avait volontairement gardé le silence pour ne pas envenimer la situation. Mais cet épisode a singulièrement altéré les rapports de confiance entre les deux hommes.

Gilbert Gress devrait normalement assumer sa tâche à la direction de l'équipe jusqu'à l'échéance de son présent contrat, soit jusqu'au 30 juin 1990. (si)

Les Suisses en gagne-petit Le Xamaxien Gigon brillant face à Maspalomas



Pour sa première sélection en équipe A, le Xamaxien Didier Gigon s'est fait l'auteur d'un but superbe. (ASL)

MASPALOMAS - SUISSE 3-4 (1-1)

A défaut de convaincre, les protégés de Stielike ont divertifié le demi-millier de spectateurs qui assistait à leur match d'entraînement à Maspalomas, aux Canaries, face à l'équipe locale qui évolue en troisième division espagnole (2B groupe 3).

Les Suisses ont dû se contenter d'une victoire sans gloire, 4-3 (mi-temps 1-1), au terme d'une rencontre animée et qui a été marquée par des incidents d'arbitrage. Ne supportant pas la contestation, l'arbitre local n'hésita pas à expulser, pour réclamation, un joueur espagnol et le Lausannois Ohrel (73e).

GIGON BRILLANT

Ulli Stielike ne retira en fait qu'une seule réelle satisfaction de cette nocturne qui marquait la fin du stage de l'équipe nationale. Pour sa première apparition sous le maillot de la sélection A, le demi xamaxien Didier Gigon se montra très à l'aise dans la partie offensive de son rôle. A la 14e minute, il ouvrait la marque d'un spectaculaire retourné. Il aurait pu doubler cet avantage s'il n'avait pas gâché d'autres occasions favorables en première

période. Türkyilmaz, à deux reprises, et Chassot n'exploitaient pas eux aussi des chances de but au cours des quarante-cinq minutes initiales.

Au lieu d'atteindre la pause avec une avance confortable à la marque, les Suisses concédaient l'égalisation sur un coup franc bien botté par Genaro.

CHANGEMENTS

Au début de la seconde mi-temps, le coach helvétique présentait une équipe sensiblement modifiée avec les remplacements de Marini, Hermann et Türkyilmaz par Marini, Sutter et Knup. A nouveau, les internationaux helvétiques prenaient un départ de choix. Ils marquaient après deux minutes grâce à Heldmann. Une mésentente de la défense offrait aux insulaires la possibilité de revenir à 2-2 à la 68e minute.

Une balle plongeante d'Alain Sutter était transformée de la tête par Knup (68e). Sept minutes plus tard, Fischer, sur un coup franc ras de terre des 25 mètres, portait le score à 4-2. Mais les Espagnols réduisaient une nouvelle fois à l'écart sur un exploit personnel de leur meilleur élément, Luna. (si)

Rififi chez les arbitres M. Scheurer sur la sellette

Annoncée puis démentie, la démission de M. Rudolf Scheurer (66 ans) n'était pas encore effective mardi à Berne. Personnage remuant, le chef technique des arbitres des séries supérieures est de plus en plus contesté.

Les sphères dirigeantes de l'ASF lui reprochent une gestion très personnelle de son département. Aux dépassements de budget s'ajoutent des prises de position qui trahissent un autoritarisme mal venu.

Sorte d'état dans l'état, ce secteur de l'arbitrage d'élite était dirigé administrativement par le Lucernois Anton Bucheli, lequel vient de présenter sa démission, officiellement, pour des raisons professionnelles. Il a été imité par le responsable du secteur 2 (séries inférieures), Bruno Hauri de Schönenwerd.

Les trois sections de l'ASF ont été conviées à présenter au plus vite leurs propositions à propos d'une restructuration de la commission des arbitres afin que celle-ci soit opérationnelle dès le 1er janvier 1990. Une fois en possession de ces données, le comité central tiendra une conférence téléphonique. Il se déterminera sur les candidatures avancées et le secrétariat de l'ASF publiera alors un communiqué officiel.

M. Rudolf Scheurer (Bettlach), qui a été élu par le comité central de l'ASF, peut donc fort bien être limogé sans qu'il soit nécessaire d'en appeler à l'assemblée des délégués. C'est l'affaire «FC Wettingen - Klötzli» qui servit de détonateur.

Le Soleurois s'était trop ardemment fait le défenseur d'un arbitre qui, en l'occurrence, n'était pas sans reproche.

(si)

Deux Xamaxiens «capés» Les «moins de 18 ans» en Israël

Pour le tournoi international des 12 nations, qui aura lieu du 25 décembre au 3 janvier en Israël, le département technique de l'ASF a retenu dix-huit joueurs au sein de la sélection des «moins de 18 ans».

LA SÉLECTION SUISSE

Gardiens: Florent Delay (né en 1971/Servette) et Steeve Terranova (1973/Martigny).

Défenseurs: Ivan Bonfanti (1971/Lugano), Olivier Charvoz (1972/Sion), Thomas Hurni (1971/Neuchâtel Xamax), Jérôme Reumer (1973/Servette), Pascal Théo-

doloz (1972/Sion) et Rico Tinner (1971/Juventus Zurich).

Demis: Sébastien Barberis (1972/Lausanne), Severin Collenberg (1972/Sion), Raphaël Comisetti (1971/Lausanne), Samuel Margarini (1972/Locarno), Alexandre Rey (1972/Sion) et Ronald Rothenbühler (1971/Neuchâtel Xamax).

Attaquants: Alexandre Clot (1972/Lausanne), Sébastien Gummy (1972/Etoile Carouge), Andreas Höhener (1972/Brühl Saint-Gall) et David Orlando (1971/Monthey). (si)

Maspalomas (Grande Canarie): 500 spectateurs.
Arbitre: M. Gordero Viera (Esp).
Buts: 14e Gigon 0-1; 31e Genaro 1-1; 47e Heldmann 1-2; 56e Richard 2-2; 68e Knup 2-3; 75e Fischer 2-4; 80e Luna 3-4.
Expulsions: 67e Peque; 73e Ohrel.
CD Maspalomas: Basilio;

Pepote (46e Almeida II); Mini, Ordoki, Genaro; Almeida I, José (46e Paquito), M. Angel, Richard, Momo (46e Luna), Valencia (46e Peque).
Suisse: Walker, Fischer; Marini (46e Hottiger), Schepull, Baumann; Ohrel, Heldmann, Gigon, Hermann (46e A. Sutter); Chassot, Türkyilmaz (46e Knup). (si)

La poisse pour Lausanne

Le gardien international du Lausanne-Sports, Stefan Huber (23 ans), a subi une intervention chirurgicale à Lausanne, mardi, suite à sa rupture du tendon du coude gauche subie le 10 décembre, dans le match face à Saint-Gall, en repoussant un

tir violent de Gambino. Le portier de l'équipe d'Umberto Barberis sera indisponible pour trois mois environ.

Il avait déjà dû déclarer forfait pour Espagne-Suisse et le camp d'entraînement de l'équipe nationale.



Pour qu'il ait tout sous la main:
pupitre d'écolier (462.032.4),
pin massif laqué. Larg. 105 cm,
haut. 72 cm.

Livré 329.-/retiré au dépôt

285.-

Michel potasse ses cours avec l'ardeur
de qui veut vraiment réussir. Alors...



Pour ses heures de saine récupération:
linge de lit «Minnie», 100% coton,
taie d'oreiller 65 x 65 cm, 23.- taie
de traversin 65 x 100 cm, 28.-

fourre d'édredon
135 x 170 cm, 59.-
fourre d'édredon
160 x 210 cm, 79.-



Pour la lecture de ses BD
favorites: fauteuil-sac
«Sacco-1» (316.531.3), tissu,
divers coloris, remplissage
Styropor.

Livré 125.-/retiré au dépôt

98.-



Pour une position correcte au
pupitre: chaise de travail
(463.126.3), matière synthé-
tique et métal chromé,
divers coloris.

Livré 50.-/retiré au dépôt

45.-



Pour les emballages et la carte
de circonstance... c'est gratuit
pendant notre exposition
«Cadeaux de Fêtes» du
18 novembre au 23 décembre.

011734



Neuchâtel Terreaux 7, tél. 038 25 79 14

divers

QUINCAILLERIE
P.-A. KAUFMANN & FILS
MARCHÉ 8-10 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
☎ 039/23 10 56

OUTILLAGE
QUINCAILLERIE
OUTILLAGE ÉLECTRIQUE
SERRURES ET VERROUS
FERREMENTS
VISSERIE

012101

offres d'emploi

Afin de compléter notre effectif de personnel, nous
cherchons pour les périodes du 26 décembre au 30 dé-
cembre et du 2 janvier au 6 janvier 1990

**10 manœuvres
ou aides monteurs
Etudiants bienvenus**

Excellentes conditions d'engagement, hôtel payé.
Contactez-nous aujourd'hui encore, nous vous rensei-
gnerons volontiers au 032/93 48 82. 0116101

gastronomie

La Channe
Valaisanne

Notre proposition
pour votre menu
de Saint-Sylvestre

Saumon fumé de Norvège
Toast et beurre

Consommé Germiny

Brochette de langoustines
Sauce citron vert
Riz créole

Sorbet au champagne

Filet de bœuf Stroganof
Pommes duchesse
Fricassée de légumes

Ananas frais givré

Fr. 76.-

Avec orchestre et cotillons, ambiance musicale
avec Enzo jusqu'à l'aube...

Nous remercions notre clientèle pour
leur fidélité et toute l'équipe vous pré-
sente ses meilleurs vœux pour l'année
1990.

Se recommandent: Stéphane Vouilloz et
Mirco Danzinelli, cuisiniers.

Avenue Léopold-Robert 17,
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 10 64

Pour votre confort prière de réserver. 012024

divers

En permanence
ROBERT HAINARD
GRAVURES et LIVRES
Espace du Pasquier de la
LIBRAIRIE SOLEIL D'ENCRE
du mercredi au samedi
dès 14 h 30
12, rue du Pasquier - 2114 Fleurier
☎ 038/61 13 24 510

BIJOUTERIE - HORLOGERIE

Le diamant
Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES **RADO** ZENITH
swatch

PHOTO VIDEO DU THEATRE
La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 27
Tél. 039-23 07 70

Nikon F4
Obturbateur ultra-rapide jusqu'à 1/8000 sec.
Interchangeabilité du viseur. 3 modes de
mesure de lumière. Mise au point automatique
très rapide et sensible. Choix de 4 modes
d'exposition. Entraînement du film rapide
jusqu'à 5,7 i/sec. ou mode d'entraînement
ultra-silencieux. Dosage automatique flash/
lumière ambiante. Avec 1,8/50 mm

3320.-
ou par mois 162.35

Nikon F-801
Reflex 24x36 offrant une gamme de vitesses d'obtu-
ration de 30 sec. à 1/8000 sec. Moteur intégré
jusqu'à 3,3 images/sec. Mise au point automatique
ultra-rapide. Multi-modes d'expositions: 3 automatismes
programmés, priorité à l'ouverture, priorité à la vitesse et
semi auto. Mesure matricielle (Multi-zones) assurant
une exposition parfaite. Flash TTL, vitesse synchro
flash 1/250 s. Ecran de contrôle ACL.

Avec AF 35-70 1598.-
ou par mois 78.80

Facilité de paiement
Vous pouvez acquiescer cette
caméra à des conditions de
paiement favorables. Le prix
mensuel indiqué est calculé
pour un crédit de 24 mois.

Victoire du jeu collectif

Lugano victime du redressement ajoulot

● AJOIE - LUGANO 4-3 (1-1 3-0 0-2)

Ajoie trouve son credo avant Noël. Lugano n'aura pas gagné à Porrentruy cette saison et Ajoie vient d'épingler en l'espace de trois jours deux des meilleures équipes du pays. Le monde à l'envers! Ajoie est transformé, il le serait à moins.

On parlait de lavage de cerveau et d'un nouveau départ dans notre présentation d'hier, mais jamais on aurait osé penser un tel changement de visage.

L'ÉTINCELLE

C'est du plus décevant des Ajoulots cette saison qu'est venu l'étincelle. On veut parler de Mattioni. D'abord, il ne manquait pas l'égalisation seul devant Bachschmied, après un cadeau de Domeniconi. Il faisait le break (3-1) après un contre mené à la vitesse de l'éclair et avec l'habileté du renard en compagnie de Lefebvre. Enfin, il adressait l'ultime passe à Robert sur le quatre à un.

TRANSFORMATION

A travers Mattioni, c'est toute la première ligne d'Ajoie que l'on a sentie transformée. Ces réussites ont fait la différence pendant que les deux autres lignes tenaient la comparaison face à un adversaire qui, il faut le dire, était loin de son meilleur jour.

Lugano coincée, c'est Ajoie qui se sentait dans la peau du vainqueur, plein d'une confiance qui se renforçait au fil des minutes, au point de garder la tête froide dans un dernier tiers où les Tessinois tentaient bien de passer la vitesse supérieure. Mais pendant

lequel Ajoie ne se faisait aucun complexe, comme s'il était sûr de son affaire.

PLUS DE DOUTE

Le doute n'existe plus. Et c'est là le grand enseignement de ces deux dernières sorties qui succèdent à la pire déconfiture ajoulote (à Fribourg qui paraît déjà loin seulement une semaine après). Entretemps, il y avait eu Kloten et maintenant Lugano.

DANS LA TÊTE

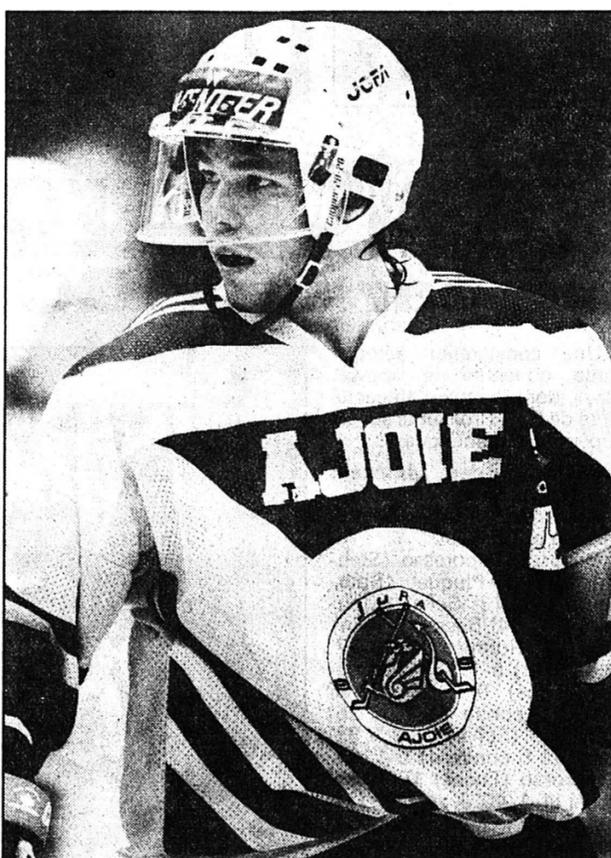
Si Ajoie parvient enfin à changer son visage à l'extérieur, (ce serait les premiers points à Zurich samedi) on peut être sûr que la huitième place sera à sa portée. On est maintenant certain que les problèmes d'Ajoie se trouvaient dans la tête. Les Ajoulots se sont engagés sans compter et avec confiance. Dès lors tout suivait et ce n'est pas la réussite initiale de Maurer qui allait perturber en quoi que cela soit cette confiance.

TACTIQUE

Le premier tiers était ajoulot, le second aussi. La tactique d'Ajoie était simple: empêcher Lugano de développer son jeu et profiter des contres. Pour cela, il a fallu un sérieux et une solidité défensive que la rentrée de Sembinelli a renforcé. Dans ce tiers médian Ajoie était même plus près du 5-1 que d'un retour luganais. Cela d'autant plus que Wahl était tout à fait dans le coup. Notamment en fin de période où il sauvait royalement devant Walder, Eberle et Vrabcac coup sur coup. Lugano allait bien revenir après que Berdat eût manqué l'immanquable.

JEU COLLECTIF

Mais dans la tête Ajoie était cette fois solide. Il tenait bon



Le Canadien Lefebvre, un des artisans du succès ajoulot. (Lafargue)

au plus grand dépit de Lugano, certes handicapé par plusieurs absents, mais surtout dépassé par une équipe présente du début à la fin et dans tous les

compartiments. La victoire d'Ajoie est collective, elle s'est gagnée dans la tête d'une équipe qui a trouvé son credo. G. Hammel

Résultats et classements

Ligue nationale A

Ajoie - Lugano	4-3
Ambri - Zoug	4-1
Berne - Zurich	6-2
Fribourg - Bienne	5-7
Kloten - Olten	7-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bienne	25	17	0	8	133-89	34
2. Lugano	25	15	2	8	114-73	32
3. Berne	25	14	4	7	102-72	32
4. Kloten	25	15	1	9	120-87	31
5. Olten	25	12	2	11	98-107	26
6. Ambri	25	11	2	12	92-99	24
7. Zoug	25	9	2	14	105-122	20
8. Fribourg	25	8	2	15	90-115	18
9. Zurich	25	8	2	15	81-120	18
10. Ajoie	25	7	1	17	77-128	15

Ligue nationale B

Coire - Herisau	4-4
Lyss - Davos	5-1
Martigny - Lausanne	5-2
Rapperswil - Sierre	4-4
Uzwil - Langnau	5-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Martigny	25	16	4	5	122-102	36
2. Rapperswil	25	14	3	8	126-78	31
3. Sierre	25	11	7	7	135-101	29
4. Lyss	25	13	2	10	104-111	28
5. Herisau	25	10	7	8	115-102	27
6. Langnau	25	9	6	10	100-105	24
7. Coire	25	9	6	10	108-114	24
8. Lausanne	25	8	6	11	98-116	22
9. Davos	25	7	4	14	92-109	18
10. Uzwil	25	4	3	18	78-140	11

Patinoire de Porrentruy: 2743 spectateurs.

Arbitre: Frey.

Buts: 13e Maurer 0-1. 15e Mattioni 1-1. 24e Egli 2-1. 27e Mattioni (Lefebvre) 3-1. 26e Robert (Mattioni) 4-1. 48e Vrabcac (Eloranta, à 5 contre 4) 4-2. 48e Eberle (Vrabcac, Brasey) 4-3.

Pénalités: 2 x 2' contre Ajoie, 2 x 2' plus 1 x 10' (Vrabcac) contre Lugano.

Ajoie: Wahl; Princi, Campbell; Bourquin, Brich; Probst, Sembinelli; Mattioni, Lefebvre, Robert; Grand, Berdat, Egli; Schüpbach, Jolidon, Steudler.

Lugano: Bachschmied; Bertaggia, Brasey; Ghillioni, Domeniconi; Eloranta; Ton, Vrabcac, Eberle; Thöny, Walder, Lüthi; Schläpfer, Maurer, Eggenmann.

Le retour de Gaëtan Boucher



Gaëtan Boucher: à 33 ans, le «Bienneois» effectue son come-back. (Henry)

La sélection suisse pour Megève

Le coach national Simon Schenk a convoqué 23 joueurs pour disputer le Tournoi des cinq nations de Megève durant la dernière semaine de l'année. C'est dire qu'il s'approche d'un cadre de 30 sélectionnés auquel il désire parvenir.

Raymond Walder sera le seul Luganais du voyage, alors que Peter Schlagenhaut, Roman Wäger, Peter Jaks et Gaëtan Boucher effectueront leur retour dans l'équipe. Comme convenu, les six néophytes engagés au début du mois contre l'URSS sont à nouveau présents.

La sélection est pour ainsi dire sans surprise. Les Luganais, qui ont déjà prouvé leur valeur en équipe nationale, ne sont bien entendu pas écartés par Simon Schenk. Le coach national entend profiter du tournoi de Megève pour donner une nouvelle chance à des joueurs comme Peter Jaks, Roman Wäger ou encore Peter Schlagenhaut qui, ces dernières semaines, n'ont pas évolué sur leur vraie valeur.

Le retour de Gaëtan Boucher ne constitue pas une surprise. A 33 ans, le «Bienneois»

est revenu tout près de sa meilleure forme en retrouvant la LNA. Sa dernière apparition en équipe nationale remonte aux Jeux olympiques de Calgary.

LA SÉLECTION

Gardiens: Reto Pavoni (Kloten, 21 ans, 22 sélections). Renato Tosio (Berne, 25, 49). Défenseurs: Köbi Kölliker (Bienne, 36, 209). Marc Leuenberger (Bienne, 27, 52). Sven Leuenberger (Berne, 20, 6). Fausto Mazzoleni (Kloten, 29, 110). Blair Muller (Zoug, 27, 2). Martin Rauch (Berne, 24, 18). Christian Silling (Olten, 27, 2). Patrick Sutter (Olten, 19, 1).

Attaquants: Gaëtan Boucher (Bienne, 33, 30). Manuele Celio (Kloten, 23, 64). Felix Hollenstein (Kloten, 24, 46). Patrick Howald (Berne, 20, 2). Peter Jaks (Ambri, 33, 61). Gil Montandon (Berne, 24, 62). Colin Muller (Zoug, 26, 1). André Rötheli (Olten, 19, 2). Peter Schlagenhaut (Kloten, 29, 88). Laurent Stehlin (Bienne, 22, 2). Roberto Triulzi (Berne, 24, 16). Roman Wäger (Kloten, 26, 47). Raymond Walder (Lugano, 22, 6).

Sur les autres patinoires

Ligue nationale A

● FRIBOURG - BIENNE 5-7 (1-3 2-4 2-0)

Saint-Léonard. 4300 spectateurs.

Arbitre: Kunz.

Buts: 5e Leuenberger (Boucher) 0-1. 14e Pasin (Balmer, à 5 contre 4) 1-1. 15e Dupont (Kohler) 1-2. 19e Gingras (Kölliker, à 5 contre 4) 1-3. 24e Jean-Jacques Aeschlimann 1-4. 25e Stehlin (Kohler) 1-5. 34e Dupont (à 4 contre 5) 1-6. 35e Dupont (Stehlin) 1-7. 35e Brodmann (Stastny) 2-7. 40e Brodmann (Gingras) 3-7. 54e Brodmann (Liniger) 4-7. 55e Tschumi (Pasin) 5-7.

Pénalités: 3 x 2' plus 1 x 10' (Gschwind) contre Fribourg, 4 x 2' contre Bienne. Fribourg: Stecher; Hofstetter, Descloux; Staub, Yvan Griga; Gschwind, Balmer; Pasink, Theus, Tschumi; Stäger, Liniger, Rod; Brodmann, Rottaris, Stastny; Thomas Griga, Bucher. Bienne: Anken; Cattaruzza, Kölliker; Pfosi, Gingras; Schneeberger, Rüedi; Kohler, Dupont, Stehlin; Marc Leuenberger, Boucher, Joël Aeschlimann; Erni, Jean-Jacques Aeschlimann, Gilles Dubois.

● AMBRI - ZOUG 4-1 (0-1 2-0 2-0)

Valascia. 3500 spectateurs.

Arbitre: Megert.

Buts: 20e Laczko (Müller) 0-1. 22e Fischer (Antisün, à 5 contre 4) 1-1. 38e Lanz (Riva, à 4 contre 4) 2-1. 46e Mettler (McCourt, à 5 contre 4) 3-1. 57e Fair (Jaks) 4-1. Pénalités: 4 x 2' contre Ambri, 10 x 2' plus 1 x 10' (Ritsch) contre Zoug.

Ambri: Daccord; Brenno Celio, Lanz; Mettler, Tschumi; Reinhart, Riva; Jaks, McCourt, Fair; Antisün, Metzger, Fischer; Viganò, Kaltenbacher, Batt. Zoug: Simmen; Schaffhauser, Andersen; Ritsch, Hager; Burkart, Blair Muller; Fritsche, Laurence, Colin Muller; Müller, Neuenschwander, Laczko; Tschanz, Vondal, Schädler.

● BERNE - ZURICH 6-2 (2-1 2-1 2-0)

Allmend. 9246 spectateurs.

Arbitre: Moreno.

Buts: 5e Marti (Geiger) 0-1. 9e Dekumbis 1-1. 17e Leuenberger (Haworth) 2-1. 22e Triulzi (Boutillier) 3-1. 32e Lemay (Weber, Hotz, à 5 contre 4) 3-2. 39e Boutillier (Thomas Künzi, à 5 contre 3) 4-2. 54e Boutillier (Triulzi, Howald) 5-2. 59e Wyssen 6-2.

Pénalités: 7 x 2' contre Berne, 8 x 2' plus 1 x 5' (Gull) plus 2 x 10' (Gull, Hotz) contre Zurich.

Berne: Tosio; Leuenberger, Rauch; Thomas Künzi, Boutillier; Beutler, Wyssen; Martin, Montandon, Bärtschi; Triulzi, Haworth, Howald; Hagmann, Nuspliger, Dekumbis.

CP Zurich: Mürner; Zehnder, Gruth; Eberhard, Gull; Faic, Bünzli; Lemay, Weber, Hotz; Geiger, Marti, Cadisch; Tschudin, Meier, Vollmer.

● KLOTEN - OLTEN 7-3 (1-1 2-1 4-1)

Schlueweg. 3100 spectateurs.

Arbitre: Tschanz.

Buts: 13e Schlagenhaut (Wäger) 1-0. 15e Graf (McEwen) 1-1. 22e Wäger (Nilsson, à 5 contre 4) 2-1. 31e Rötheli (McLaren) 2-2. 37e Hoffmann 3-2. 43e Beer (Lauper) 3-3. 46e Schlagenhaut (Baumgartner) 4-3. 50e Schlagenhaut (Wick, à 5 contre 4) 5-3. 51e Rauch (Hollenstein, à 5 contre 4)

6-3. 57e Nilsson (Hollenstein) 7-3.

Pénalités: 1 x 2' contre Kloten, 6 x 2' plus 2 x 10' (McEwen, pénalité de match) contre Olten.

Kloten: Pavoni; Filippo Celio, Mazzoleni; Rauch, Baumgartner; Bruderer, Wick; Sigg, Nilsson, Hollenstein; Schlagenhaut, Soguel, Wäger; Manuele Celio, Yates, Hoffmann.

Olten: Aebischer; Rutschi, McEwen; Flotiront, Patrick Sutter; Nideröst, Silling; McLaren, Lörtscher, Graf; Lauper, Müller, Beer; Fuhrer, Rötheli, Kiefer.

● AJOIE - LUGANO 4-3 (1-1 3-0 0-2)

Ligue nationale B

● LYSS - DAVOS 5-1 (2-1 2-0 1-0)

Patinoire de Lyss. 1480 spectateurs.

Arbitre: Reist.

Buts: 12e Lamoureux 10. 17e Rosenast (Gross, à 5 contre 4) 1-1. 18e Lappert (Eicher) 2-1. 29e Glanzmann (Lamoureux) 3-1. 38e Mirra 4-1.

Pénalités: 4 x 2' contre Lyss, 2 x 2' contre Davos.

● MARTIGNY - LAUSANNE 5-2 (2-0 1-2 2-0)

Forum d'Octodre. 3300 spectateurs.

Arbitre: Bertolotti.

Buts: 8e Moret (Pleschberger, Gagnon, à 4 contre 5) 1-0. 20e Léchenne (Aebersold, Alessi Bernasconi, à 5 contre 4) 2-0. 22e Miner (Pasquini, Leuenberger) 2-1. 29e Baumann (Lüthi) 3-1. 30e Bonito (à 4 contre 4) 3-2. 52e Baumann (Nussberger) 4-2. 60e Andrea Bernasconi (Gagnon, à 3 contre 3) 5-2.

Pénalités: 9 x 2' contre Martigny, 10 x 2' plus 10' (Marco Bernasconi) contre Lausanne.

● COIRE - HERISAU 4-4 (1-1 2-2 1-1)

Hallenstadion. 1900 spectateurs.

Arbitre: Gugger.

Buts: 12e Terry (Giacomelli) 0-1. 14e Young (Lavoie, à 5 contre 4) 1-1. 26e Kessler (Young, Lavoie) 2-1. 32e Stebler (Micheli, à 4 contre 5) 3-1. 33e Terry (Nethery, à 5 contre 4) 3-2. 35e Laminger 3-3.

Pénalités: 5 x 2' plus 5' (Wittmann) contre Coire, 5 x 2' plus 5' (Egli) plus 10' (Egli) contre Herisau.

● RAPPERSWIL - SIERRE 4-4 (2-0 2-2 0-2)

Lido. 2800 spectateurs.

Arbitre: Vögtlin.

Buts: 2e Schneller (Blöchlinger) 1-0. 18e Hills 2-0. 23e Kuonon (Gauthier) 2-1. 26e Glowa (Mongrain, Kuonon) 2-2. 34e Rogenmoser (Lukowich) 3-2. 36e Hills (Lukowich, à 5 contre 4) 4-2. 49e Mongrain (Glowa, Kuonon) 4-3. 52e Glowa (Kuonon) 4-4.

Pénalités: 7 x 2' contre Rapperswil, 11 x 2' plus 2 x 10' (Löttscher et Silver) contre Sierre.

● UZWIL - LANGNAU 5-3 (1-1 4-2 0-0)

Patinoire d'Uzwil. 500 spectateurs.

Arbitre: Ehrensperger.

Buts: 5e Burkard (Taylor, Nienhuis) 1-0. 17e Horak (Malinowski, à 5 contre 4) 1-1. 22e Taylor (Nienhuis) 2-1. 24e Naud 2-2. 26e Horak (à 5 contre 4) 2-3. 27e Nienhuis (Rössli, à 5 contre 4) 3-3. 34e Weisser (penalty) 4-3. 35e Taylor (Nienhuis) 5-3.

Pénalités: 7 x 2' contre Uzwil, 5 x 2' plus 5' (Wüthrich) contre Langnau. (si)

Football:
rififi chez
les arbitres
Page 15

Hockey:
le HC Ajoie
confirme
Page 17

SPORT

Impar

La manière était au rendez-vous

Fleurier balayé par un HCC euphorique

● LA CHAUX-DE-FONDS - FLEURIER 14-4 (7-1 5-1 2-2)

Après le match en demi-teinte de samedi, le HC la Chaux-de-Fonds s'est complètement retrouvé hier soir contre Fleurier. Les gars de Jean Trottier ont en effet administré une vraie leçon de hockey à leurs malheureux adversaires. De plus, cette fois, le réalisme devant le but n'avait pas été oublié aux vestiaires. Ainsi, le public a pu «craquer» en assistant à quelques buts dignes des meilleurs manuels.

Même nettement battus, les Fleurisans n'ont pas été ridicules; ils ont joué avec leurs moyens, sans tenter de fermer le jeu. Ils ont même tenu le HCC en échec durant une dizaine de minutes.

Mais après, ce fut le déluge, différence de classe oblige!

Profitant de quelques hésitations du gardien Rouiller (d'ailleurs remplacé lors du premier tiers déjà), les Chaux-de-Fonniers inscrivaient but sur but et «tuaient» le match en fin de période initiale.

FINES GÂCHETTES

Dès lors, il n'y avait plus qu'à apprécier les superbes mouvements collectifs concoctés par

Stehlin, Fuchs, Caporosso, Mouche, Schai et consorts.

Profitant des précises passes de leurs camarades (plusieurs assistés dans la Ott de Daniel, c'est normal avant Noël...), Silvio Schai et Christian Caporosso se mettaient en évidence en démontrant leurs qualités indéniables de «fines gâchettes».

LES MÊLÈZES
Laurent WIRZ

Schai, en pleine réussite présentement, faisait trembler les filets à cinq reprises. Excusez du peu! Et on vous garantit que certains de ses buts valaient le déplacement (voir son solo sur le 9-1!).

EFFICACITÉ DU POWER PLAY

La ligne emmenée par Régis Fuchs se mettait elle aussi au diapason et confirmait son homogénéité... et son talent. Elle ne méritait en tout cas pas les sifflets adressés par un certain public en fin de match.

Dans une semaine «anglaise» (trois matchs en six jours), les joueurs sont beaucoup mis à contribution. On comprend dès lors pourquoi ils ont un peu levé le pied lors de l'ultime période: il était inutile de gaspiller des forces avant la rencontre de vendredi contre Star Lausanne.

Une constatation réjouissante concerne le «power play», dont le taux d'efficacité a été de 50% (trois buts sur six supériorités numériques).

Patinoire des Mélézes: 1400 spectateurs.

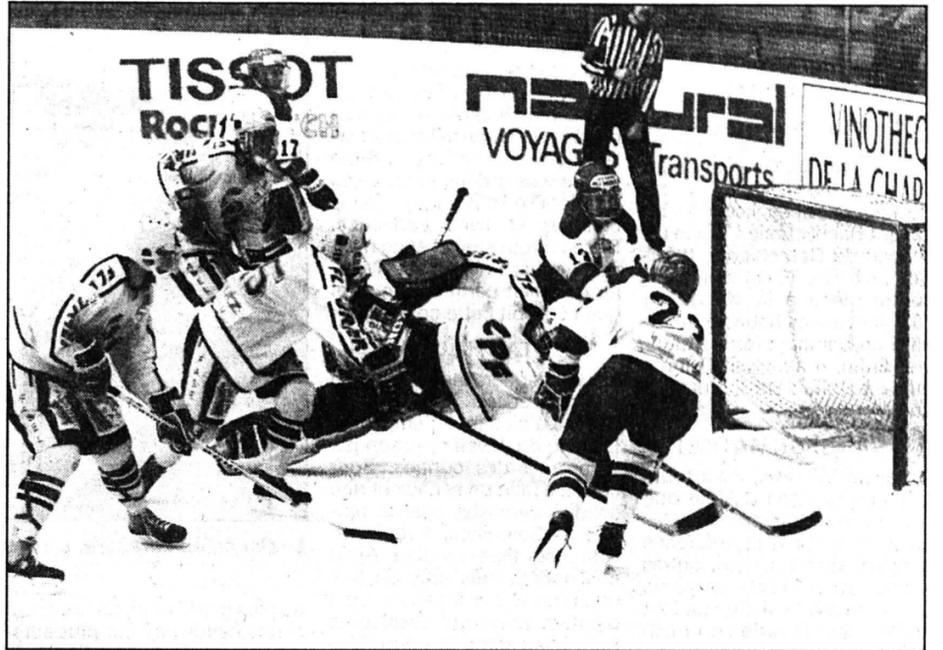
Arbitres: MM. Berner, Bueche et Chételat.

Buts: 2' Caporosso (Stehlin) 1-0, 8' Pluquet (Bourquin) 1-1, 13' Schai (Mouche) 2-1, 14' Raess (Stehlin) 3-1, 15' Rohrbach 4-1, 17' Schai (Ott) 5-1, 18' Caporosso (Fuchs) 6-1, 20' Schai (Ott) à 5 contre 4) 7-1, 28' Mouche (Schai) 8-1, 33' Schai (à 5 contre 4) 9-1, 34' Caporosso (Fuchs) 10-1, 39' Schai 11-1, 40' J. Jeannin (à 5 contre 4) 11-2, 40' Bapst (Caporosso) 12-2, 46' Bourquin 12-3, 49' Mouche (Ott) à 5 contre 4) 13-3, 54' Hirschy 13-4, 59' Bapst (Raess) 14-4.

Pénalités: 2 fois 2' contre La Chaux-de-Fonds. 6 fois 2' contre Fleurier.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Dubois, Meier; Mouche, Ott, Schai; Bapst, Raess; Caporosso, Stehlin, Fuchs; Siegrist, Vuille; Rohrbach, Bergamo, Ferrari.

Fleurier: Rouiller (18' S. Aeby); Colo, Dietlin; A. Jeannin, Pluquet, Bourquin; Jeanneret, P. Aeby; Magnin, Hummel, Chappuis; Lapointe, Vo-



L'envolée du gardien fleurisane Rouiller sera vaine: Silvio Schai (22) inscrit le premier de ses six buts.

let; Weissbrodt, J. Jeannin, Hirschy.

Notes: Le HCC évolue sans Tschanz et Niederhauser (raisons disciplinaires). Fleurier sans Courvoisier (blessé). L.W.

Une différence: la concrétisation

L'avis de Jean Trottier

L'entraîneur canadien du HCC était évidemment très satisfait par la tournure des événements. Marquer quatorze buts dans un match, cela n'arrive pas tous les jours! Cela revient-il à dire que la rencontre a été trop facile?

En tout cas pas pendant les dix premières minutes. Comme je m'y attendais, Fleurier a débuté le match très fort. On sentait qu'ils étaient en confiance après leurs deux victoires, analysait Trottier.

La différence par rapport au match contre Yverdon, c'est que nous avons cette fois concrétisé nos occasions. Au premier tiers, nous avons eu un maximum de réussite. Cela nous a permis de bien jouer, de soigner les schémas de très bonne facture, se réjouissait-il.

Au troisième tiers, l'équipe a plus ou moins consciemment un peu levé le pied. C'était normal vu le score. Et

puis, Fleurier a serré les dents, ne voulant pas prendre vingt buts. Je ne regrette qu'une chose: les sifflets du dernier tiers qui sont «tombrés» sur notre meilleure ligne de la saison. On se demande parfois ce que les gens veulent.

Les absences de Tschanz et «Nini» n'ont pas entamé le potentiel de l'équipe. Je n'ai pas pris ces sanctions de gaieté de cœur, surtout que ces deux joueurs ont déjà beaucoup donné au club. Mais si on veut arriver à quelque chose, tout le monde doit se plier à la discipline, expliquait le Canadien, qui par ailleurs n'excluait pas la rentrée des deux joueurs en question vendredi soir à Lausanne.

Parmi les points positifs, Jean Trottier relevait le comportement de Schai. Silvio a une immense volonté de marquer des buts. C'est un fonceur, et son travail a été bien récompensé ce soir.

L.W.

L'essentiel est acquis

Neuchâtel YS a souffert avant de passer l'épaule

● CHÂTEAU-D'OEX - YOUNG SPRINTERS 4-5 (3-2 0-2 1-1)

Ouf! Les Neuchâtelois doivent avoir poussé un profond soupir de soulagement au coup de sirène final. Car le déplacement dans le pays d'Enhaut s'est avéré plus périlleux que ne le laissait supposer la lecture du classement. Il est vrai que le match contre Genève Servette, vendredi dernier, avait laissé des traces dans l'organisme.

Et en face des Neuchâtelois se dressa une formation qui confondit bien souvent hockey sur glace et destruction. Difficile dans ces conditions d'évoluer à son meilleur niveau.

Cela est d'autant plus vrai qu'YS dut courir après le score jusqu'à presque mi-match, Château-d'Oex connaissant un maximum de réussite lors du tiers initial (3 buts sur 4 occasions).

La deuxième période permit à YS de renverser la vapeur. Mais ce fut tout ou presque. Château-d'Oex confondant alors jeu viril et méchant avec hockey sur glace. Si bien que les esprits des joueurs et de certains énergumènes sur les gradins s'échauffèrent. Dommage et regrettable.

Heureusement pour les Neuchâtelois, Loosli et Rüfenacht sur deux beaux mouvements parvenaient à tromper un Robertini excellent. Si Mottier égalisa à 4-4 en inflam-

mant la patinoire, Pahud, en reprenant un premier tir de Hêche, scella le score final au grand dam des joueurs de Raemy qui tuteurèrent l'exploit pendant longtemps. Dommage qu'ils utilisèrent de tels arguments.

Quant à Neuchâtel, sa maî-

trise fut totale, mais face à la furia locale, il était bien difficile de conjuguer beau jeu et gain du match. Le second a primé et c'est l'essentiel en vue du classement.

Parc des sports: 400 spectateurs.



Myoung Pahud: le fils du bon président d'honneur François Pahud a marqué le but de la victoire pour ses couleurs. (Henry)

Arbitres: MM. Kunzi, Binoglet et Mirabile.

Buts: 3e Mottier (penalty) 1-0, 5e Betschart (Sutter) 2-0, 7e Y. Lutz 2-1, 11e Hêche 2-2, 17e Lenoir (Mettraux) 3-2, 25e Loosli (Lüdi) 3-3, 36e Rüfenacht (Studer) 3-4, 47e Mottier 4-4, 52e Pahud (Hêche) 4-5.

Pénalités: 9 x 2' + 1 x 5' contre Château-d'Oex; 5 x 2' contre YS.

Château-d'Oex: Robertini; Jeckelmann, Spechier; Herismann, Brülhardt; Morier, Perrier; Sutter, Lapointe, Betschart; Bach, Mettraux, Lenoir; Reichbach, Hochuli, Mottier.

Young Sprinters: Riedo; Dubuis, Hêche; Zigerli, Petrini; S. Lutz, Loosli, Wist; Y. Lutz, Studer, Rüfenacht; Burger, Pahud, Lüdi; Moser.

Notes: YS évolue sans Flury et Mosimann (blessés) ainsi que Schlapbach (retenu pour des raisons militaires). (Jec)

Première ligue, gr. 3

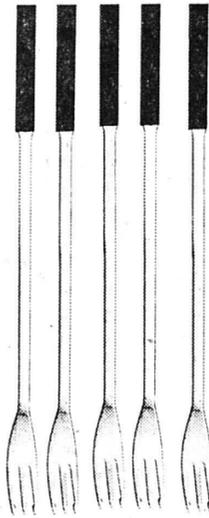
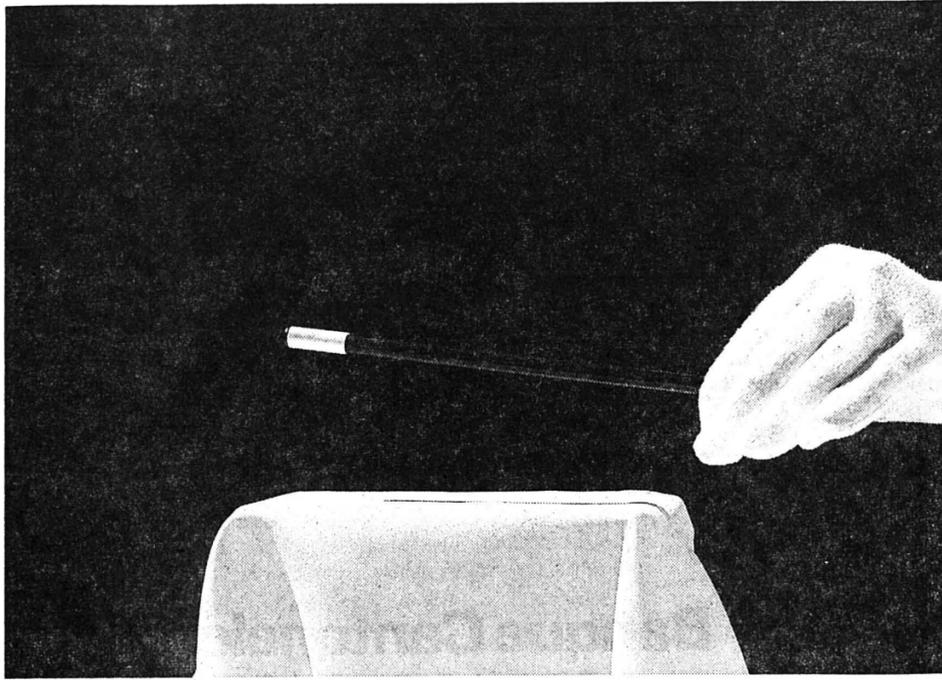
Chx-de-Fds - Fleurier 14-4
Chât.-d'Oex - Ntel Y.-S. 4-5
Genève - Champéry 8-2
Moutier - Viège 4-6
Villars - Star Laus. 2-4

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Genève	12	11	1	0	98-19	23
2. Chx-de-Fds	12	10	0	2	97-40	20
3. Ntel Y.-S.	12	9	2	1	68-33	20
4. Viège	12	10	0	2	64-29	20
5. Moutier	12	5	2	5	49-62	12
6. Yverdon	11	5	0	6	49-53	10
7. Saas-Grund	11	4	0	7	34-53	8
8. Star Laus.	12	4	0	8	46-60	8
9. Fleurier	12	4	0	8	36-81	8
10. Champéry	12	3	1	8	30-58	7
11. Villars	12	1	11	0	32-70	3
12. Chât.-d'Oex	12	1	11	0	30-75	3

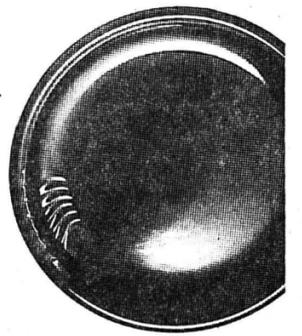


Régis Fuchs a débordé l'arrière-garde fleurisane plus souvent qu'à son tour. (Galley)

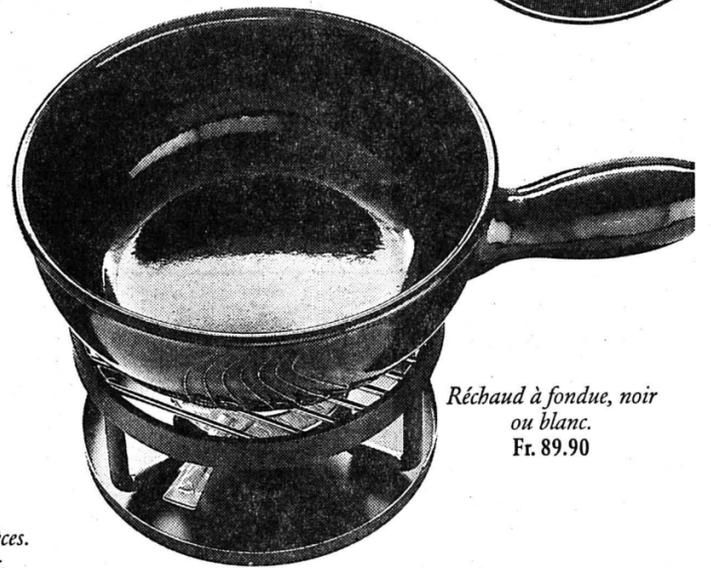


Assiette à fondue. Noir ou blanc.
Fr. 12.90

Fourchettes à fondue. Noir ou blanc. 6 pièces
Fr. 22.90

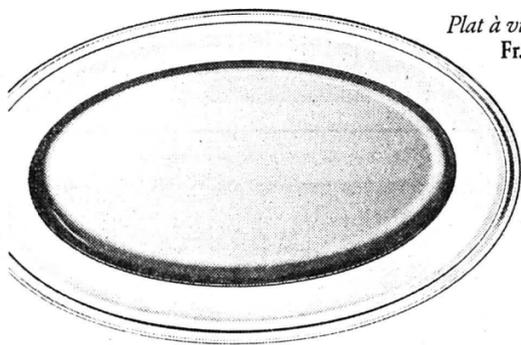


Caquelon, noir ou blanc.
Fr. 52.90

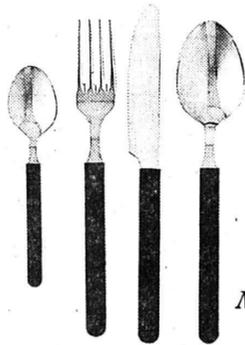


Réchaud à fondue, noir ou blanc.
Fr. 89.90

Table couvre-toi!

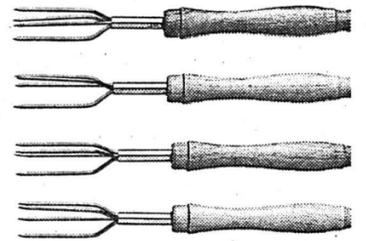
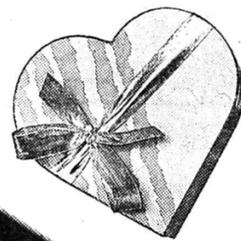
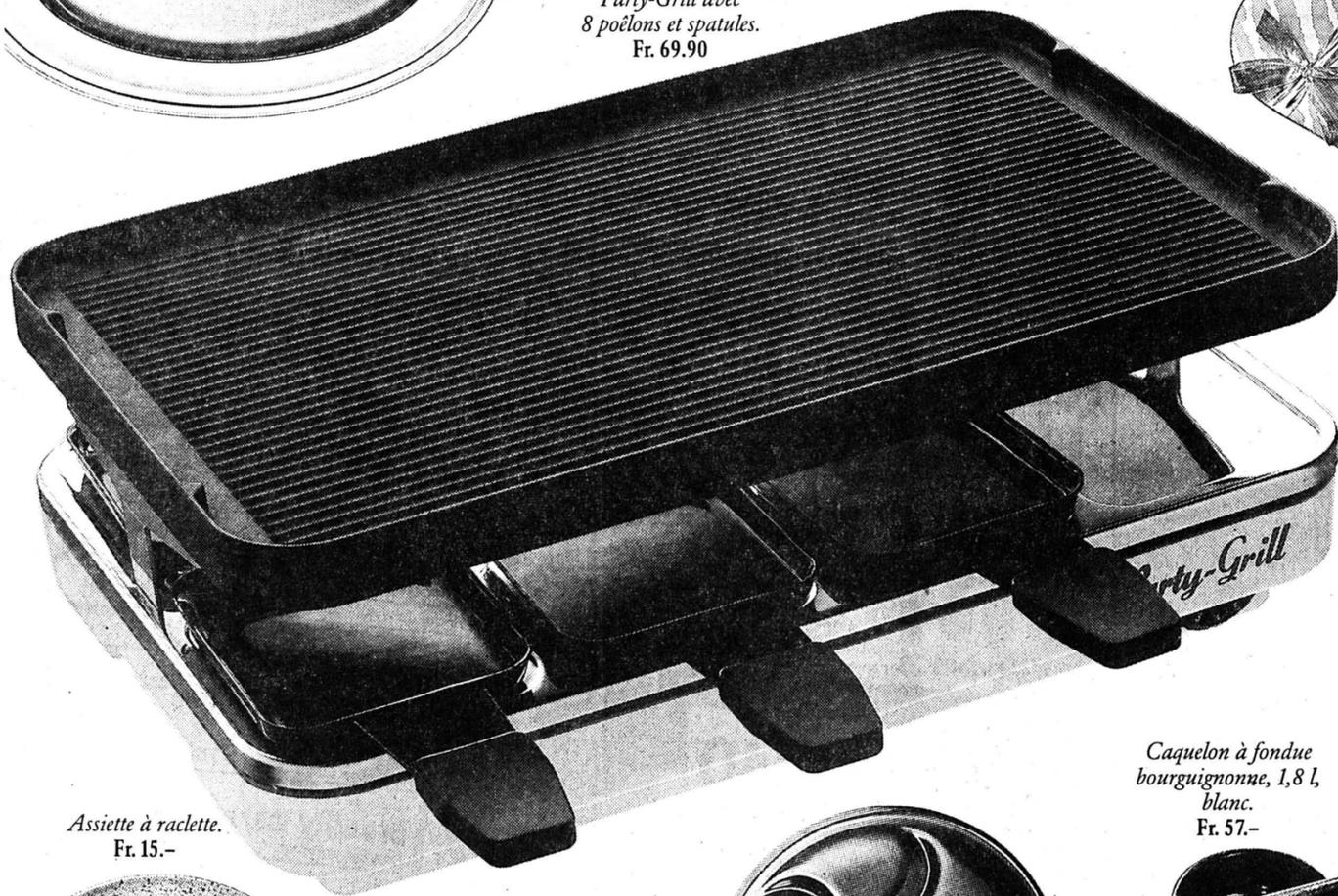


Plat à viande, ovale.
Fr. 59.90



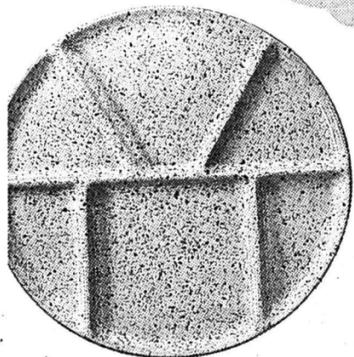
Ménagère 24 pièces. Noir ou blanc.
Fr. 99.-

Party-Grill avec 8 poêlons et spatules.
Fr. 69.90



Fourchettes à pommes de terre. 4 pièces
Fr. 10.90

Assiette à raclette.
Fr. 15.-

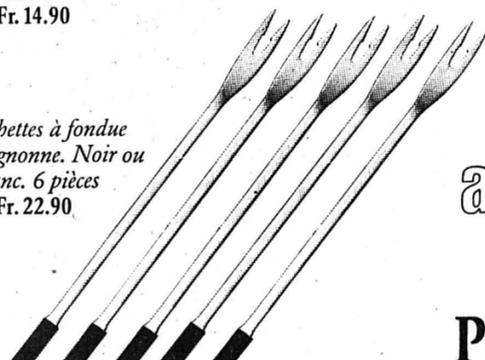


Moulin à poivre en bois, noir ou blanc, 18 cm de haut.
Fr. 36.90



Assiette à fondue bourguignonne. Noir ou blanc.
Fr. 14.90

Fourchettes à fondue bourguignonne. Noir ou blanc. 6 pièces
Fr. 22.90



Caquelon à fondue bourguignonne, 1,8 l, blanc.
Fr. 57.-



Carrousel pour sauces, noir ou blanc.
Fr. 109.-

armourins innovation
printemps
Pour vous, le meilleur.

FONDATION LIBRE PASSAGE

But: Maintien de la prévoyance pendant, notamment en cas de sation momentanée crative/changement fert partiel de la pres-passage.
Avantages: Les avois placés sont exonérés d'impôts/taux tiels/couverture facultative et invalidité) financés par les

voyance pendants, chômage/ces- de l'activité lu- d'emploi ou trans- tation de libre passage.
placés sont préféren- (décès intéréts.

FONDATION COLLECTIVE Ile

But: Prévoyance profes- en faveur du personnel ses neuchâtelaises.
Prestations: cès, invalidité (mul- tiplés plans de prévoyance).
Services fournis par la gestion technique/le cotisations/la tenue des individuels/l'établissement glements/le service conseil/

PIER

sionnelle des entrepri- Vieillesse, dé- tiplés plans de fondation: La calcul des comptes des rè- etc...

FONDATION EPARGNE 3

But: Compléter les presta- 1er et 2e piliers.
Conditions: Personne une activité lucrative, cal en Suisse.
Déductions possi- ges:
— indépendants + ,
— personnes sans 2e du revenu net, mais 21 600.—;
— déductibilité totale des tions, rendement élevé.

tions des exerçant domicile fis- cial en Suisse.
bles + avanta- gés:
salariés avec 2e 4320.—;
pilier: 20% au max. Fr.
cotisa-

ENSEMBLE, NOUS TROUVERONS VOTRE SOLUTION

Je suis intéressé(e) Veuillez m'adresser votre documentation Veuillez me contacter

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____ Téléphone: _____

Envoyer ce coupon à: BCN, 2001 Neuchâtel

000057

Banque Cantonale Neuchâteloise



divers



UN NOËL COMME NOUS AIMONS NOËL

ensemble on se rencontre on se parle on crée ce miracle oui, un miracle, simplement

ON SE REÇOIT DANS LE HALL DU THÉÂTRE

Deux jours et une nuit du 24 décembre à midi au 25 décembre à minuit

VENEZ COMME VOUS ÊTES TOUS ET TOUTES POUR VIVRE ENSEMBLE UN NOËL COMME À NOËL VRAI, SIMPLE ET FRATERNEL

Accueillez-vous les uns et les autres. Nous: nous sommes tout le monde, sans distinctions.

Vous: vous apportez votre cœur à cette fête en cœur.

Permanence téléphonique: 28 47 16 C.C.P. 23-4062-8

L'annonce, reflet vivant du marché

REVÊTEMENTS DE SOLS - TAPIS - PLASTIQUES
PARQUETS - RIDEAUX - LITERIE - DÉCORATION
MEUBLES - TAPIS D'ORIENT - STORES

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds 039/23 63 23 695

Location de voitures et d'utilitaires **Hertz** No 1

Garage René Gogniat
15, rue de la Chamrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures

Nouveau: Tarif économique - tout compris.
Réservations: 24 heures à l'avance.

Usego
votre agréable voisin
Offre de produits frais valable jusqu'au 23.12.89

Clémentines douces et aromatiques d'Espagne 1 kg	1.95
Ananas frais, transporté par avion GHANA D'OR la pièce	3.90
Vin blanc vaudois Luins 1987/88 «Les Bachelets» 70 cl	7.40
L'Aiglon mi-sec 7 dl	6.95
Zweifel Snacketti 80 g Paprika • Lard	1.65 (100 g 2.06)
Hero Gourmet Choix de légumes avec chanterelles 540 g	4.80 (100 g -89)
Sauce de rôti Knorr tube de 150 g	2.65 (100 g 1.77)
Serviettes Softella blanc, 40 x 40 cm 30 pièces	1.25
Serviettes Softella rose, bordeaux, bleu clair, bleu, rouge, jaune, 40 x 40 cm 30 pièces	1.70
Crème à café UHT 1/4 litre	1.50
Fromage frais Tartare 80 g	1.80 (100 g 2.25)
Fromage à raclette Walker France 100 g	1.40
Jambon roulé fumé sans graisse et sans couenne kg	17.90
Saumon fumé canadien Plaque Baby 400-600 g 500 g	18.40
Vin rouge de France Châteauneuf-du-Pape 1987/88 Appellation contrôlée 70 cl	7.95
Vin rouge de France Brouilly 1987/88 Appellation contrôlée Sélection Bergeron 70 cl	6.95
Jus de raisins Sunstar rouge • blanc bouteille d'un litre (+ départ)	1.60
Sachet de recharge Incarom 2 x 275 g	9.20
Stocki Knorr Purée de pommes de terre 3 x 3 portions 330 g	3.70 (100 g 1.12)
Pril pour la vaisselle Duo 2 x 750 g	4.95
Persil Lessive complète 5 kg	15.50

Actions Usego valable du 20.12. au 26.12.89

A vélo chez les Papous

Dans le sac, une expédition originale

Vélos sous le bras, cinq hommes se sont envolés hier vers la Papouasie, via Singapour, pour une expédition de deux semaines. Ils sillonneront les Hautes-Terres de Nouvelle Guinée, à vélos de montagne entre pistes et jungles. Pour une virée en douceur et qui entre bien dans l'engrenage Authier-Ferraroli.

Ils étaient trois marins expérimentés, Edouard Kessi, Alex Schneider et Jacques-Henri Ador, qui sur les flots se retrouvaient à bord du catamaran «Le Matin»; avec eux, deux montagnards Thierry Gasser et Jean Troillet qui ont déjà foulé le sol de la Papouasie et rêvent d'y pédaler à fond.

Dans leur envie partagée de rejoindre ces lointains rivages, ils ont imaginé une formule à la fois sportive et originale mais douce aussi pour aller à la rencontre des indigènes; le vélo de montagne s'est imposé comme moyen de locomotion pour un itinéraire au pifomètre que prépare Alex Schneider, déjà sur place comme chercheur d'or et éclaircur.

Avec un bagage minimum, 8

kilos en plus des 16 kg du vélo dans le sac, munis de tentes spécialement confectionnées, ils projettent de parcourir entre 600 et 800 km, à raison de 50 km par jour.

Mais leur but essentiel est de rencontrer la population, d'apprendre la vie et les coutumes millénaires de ces Papous encore peu pervertis par le progrès.

Dès les premiers contacts, cette expédition a souri au fabricant de cycles Ferraroli de La Chaux-de-Fonds et à la Maison Authier qui commercialise en exclusivité un vélo de montagne démontable de la firme chaux-de-fonnière.

Au-delà du coup de pub, le fabricant aura un banc d'essai fantastique pour son enfant «Alzasca», sorti en septembre

dernier pour Authier; après avoir connu les pistes cahotantes et la jungle exubérante et humide, les bécans seront démontées et passées au peigne fin et leurs défaillances analysées.

Les sportifs et hommes d'affaires présentent fort ce véhicule haut-de-gamme qui les accompagne souvent outre-mer, devenu le compagnon transportable et fiable de belles randonnées à l'étranger. Mais il manquait à Authier une argumentation inédite et spectaculaire dans l'image de son produit.

Cette «Expé 3 + 2» arrive comme sur un plateau - de vélo-pour la marque qui tirera aussi nombre d'enseignements de cette grande virée.

Ces cyclistes-explorateurs ne savent pas s'ils auront les honneurs de Ushuaia, le Magazine de l'Extrême, mais du moins une couverture médiatique, au départ et à l'arrivée, et l'un d'eux, journaliste, se chargera de relater le périple. (ib)



Venus chercher leurs vélos, trois des cinq sportifs au départ, avec de gauche à droite en maillots rouges, Jacques-Henri Ador, Jean Troillet, Thierry Gasser, entourés à gauche de M. Pascal Beney, de la Maison Authier et du fabricant Alain Ferraroli, à droite.

(Photo Impar-Gerber)

Les poètes du négatif

Restauration et tirages de photographies

L'atelier de Christophe Brandt, photographe, conservateur de documents anciens, a pris un essor considérable. Il collabore intensément avec le Musée de l'Elysée, à Lausanne. Restauration, tirages pour des expositions de prestige: la poésie des négatifs...

En 1986 naissait à Neuchâtel la Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique. Une caution morale apportée par les autorités à Christophe Brandt. Il avait appris à l'étranger l'art

de restaurer les photographies anciennes, de les préserver des outrages du temps. Cette fondation vient de recevoir mandat de réaliser à partir du fonds Victor Attinger un livre et une exposition (au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel), soutenue par le Crédit Suisse.

AVEC LE MUSÉE DE L'ÉLYSÉE

Mais si l'atelier est à disposition de la Fondation, le plus souvent, il travaille à titre privé. Depuis 1988, il collabore très étroite-

ment avec le Musée de l'Elysée, à Lausanne. Pour Christophe Brandt, ce Musée pour la photographie est «le Musée le plus en avance, le plus ouvert, le plus efficace et le plus souple». Souple quand il sort de ses murs pour participer, comme cet été, aux 20e rencontres internationales de la photographie, à Arles, en présentant 7 expositions pendant trois mois...

Cette collaboration avec Charles-Henri Favrod représente une grande partie de l'activité de l'atelier. Le Musée pos-

sède des centaines de milliers de négatifs et d'épreuves. Tous sur ordinateurs...

Parmi les derniers travaux de Christophe Brandt et ses trois collaboratrices (l'équipe sera encore étoffée par deux personnes début 90), une exposition Gustave Roud, écrivain vaudois, à Beaubourg, au Centre Georges Pompidou; une exposition Steiner, pour le Musée de Pully (elle va voyager), sur les années de la guerre, commandée par le Département fédéral de la culture. En préparation, une exposition

pour le Musée de l'Elysée sur des portraits en territoires occupés, au Proche-Orient. Le photographe est encore sur place...

LE NÉGATIF, UNE PARTITION

«Nous travaillons comme des artisans d'art, en prenant le temps... Un négatif est une partition. On tire l'équivalent d'une épreuve d'artiste, pour en parler avec le photographe, saisir sa vision, la rendre comme son alter-ego...», explique Christophe Brandt. AO

Fantômes en pleine lumière

Vitrail pour le centre polyvalent du Locle

Inauguration hier matin, au Locle, dans la halle sportive polyvalente du Communal - qui le sera à son tour au printemps prochain - d'un vitrail de plus de 5 mètres de

largeur sur 2 de hauteur, réalisé par un artiste du cru, Zaline. M. Gamon, maître-verrier de la maison Chiara de Lausanne, ainsi que son assistante, procé-

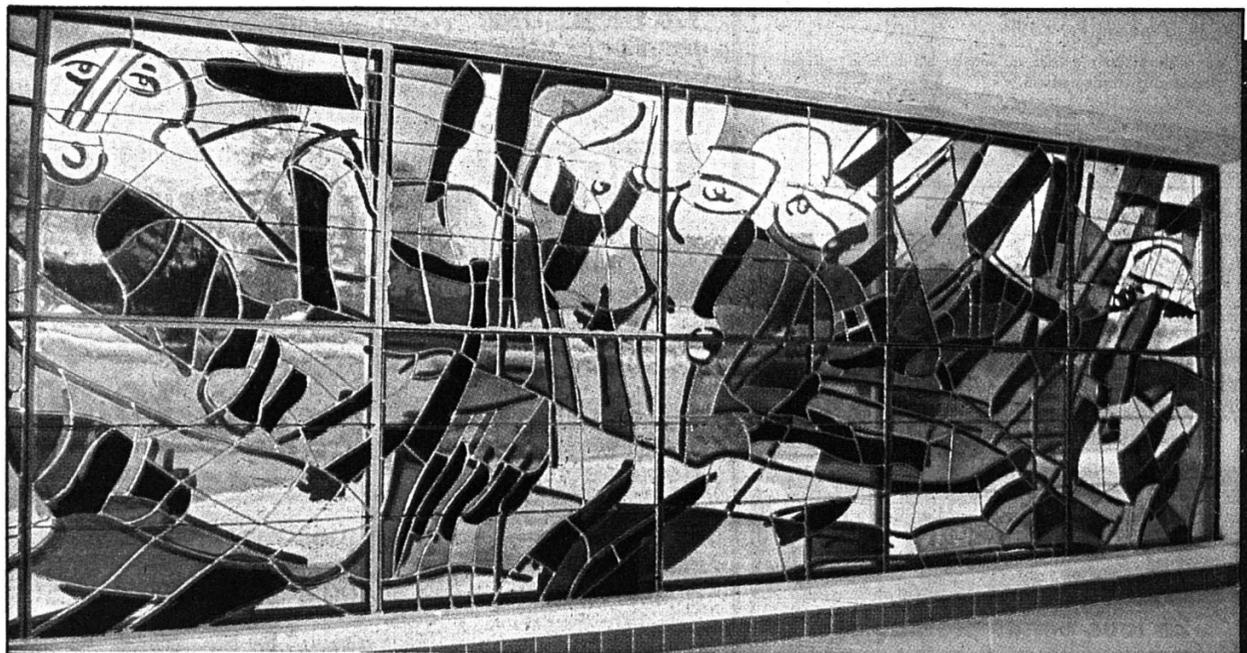
dait aux dernières finitions de la pose de cette oeuvre devant les invités qui ont ainsi pu découvrir en primeure l'oeuvre conçue par Zaline.

Celle-ci avait été primée par la Commission des arts plastiques à la suite d'un concours auquel trois créateurs avaient été invités.

Pierre Spalinger, (Zaline) avait baptisé son projet Allegro Vivace. Selon sa volonté elle colle à sa (déjà) longue démarche artistique et lui ressemble. Visage inquiets tirés par quelques traits, fantômes se trimbalant dans un univers d'ailleurs, voire d'outre-tombe, devrait permettre à chacun de se retrouver avec ses propres fantômes. L'ensemble n'a pourtant rien d'effrayant, car il est aussi mouvement, palette de couleurs et source de lumière.

MATÉRIAUX TRADITIONNELS PLUS OXYDE DE FER

L'artiste, en plus de l'utilisation des matériaux traditionnels des vitraux que sont le verre et le plomb a également recouru à l'oxyde de fer pour tracer à coups de pinceaux vivaces les contours des «êtres» autour desquels s'animent l'ensemble. Ceci dans une subtile harmonie de teintes couvrant des verres d'épaisseurs différentes dont les reflets, lorsque le soleil brille à l'extérieur, se reflètent sur le sol du hall d'entrée de cette construction où ce vitrail a été posé.



L'oeuvre du peintre loclois Zaline qui illuminera le hall d'entrée de la halle sportive polyvalente de la Mère-Commune. (Photo Impar-Perrin)

(jcp)

REGARD

Timisoara adopte Môtiers

Adoption d'un village roumain vendredi passé au Conseil général de Môtiers. Trop occupé, l'exécutif a renfilé le bébé à un législatif très partagé avant de dire oui du bout des doigts.

A droite, on a parlé d'«ingérence dans un Etat qui n'est pas le nôtre». «On ne connaît qu'une vérité», a dit un élu libéral. Et ceci encore: «En Suisse on a des aînés qui se sont sentis aussi dépaysés que des Roumains quand leur bail a été résilié». Et ceci enfin: «On doit apprendre à quitter notre terre, à ne plus prétendre rester sur ses mètres carrés».

Voilà les Roumains rassurés. Les Suisses sont de tout coeur avec eux. Et ils vivent les mêmes drames. La Suisse, après la Roumanie, c'est le pays des droits démocratiques dénaturés, (36% de «chienlit» a osé dire non à l'armée du peuple), des déplacements de masses, à 80 km/h avec catalyseur et ceinture (l'horreur!), de l'euthanasie active des grâces immobilières.

De source bien informée (mais on ne connaît qu'une vérité...), les Roumains de Timisoara songent sérieusement à adopter le village de Môtiers pour faire pression sur René Felber. Il faudra attendre un peu. Ces jours, ceux de Timisoara sont très occupés.

Ils doivent enterrer 300 morts et soigner une centaine de blessés. Simple traînée de grippe, bien sûr.

Jean-Jacques CHARRÈRE

GRAND CHOIX + QUALITÉ

ZEISS SWAROVSKI TÉLÉSCOPES
BAROMÈTRES BOUSSOLES ALTIMÈTRES LOUPES

von gunten
OPTIQUE-HORLOGERIE

Av. Léopold-Robert 23
☎ 039/23 50 44

LUNETTES LENTILLES DE CONTACT
MAÎTRES OPTICIENS DIPLOMÉS FÉDÉRAUX

TÉLÉSCOPE Dès Fr. 225.- 433
MICROSCOPES OLYMPUS

ELVIA

Agence principale La Chaux-de-Fonds
votre conseiller Daniel Berger

vous remercie de la confiance que vous lui avez apportée durant cette année et vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et une bonne année 1990.

Dès le 1er janvier, nos bureaux seront transférés
Place de l'Hôtel-de-Ville
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 29 22, Fax 039/28 29 39

Restaurant **Le Monument**
Place de l'Hôtel-de-Ville, ☎ 039/28 32 18
2300 La Chaux-de-Fonds

vous propose:

Menu de Saint-Sylvestre

Terrine de volaille aux champignons

Consommé au vieux porto

Tortelloni de langoustines à la bisque de homard

Sorbet champagne

Cœur de charolais sauce périgourdine

Pommes croquettes, jardinière de légumes

Soufflé maison aux 3 parfums et aux-fruités glacés

A 2 heures du matin
Soupe à l'oignon
Ambiance Cotillons - disco

Prière de réserver votre table.
Le restaurant sera fermé le 24, 25 et 26 décembre et le 1er janvier.
Giacomo, Patricia et leur personnel vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et une bonne année!

MAZDA 4WD ★ **MAZDA 4WD** ★

MAZDA 323 STATION-WAGON 4WD
Direction assistée - 4 freins à disques - Jantes aluminium pour seulement
Fr. 22 350.-

Venez l'essayer au
GARAGE DE L'AVENIR
Progrès 90 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 10 77

MAZDA 4WD ★ **MAZDA 4WD** ★

Nouveau

BERNINA 1030
Idée de cadeau

L'affichage optique automatique des réglages de base donne plus de sécurité à toutes les couturières. Voici un cadeau de Noël qui fera battre un peu plus vite le cœur de bien des femmes: la nouvelle Bernina 1030. Qualité qui convainc. Point par point.

M. THIÉBAUT
Avenue Léopold-Robert 31
☎ 039/23 21 54
La Chaux-de-Fonds 012386

BERNINA

A vendre **téléphone sans fil**
à prix avantageux, avec garantie. Envoi rapide.
☎ 022/738 25 10 001371

Publicité intensive, Publicité par annonces

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2012 NEUCHÂTEL
038 33.69.70 615

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

L'Impartial

En tous points profitable: l'abonnement!

CROIX-ROUGE SUISSE, section de La Chaux-de-Fonds
SERVICE DE SOINS À DOMICILE:
Pour atteindre les infirmières, téléphoner au 23 34 23.

Consultations gratuites pour nourrissons

Elles sont supprimées les lundi 25 décembre, mardi 26 décembre et mardi 2 janvier 1990.
Ouvertures supplémentaires: vendredi 29 décembre de 9 à 11 heures, vendredi 5 janvier 1990 de 9 à 11 heures.

VESTIAIRE:
Fermé dès le 22 décembre 1989.
Réouverture le mercredi 10 janvier 1990.
Merci à toutes les personnes qui donnent des vêtements propres et en bon état.

Jeudi 21 décembre
Prestation exceptionnelle du Central-Cash
7%
sur tout notre assortiment (sauf sur les tabacs, les spiritueux et les actions Central-Cash)

Nocturne jusqu'à 22 heures

Vendredi 22 décembre: ouverture à 10 heures
Samedi 23 décembre: ouverture de 8 heures à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures

Et profitez de nos offres spéciales

LA SEMEUSE Café La Semeuse Mocca
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...
1 kg **Fr. 15.20**

THOMY Mayonnaise à la française
bidon 4 kg **Fr. 21.15**
(1 kg = Fr. 5.288)

Moutarde mi-forte bidon 4,5 kg **Fr. 11.15**
(1 kg = Fr. 2.478)

Rôti de porc, carré kg **Fr. 16.80**
Rôti de porc, cou kg **Fr. 14.80**

Et toujours nos magnifiques morilles séchées, qualité spéciale
400 g **Fr. 99.-**
250 g **Fr. 64.95**

demandes d'emploi

Mécanique de précision cherche **travaux de montage**
(petites machines, appareils, etc.)
Ecrire sous chiffres 28-141181 à Publicitas, 2400 Le Locle.

Cadre spécialiste en communication, diplômé SAWI, vaste expérience dans la publicité la vente et le marketing, secteurs: industrie, produits de marque, presse services, etc.
cherche **nouveau challenge**
Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Ecrire sous chiffres 81-30666 à ASSA, case postale 1033, 1701 Fribourg. 30666

Bons vœux de Bandenkop!

Dix jours chez les «cousins» du Cameroun

Les Bandenkops, vous vous souvenez? C'est ce groupe de Camerounais venus l'été 88 pour découvrir la ville et la région. Une Chaux-de-Fonnière, Sophie Maradan et un Vaudois, Yves Gallay, reviennent du Cameroun où ils ont partagé dix jours de funérailles avec les Bandenkops. Et ont rapporté dans leurs valises des nouvelles toutes fraîches.

Pourquoi dix jours de funérailles? L'actuel chef du village Bandenkop avait dû partir en exil en Chine en 1959. A la demande du gouvernement, Marcel Ngandjon Feze est revenu dans son pays. Mais durant 30 ans, aucune fête ni funérailles n'avaient été organisées. Au mois de novembre, «ils ont ratrapé le temps perdu», note Sophie Maradan.

Les familles camerounaises économisent souvent pendant plusieurs années pour pouvoir mettre sur pied des funérailles et une cérémonie en l'honneur du défunt. «Pendant une semaine,

les gens pleurent», raconte S. Maradan. Puis, au fur et à mesure que les jours passent, l'atmosphère se fait plus «joyeuse».

Le dernier jour, lors des funérailles de la mère du chef, la «reine», 600 invités étaient réunis sur la place du village où se sont déroulés les lamentations et un défilé de sociétés secrètes et de masques traditionnels. «Ils ont également sorti le trésor de la chefferie, composé d'objets recouverts de coquillage, de perles, de pièces d'argent, de calabasses, de masques», relève la jeune Chaux-de-Fonnière.

Les Bandenkops gardent-ils un bon souvenir de La Chaux-de-Fonds? «Partout, les Bandenkops ne parlaient que de l'échange de l'an dernier, note Sophie. Ils ont des projets incroyables, comme celui de construire une maison pour les Chaux-de-Fonnières qui se rendraient en vacances là-bas. Ils nous ont demandé de faire des

plans d'une maison ayant un air suisse! Je crois qu'ils se sont engagés à fond dans cet échange».

En souvenir de leur séjour, les Bandenkops ont offert à Sophie et Yves une grande calabasse ornée de perles. Eux-mêmes, au nom des Chaux-de-Fonnières, ont emporté dans leurs valises une assiette représentant la ville ainsi que des photographies encadrées de la Suisse.

Aujourd'hui, un échange de lettres et de dessins entre les jeunes de la paroisse Saint-Jean et les élèves des écoles du village apporte un prolongement heureux à «l'opération Bandenkop» de l'été 88. «Il contribue à assurer la continuité de cette amitié», remarque S. Maradan. Cet été, sept Chaux-de-Fonnières se sont rendus au Cameroun, un autre groupe prépare un voyage pour l'été 91. La Chaux-de-Fonds n'oublie pas les Bandenkops.



CC Masques et danses traditionnels chez les Bandenkops.

(Photo privée)

Le temps perdu...



Notre photographe a croqué dimanche matin les débris de l'horloge publique face à la Grande-Fontaine. Image du temps perdu...

medi à dimanche a mis à mal l'un des deux cadrans de cette horloge double-face.

Le mécanisme a dû en souffrir puisque de l'autre côté elle indiquait hier encore 10 heures. Les réparations seront menées au plus vite.

(rn - photo Impar-Gerber)

Fausse alerte

Du sel, et non des morceaux de verre

Deux clients de la grande surface Jumbo, à La Chaux-de-Fonds, ont signalé avant-hier au Laboratoire cantonal contrôlant les denrées alimentaires la présence de morceaux de verre dans une sauce soja.

Fausse alerte! Après analyses, il s'agissait simplement de cristaux de sel.

«Nous avons de la peine à imaginer les graves conséquences pour notre santé, si nous n'avions pas été autant vigilants»: les deux clients, inatteignables hier, n'ont pas hésité à faire partager leur émoi avant même de se renseigner sur le contenu de la sauce soja, accompagnant une soupe japonaise.

Réaction de panique, peut-être. On n'oublie pas facilement l'af-

faire anglaise des petits pots pour bébés qui avait fait du bruit il y a quelques temps.

La grande surface Jumbo a néanmoins pris la lettre des clients très au sérieux en retirant sur le champ le produit des rayons, en le mettant à disposition du Laboratoire cantonal, en informant enfin les fournisseurs. Parallèlement, M. Marc Gremoux, chimiste cantonal, procédait aux analyses nécessaires. Verdict: ce ne sont pas des morceaux de verre, mais des morceaux de sel cristallisés... donc: aucun risque! Ces morceaux ont effectivement montré l'apparence du verre, mais ils se dissolvent dans l'eau et fondent comme... sel dans la soupe.

(cc)

Virtuosité, complicité

Concert de Noël au temple de l'Abeille

L'acoustique légère et aérée du temple de l'Abeille était complice du récital tout en finesse proposé dimanche soir par Georges-Henri Pantillon, organiste, et son fils Louis, jeune et talentueux violoniste qui travaille actuellement aux Etats-Unis avec Steve Hutter, élève de Menahem Pressler, pianiste du Beaux-Arts Trio, bien connu dans notre ville.

Le duo Pantillon avait choisi un programme où chaque instrument se mettait pleinement en valeur. La première œuvre, la majestueuse sonate op. 1 no. 15 en mi majeur pour orgue et violon de Haendel permettait au public de méditer l'esprit de Noël. Le rayonnement d'une quiétude qui symbolisait la paix sur terre - pax hominibus.

La sonate de Bach pour violon seul BWV 1003 en la mineur, une des plus belles œuvres qu'il ait écrites pour cet instrument fut interprétée avec une rare virtuosité par Louis Pantil-

lon qui a su transmettre à l'auditoire les nuances les plus subtiles de cette écriture.

Douceur et recueillement pour la Sonate no 6 en ré mineur pour orgue seul de Mendelssohn magistralement exécutée et dont le dernier mouvement, l'Andante Sostenuto reflétait le même esprit pacifique que chez Haendel.

Pour conclure, père et fils ont interprété l'Air de Lensky de Tchaïkovsky, tiré de l'opéra d'Eugène Onegin. Une mélodie captivante, de par ses changements d'accords constants, qui mettait un terme à un concert déjà empreint d'une atmosphère chaleureuse propice aux prochaines fêtes de Noël.

Heureux d'écouter les héritiers d'une tradition familiale qui fait honneur à notre région, le public réclama les artistes qui jouèrent l'air bien connu de la 3e suite de Bach, mettant un point final à ce concert.

TC

CELA VA SE PASSER

SOS écoles Haïti

SOS Ecoles Haïti a récolté jusqu'à ce jour 7900 francs.

Pour atteindre son objectif minimum - 9000 francs pour couvrir d'un toit une petite école de la cité de Carrefour - M. Muster, qui a lancé l'opération sera - avec une classe du centre des Forges - entre la Fleur-de-Lys et la Channe va-

laisanne, le jeudi soir des nocturnes. Il sera en outre samedi comme de coutume devant l'UBS. (Imp)

Nocturne

La plupart des magasins seront ouverts demain jeudi jusqu'à 22 heures à l'occasion du deuxième nocturne avant Noël. (Imp)

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.

Bibliothèque des Jeunes: rue Prés.-Wilson 32. Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h.

Pharmacie d'office: Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.

Hôpital: 21 11 91. Patinoire des Mélézes, piste couverte: lu-je, 9-11 h 45, 14-15 h 45; piste ouverte: tous les jours de 9 h à 17 h et de 20 h à 22 h.

BRAVO À

... ces jubilaires de l'entreprise Escap. Mlle Esther Brugger, MM. Rémy Aubry, J.-Marie Cuenat, Aimé Fumey, J.-Claude Luthi, P.-Eric Pellaton et F. Tavier, fêtent 25 ans de services.

Mmes Andrée Marmier, Georgette Monnier et M.-Louise Hachler, ainsi que M. Roland Resin, prennent eux leur retraite. (Imp)

Don à Pro Senectute

Dans le cadre de ses attributions annuelles au canton de Neuchâtel, la Loterie romande vient d'octroyer un don de 15.000 francs à Pro Senectute. Cet appui est dispensé chaque année. (Imp)

Cherche tables pour réfugiés, désespérément

Appel lancé aux familles

Le comité Accueil-réfugiés recherche désespérément des familles prêtes à inviter pour un repas des requérants d'asile.

Le premier appel envoyé à ceux qui avaient soutenu cette action devenue quasiment traditionnelle n'a en effet pas rencontré cette année l'accueil escompté. Un second message, passé dans nos colonnes, n'a pas non plus permis de satisfaire la cinquantaine de demandes de requérants recensées par le comité Accueil-réfugiés.

Pour la trentaine de réfugiés en attente, le comité souhaite trouver des hôtes dans la région. A noter que le repas, auquel ils convieront deux requérants en

principe, pourra avoir lieu à n'importe quelle date entre aujourd'hui et la première semaine de janvier.

Accueil-réfugiés attache une grande importance à ce geste de solidarité, exprimé à l'heure où l'intolérance se manifeste de plus en plus gravement. Pour certains de ces requérants, ce repas sera peut-être la seule occasion de rencontrer, vraiment, des Suisses aimables, avant leur renvoi au terme de la procédure (95% des cas). C'est une manière de tempérer la désillusion, dit encore le comité. (rn)

● Pour tous renseignements: ☎ (039) 28 60 80 (Mme Magalhães)

D'ici au 26 décembre, jour férié

Dans un communiqué, le syndicat FCTA (Syndicat des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation), fustige «l'attitude lamentable de certains commerçants comme la chaîne Jelmoli-Armourins-Le Printemps» qui ouvrent systématiquement leurs magasins le 26 décembre.

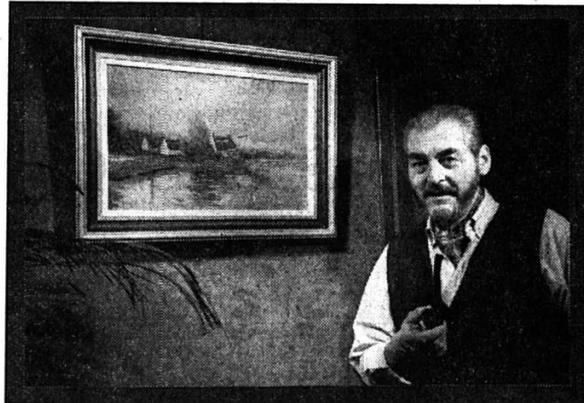
Pour la FCTA, les partenaires sociaux ont convenu depuis des années que ce jour compense en partie les deux ouvertures tar-

dives de décembre. «Le 26 décembre sera déclaré pour l'ensemble des magasins», lorsque une loi sur le commerce sur laquelle planche une commission cantonale sera promulguée.

«D'ici là, il faudra continuer de voir se répéter l'arnaque», poursuit le communiqué de la FCTA qui dit vouloir en publier un «jusqu'à ce que la loi naisse et mette un terme à ce scandale». (Imp)

PUBLI-REPORTAGE

Notre Jura tendresse



Dans le cadre de l'animation permanente de ses bureaux, M. Yves Huguenin, Agent général de la Nationale Suisse Assurances a offert ses cimaises à M. Francis Maire, artiste peintre de notre région. L'artiste a su traduire dans un langage authentique et d'une clarté exceptionnelle la richesse et la tendresse des paysages jurassiens et bretons. Vous êtes invités à venir découvrir ses œuvres d'art jusqu'à fin janvier 1990, pendant les heures de bureau au 71 de la rue Jardinière.

**20
déc.**

NOCTURNE AU LOCLE

Vos commerçants CID vous servent jusqu'à 22 heures

GRANDE LOTERIE GRATUITE

**20
déc.**

141167

	BEAUX-ARTS – MUSIQUE – THÉÂTRE	Musée des Beaux-Arts – Le Locle
EXPOSITION DE NOËL		QUATRE GRAVEURS SUR BOIS
Ouverture de 14 à 17 heures, sauf lundi. Mercredi de 20 à 22 heures		PROLONGÉE JUSQU'AU 14 JANVIER 1990

Jacques Cesa, Rudolf Kuenzi, Michel Terrapon, Irène Widler

gastronomie

Café-Glacier
Grande-Rue 32 – Le Locle
☎ 039/31 80 22

CE SOIR NOCTURNES

- Nos fameuses crêpes;
- Vol-au-vent;
- Cocktail de crevettes;
- Diverses salades et nos snacks.

012076

Hôpital du Locle
Jeudi 21 décembre

Visites supprimées
dès 16 heures
Fête de Noël des malades
Merci de votre compréhension

14122

VAUCHER VAUCHER VAUCHER

Le ski c'est notre affaire

Une équipe dynamique à votre service.
Faites confiance au Pro

LE LOCLE
☎ 039/31 13 31

Un choix de skis incroyable

Les habits de skis
les plus branchés de la saison.

LE SPÉCIALISTE DE VOTRE RÉGION

VAUCHER VAUCHER VAUCHER

14070

divers

STOP

Le Stop

- Salle de jeux rénovée
- Vidéo club

Bar à café
Le Locle
Rue Henry-Grandjean 1
☎ 039/31 38 08

Remercie sa fidèle clientèle et lui présente
ses meilleurs vœux pour 1990.

281

Temple 7 2400 Le Locle
Tél. 039 / 31 13 47

Le vacherin en pièce montée...
le sommet de la fête!

Une grande occasion.

Solution du mot mystère
BAKCHICH

divers

Une nocturne dans une bonne ambiance

Lisette et André

Daniel-Jeanrichard 15 – LE LOCLE
☎ 039/31 17 20

chèques **fidélité**

Service personnalisé

Choix – Qualité

Et comme de coutume
notre cadeau de fin d'année
à chacun

14064

Publicité intensive, Publicité par annonces

gastronomie

☎ 039/31 48 70

Noël

Lundi 25 décembre
ouvert à midi
Menu à disposition
Réservation de tables souhaitée

Service traiteur

Se recommande:
Albert Wagner, cuisinier
Fermeture hebdomadaire le lundi

277

La population rurale répare-t-elle les pots cassés? La KMS/AMC 89 le révèle.

KMS 2, la plus complète des analyses média consommateurs, a fait peau neuve: le sondage de cette année, intitulé KMS/AMC 89, englobe pour la première fois la Suisse romande. Au cours du premier semestre 1989, plus de 13'000 personnes ont répondu au questionnaire. Les résultats sont à présent disponibles. Vous pouvez les commander à l'adresse suivante:

WEMF REMP

Recherches et études des moyens publicitaires SA
Bachmattstrasse 53, 8048 Zurich
Tél. 01 62 68 08, Fax 01 432 84 33

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 20 AU 26 DÉCEMBRE

Amis des chiens du Locle. - Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree, annonce que la pause de fin d'année a lieu du 16 décembre 1989 au 6 janvier 1990. Rendez-vous samedi 6 janvier à 14 heures à la Combe Girard (ancien camping). Joyeuses fêtes à tous! Rens: 039/26.65.48 (repas).

Choeur d'hommes «ECHO de l'UNION». - Lundi 25 décembre, congé. Joyeux Noël à tous.

Club des loisirs. - Dimanche 24 décembre, dès 18 heures au local des Samaritains (sous la halle de gymnastique des Jeanneret), Veillée de Noël pour tous. (sports organisés).

Société canine Le Locle. - Entraînements dès 14 heures au chalet sur les Monts, le mercredi dès 19 heures rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Tous les chiens avec ou sans pedigree sont acceptés. Renseignements: 039 28.10.30 et 039 31.82.68.

SERVICES

LE LOCLE
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Cinzia a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

JESSICA

le 19 décembre 1989

Famille Salvatore
MARGIOTTA
France 16
2400 Le Locle

Les Girardet sans leur jardin

Le législatif ne s'est pas laissé attendrir

«Faites un effort, c'est bientôt Noël!» Malgré les objurgations du conseiller communal Charly Débieux, lundi soir le législatif loclois (hormis le pop) a refusé tout net l'échange de terrain qu'on lui proposait rue des Girardet, pour mettre en valeur le monument du même nom.

En question: un échange de terrain plus une demande de crédit de 48.000 francs pour aménager un jardin public rue des Girardet. Le propriétaire de ce terrain de 275 m² désirait l'échanger contre un autre en zone constructible, par exemple dans le futur lotissement des Malpierrez. L'échange se ferait sur

la base de 100 francs le m², équivalentement compris, ou sur la base d'un montant total de 27.500 francs. L'exécutif notait que, outre le fait que ce terrain était frappé d'alignement, on pourrait y aménager un petit jardin public (places d'expos comprises) ce qui mettrait en valeur le monument des Girardet.

Mais le Conseil général ne s'est pas laissé convaincre: d'accord pour mettre en ordre le monument des Girardet, pas pour l'échange de terrain. Côté radical, M. Vogel notait qu'un échange sur la base de 100 francs le m², c'était beaucoup, surtout pour un terrain non

constructible. En plus, le futur jardin public serait coincé entre deux routes. Jacques-André Choffet (lib-ppn) relevait, narquois, qu'«il faut toujours trouver du positif dans les rapports soumis», en l'occurrence «l'histoire des Girardet qui a été rappelée!» Non catégorique à l'échange de terrain. M. Antonietti (ps) faisait chorus: aucune commune mesure entre un terrain aux Malpierrez et ce terrain-là. Idem côté Droit de parole: M. Cattin rappelait qu'on avait déjà refusé des projets du même genre pourtant moins chers, par exemple du côté du Casino.

Seul le pop a accepté d'entrée de cause.

«C'est tellement plus beau quand c'est inutile!» a commenté Charly Débieux (cc), très surpris de cet accueil, d'autant que la proposition avait été soumise à la commission d'urbanisme, qui avait elle-même proposé ce type d'aménagement. «Avec ce rapport, nous pensions favoriser un tout petit peu la culture! Nous vous demandons de revoir votre position. Pour une fois qu'on parlerait du Locle en bien, et pour 48.000 francs seulement!»

En son nom personnel, Francis Jeanneret (ps) soulignait que

ce n'était pas une question d'argent. Ce qu'il déplorait, c'était «qu'un homme possédant 270 m² au centre-ville, inutilisables, n'ait pas eu l'élégance d'offrir cela à la ville, et qu'il faille passer par un échange médiocre et petit». Et de citer en contre-exemple les Olympi ou Junod de La Chaux-de-Fonds.

Dernier baroud d'honneur de Charly Débieux, «le monument des Girardet mérite mieux que ce que vous lui donnez ce soir, il ne suffit pas de le nettoyer! Faites un effort, c'est bientôt Noël!» Mais l'esprit n'a pas soufflé, et le rapport a été refusé par 30 voix contre trois. (cld)

Quatre graveurs sur bois

Prolongation de l'exposition au Musée des beaux-arts

Compte tenu de l'extraordinaire rayonnement du Cabinet des estampes du Musée des beaux-arts, au Locle, et du réjouissant succès de l'exposition des œuvres de quatre graveurs sur bois, celle-ci est prolongée jusqu'au dimanche 14 janvier 1990.

C'est une occasion inespérée, pour les amoureux de l'image gravée, de découvrir mieux encore le talent des artistes qui ont consacré l'essentiel de leurs dons créatifs à la gravure sur bois.

Quatre-vingts gravures sont accrochées aux cimaises du Musée des beaux-arts, une vingtaine d'entre elles étant dues à Michel Terrapon, hélas! décédé ces derniers jours. En quelque sorte, la prolongation de l'exposition qui lui est consacrée est tout à la fois un hommage à son talent et à sa mémoire. Au travers d'une nature concrète, Michel Terrapon a toujours tenté d'atteindre la spiritualité.

Toujours dans des techniques différentes, on trouve en très proche voisinage les gravures de Jacques Cesa, d'une imagerie à forte densité, puis celles de Rudolf Kuenzi dont l'œuvre est

empreinte de l'atmosphère entourant le monde de l'opéra et de sa vocation populaire.

Enfin, Irène Wydler témoigne, elle aussi, d'un remarquable talent, tout en marquant sa volonté de pénétrer dans un rêve inhabité, où n'existent ni les frontières et moins encore les structures définitives. C'est ce magnifique panorama de quatre-vingts gravures qui est offert à la vue des visiteurs.

Une autre bonne nouvelle, enfin, avec l'annonce de la mise en souscription d'une gravure éditée par le Musée des beaux-arts. Tirée à 50 exemplaires, elle est l'œuvre d'Helga Schuhr, de Chez-le-Bart, qui l'a réalisée à la pointe sèche, puis l'a rehaussée de couleurs à la main. Par conséquent, chaque épreuve est garantie d'une totale originalité. Elle est en vente au Musée des beaux-arts où elle est exposée. (sp)

● L'exposition des œuvres de quatre graveurs sur bois est ouverte tous les jours, lundi excepté, de 14 à 17 heures, le mercredi de 20 à 22 heures, jusqu'au dimanche 14 janvier 1990.

Vent tempétueux, sapins fauchés



Deux sapins «tronçonnés» par un vent violent devant le Maix-Rochat.

(Photo Impar-Perrin)

Ces derniers jours ce n'était pas le vent de la chanson qui sifflote. Il était déchaîné et tempétueux. Arrachant sur son passage des parties de toits, des tuiles, des ramées et déracinant des arbres.

Ainsi au Maix-Rochat, près du Cerneux-Péquignot (où d'ailleurs de nombreux arbres ont été renversés) deux sapins d'âge respectable, et donc déjà soumis de longue date à l'épreuve des vents, ont été sectionnés à quel-

ques mètres du sol par les éléments, avant de se retrouver «au tapis», ou plutôt dans le jardin à proximité de la bâtisse.

Drôle d'impression pour l'une des maitresses des lieux, Milou Matthey, que de voir passer à l'horizontale devant la fenêtre de sa cuisine une cime de sapin. «C'est plutôt surprenant!» avoue-t-elle. Il est vrai qu'on le serait à moins. Non loin de là, d'autres plants tout

aussi respectables ont été arrachés avec leurs racines, en forêt ou en bordure de la route menant au Cerneux-Péquignot. En France voisine des pans de toits se sont envolés et de nombreux autres dégâts ont été constatés, comme des piliers ou poteaux couchés.

Bref, un joli coup de tabac avec passablement de chablis dont devront s'occuper les forestiers. (jcp)

RESTAURANT-RÔTISSERIE

Chez Sandro

2400 Le Locle - Rue de la Gare 4
☎ 039/31 40 87

FERMÉ
du 24 décembre
au 2 janvier

Sandro et son personnel souhaitent à sa fidèle clientèle un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

La Chaux-de-Fonds, «LES SAGITTAIRES»

Mise en vente d'appartements dans immeubles résidentiels en construction de conception moderne, avec cuisine agencée, balcon et cheminée de salon

Avec **10%** d'apports personnels
Achetez votre appartement de:

3 pièces dès	Fr. 295 000.-
Mensualité:	Fr. 964.-*
4 pièces dès	Fr. 395 000.-
Mensualité:	Fr. 1 288.-*

GARAGE à disposition * + charges
Bureau de vente: La Chaux-de-Fonds 039/23 83 68



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

● **divers**

A vendre

Action spéciale
duvet nordique

plumettes duveteuses
neuves d'oe blanche
160 x 210 cm Fr. 118.-
ou 200 x 210 cm
Fr. 168.-
ou 240 x 240 cm
Fr. 278.-

Envoi rapide.
Duvet Shop SA
8, av. de Frontenex,
1207 Genève
(022) 786 36 66

Vente Réparations
toutes
marques
TV, vidéo, hifi

Qureshi
Vidéo-Centre

VIDEO-TV-HIFI-VIDEO-CLUB
Place du Marché
2400 Le Locle
☎ 039/31 84 36
133

L'annonce, reflet vivant du marché

NOUVEAU CENTRE AUTOMOBILE



Nous recherchons:

réparateur en automobiles

conscientieux.

Garage de la Prairie

Roger Robert
2316 Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 22 ou 37 14 14

203

● **immobilier**

SOGIM SA

A louer au Locle
locaux

pour magasin, artisan, boutique, agence de voyage, etc.

Plein centre. Environ 100 m². Accès direct sur rue. Deux locaux avec vitrines, un bureau ou atelier et un garage ou entrepôt. Libre dès le 1er janvier 1990 ou pour date à convenir.

Pour visiter et traiter:

SOGIM SA
Avenue Léopold-Robert 42
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 84 44

012460

Mon prêt personnel - Un procrédit

2000

PRÊT PERSONNEL RAPIDE, SIMPLE, DISCRET

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit | ouvert de 08.00 à 12.15
Av. L.-Robert 23 | de 13.45 à 18.00
2301 La Chaux-de-Fonds

039 - 23 16 12

X procrédit

B/Im/51/Me

Les oubliés de la société

Noël pour les plus démunis à Cressier

Le 24 décembre, à la salle Valier, à Cressier, l'ATD Quart Monde a invité des familles à se regrouper pour fêter Noël dans la fraternité. Une goutte de tendresse dans un océan de réalités qui devraient faire la honte de notre société.

Alors que l'instruction obligatoire, les progrès éclatants de la médecine et l'essor économique, étaient censés venir à bout de la pauvreté, notre société doit malheureusement constater l'échec de cet objectif: en Suisse 10% de la population se bat quotidien-

nement pour survivre. ATD Quart Monde, créé en France il y a trente ans, a fondé son action sur la priorité absolue aux plus défavorisés. «C'est tout un peuple», a constaté Joseph Wresinski en lançant le mouvement et en se mettant à l'écoute des familles.

L'aide ponctuelle à ces familles, si elle soulage momentanément, ne résoud pas les plus dures questions. Accusés avec mépris d'avoir une «mentalité d'assistés», ces personnes manquent de moyens essentiels pour

émerger de leurs difficultés. L'absence d'instruction est le plus souvent à la base des situations de détresse. Ainsi, ATD Quart Monde agit-il plus particulièrement dans l'accès au savoir et à la formation professionnelle, mais aussi pour la sécurité du logement et du travail, ainsi que la participation du quart monde à la vie associative, politique, syndicale et religieuse.

Les adhérents du mouvement sont animés par trois convictions: la misère n'est pas fatale, nul ne s'y résigne, ni ceux qui la

subissent, ni ceux qui la découvrent. Vivre en famille est le premier acte de résistance des plus défavorisés à la misère. Enfin, tous les efforts pour construire un monde de justice et de paix seront d'autant plus efficaces que les familles les plus pauvres en seront pleinement partie prenante.

L'action d'ATD Quart Monde s'est étendue dans l'Europe et dans le tiers monde également. Elle lutte par ailleurs contre le regard critique des autres et les «bons à rien», «ils le

veulent bien», et «ils n'ont qu'à se décarcasser... Facile à dire quand on a pas vécu soi-même le cumul d'handicaps vécus par les plus démunis.

A Neuchâtel, un groupe d'une quinzaine de personnes, dont Martine Cary, forme un pont entre la population et les familles du quart monde. Le secrétariat suisse d'ATD Quart Monde se trouve à Treyvaux.

«Tout être humain porte en lui une valeur inaliénable qui fait sa dignité.»

A.T.

Nouvelle bannière à Bôle

Budget accepté, électricité en attente

Lundi soir, le Conseil général de Bôle s'est réuni pour la séance du budget. La soirée a commencé par la présentation de la nouvelle bannière communale.

Le budget 1990 - 98.000 francs de déficit pour quelque 5 millions de charges - a été adopté sans problème, lundi soir, par le législatif de Bôle.

L'arrêté concernant le remboursement des contributions communales en matière d'enseignement a été modifié. Les 2.400 francs maximum acceptés par le canton ont été ramenés aux 1.800 francs actuellement perçus.

Le règlement sur l'électricité sera représenté ultérieurement. Le Conseil communal a retiré l'objet de l'ordre du jour pour l'affiner.

A peine plus d'une heure et demie a suffi à épuiser l'ordre du jour de cette dernière séance, qui s'est terminée par une traditionnelle verrée de fin d'année. AO

Trente Suisses de plus

Naturalisés reçus par la ville de Neuchâtel



Une trentaine de personnes sont devenues hier soir des citoyens de Neuchâtel et donc Suisses. Le Conseil communal au complet et la présidente du Conseil général ont accueilli ces Neuchâtelois parmi les Neuchâtelois.

Ces nouveaux compatriotes peuvent désormais partager les

inquiétudes du président de la ville sur le devenir de leur pays au sein de l'Europe en formation. «La Suisse court le risque de dériver dans cette Europe, a dit Claude Bugnon. Nous pourrions perdre une part de notre histoire et une partie de notre culture». (jpa-photo Comtesse)

VIE POLITIQUE

Contre le racisme et la xénophobie

Les Jeunes socialistes neuchâtelois communiquent:

Dernièrement, notre pays a été le théâtre d'actes de violence organisés, de crimes et d'attentats meurtriers inspirés par la xénophobie et la haine raciale. Un mouvement politique d'extrême droite, le Front patriotique, professe ouvertement le racisme et passe à l'action. A Zoug, la police a laissé faire, à Berne une note trouvée au ministère public signalait en 1988 que les membres de ce front s'étaient montrés «satisfaits» de la «patience et de la compréhension» dont on faisait preuve à leur égard.

Face aux démonstrations publiques et à l'arrogance de ceux qui en appellent à la haine de l'étranger, face au laxisme policier, c'est un citoyen d'exprimer sa réprobation. Notre richesse et notre démocratie attirent de

plus en plus de victimes de la misère et de la répression politique qui sévissent sur une bonne partie de la planète. Le rejet et la violence ne peuvent rien contre cet état de fait. Ils ne sont que réactions primitives manifestant la bêtise et constituent un danger pour notre société. Il faut avoir le courage de combattre l'intolérance. L'admettre n'est pas tolérable, mais lâcheté.

Par-dessus les barrières politiques traditionnelles et les intérêts partisans, unissons-nous pour dire notre détermination en participant aux manifestations qui se dérouleront samedi 23 décembre à 14 heures, à Neuchâtel (départ de la place des Halles) et à La Chaux-de-Fonds (départ de la place Sans-Nom).

Car la violence se nourrit d'indifférence.

(comm)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Nydegger Lola Saga, fille de Thomas Hans et de Chabloz Nydegger née Chabloz Sylvie Véronique. - dos Santos Steve Antoni, fils de Antonio de Jesus et de dos Santos née Kehrl Marilène Betty. - Da Silva Nelson Philippe, fils de Jorge Américo et de Da Silva née Monteiro Maria Olinda. - Nardini Hugo, fils de Lino et de Loze Véronique Catherine. - Fuhrer Loïc, fils de Willy et de Fuhrer née Iannelli Marialaura. - Fritschi Valentin, fils de Philippe Olivier et de Fritschi née Reichel Marie-Françoise. - Bizimungu Kizito Simon, fils de Denis et de Kosunen Bizimungu née Kosunen Sirpa Helena. - Tschanz Steve, fils de Charles et de Tschanz née Balmer Franziska.

Mariages

Licci Jean-Marc Gaetano et Moragas Rosa Maria. - Rüegger Marc Didier et Rappo Corinne Cécile. - Vlatkovic Dejan et Stankov Jasminka. - Mokeddem Abdelatif et de Cerjat Séverine Clarisse. - Aliprantis Anastassios et Wolff Ariane. - Schwyn Roland et Cordero Ana. - Hirschi Pierre-André et Defferrard Natacha. - Vejzovic Alija et Oppliger née Solaja Jozefina. - Burnett Robert James et Imamdi Helen Angélique. - Tahergorabi Timour et Ghafourian Sharareh. - Beynon Michel Marcel Gaston et Comtesse Toth née Comtesse Yolande Charline. - Bourquin Laurent et Apothélos née Bundil Jana. - D'Abbraccio Vincenzo Giovanni et Gex Simone Andrée.

Noël à cent contre une...

Echec à la solitude à Neuchâtel

Grâce au Noël des Isolés, une centaine de personnes tiendront la solitude en échec, lundi à la salle du Faubourg, à Neuchâtel. Vous pouvez encore vous inscrire.

Les personnes venant de Neuchâtel sont recontactées automatiquement chaque année par Anne Courvoisier. Elle appartient au comité de six personnes qui organisent ce Noël des Isolés. Ils sont issus de milieux chrétiens, protestants, catholiques ou autres, et l'organisation est entièrement privée.

UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS

Déjà, 73 personnes se sont inscrites. Un tiers de fidèles, dont une personne qui a suivi tous les

«Noël des Isolés»: elle vient pour la 21e fois... Si les inscriptions sont officiellement bouclées, Anne Courvoisier avoue pouvoir encore accueillir quelques retardataires: elle garde toujours une petite marge... Si vous êtes intéressé, appelez-la au 038 42 38 68.

La journée est financée par des dons privés, des entreprises. Un budget de 2.500 francs est prévu. Plus une année de réserve en cas de pépin: le temps pour les organisateurs de se retourner... La participation est donc gratuite; les personnes doivent seulement se rendre par leurs propres moyens à la salle du Faubourg, en dessus du Service des automobiles, faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel, à 11 h

30, lundi 25 décembre. Le repas sera suivi d'animations musicales, de jeux de société... Le thème pour 1989 sera «Arc-en-ciel». Il promet une belle décoration. Vers 15 h 30, le thé sera servi, et les participants rentreront chez eux avant la nuit, vers 16 h 30. Une vingtaine de personnes assureront le bon fonctionnement de la journée. Les plus jeunes isolés aident au service. Mais en majorité, la solitude pèse sur des épaules plus âgées... La manifestation a toujours sa raison d'être. Elle a eu des années plus tristement fastes encore: il y a six, sept ans, au gros de la récession, la solitude était telle que le Noël des Isolés avait réuni 140 personnes!

AO

Chansons pour Marin

Comédie musicale par les enfants

La chorale des Petits chanteurs de Marin a préparé, sous la direction d'Eliane Stoller, une comédie musicale pour son concert de fin d'année.

A travers des chansons, les enfants ont illustré l'histoire de «La petite Marie».

Les Marinois n'ont pas manqué le rendez-vous qui leur pro-

posait, en deuxième partie, le chœur d'hommes «La Brévarde» dirigé par Yvan Deschenaux.

(at-photo Comtesse)



Initiative des paysans: brillant succès

La Chambre d'agriculture se félicite du succès de l'initiative des paysans.

«Objectif atteint! L'initiative lancée par l'Union suisse des paysans a, deux mois après son lancement, dépassé les attentes des initiants. Plus de 250.000 signatures ont d'ores et déjà été récoltées dans tout le pays.

«La Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, chargée de la récolte dans le canton, peut aussi pavoiser puisque le cap des 9000 signatures a été dépassé alors que le quota s'élevait à 8000. Ce magnifique résultat prouve que les agriculteurs sont conscients de la nécessité d'un changement dans les

rapports entre agriculture et société.

«Désormais, il faut prendre le temps d'aller à la rencontre des 95% de la population non agricole, pour expliquer la réalité paysanne. Les 9300 signatures récoltées en deux mois démontrent que les agriculteurs y sont parvenus.

«En leur nom, la Chambre d'agriculture et de viticulture remercie la population neuchâteloise de ce soutien clairement exprimé. Rappelons que l'initiative de l'USP «pour une agriculture paysanne, compétitive et respectueuse de l'environnement» désire fixer dans la Constitution fédérale les droits et les

devoirs assignés à l'agriculture ainsi que les mesures que la Confédération peut prendre afin de lui permettre de les accomplir. Les listes de signatures seront déposées à la chancellerie fédérale courant février. Si les objectifs de l'USP de manifester la volonté paysanne et de resserrer les rangs au niveau de la base sont atteints, la discussion autour de l'avenir de l'agriculture doit se poursuivre jusqu'à la soumission du texte au vote populaire. Pour cela, un climat de confiance et de respect réciproque doit s'instaurer. Un premier pas est fait, mais le chemin à parcourir est encore long.»

(comm)

NEUCHÂTEL

Cyclomotoriste blessée

Hier, peu avant 8 heures, un accident de la circulation s'est produit au carrefour rue du Rocher, faubourg de la Gare, entre un cyclomotoriste et une voiture. La cyclomotoriste, Mlle Anouchka Micheletti, âgée de 19 ans, domiciliée en ville souffre de blessures à la jambe droite et à la tête.

SERVICES

NEUCHÂTEL

Plateau libre: 22 h, Juke.

Pharmacie d'office: Montandon, rue des Epancheurs, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Soirée sans TV

Mont-de-Boveresse: la tempête coupe l'alimentation du réseau par câble

Avis à la sage-femme et au gynécologue de la maternité du Val-de-Travers: il leur est déconseillé de prendre leurs vacances à la fin du mois d'août. Lundi soir, Fleurier, Couvet et les villages environnants ont été privés de télévision. A une heure stratégique pour l'amélioration du taux de natalité: de 20 heures à minuit...

Les coups de vent ont commencé vers 16 h 30.

Déjà passablement décoiffés durant la nuit de samedi à dimanche, des arbres sont tombés sur la ligne à 16 kilovolts reliant Les Sagnettes sur Boveresse, au

Pont-de-la-Roche à l'entrée de Saint-Sulpice.

BATTERIES PUIS GÉNÉRATEUR

L'alimentation de l'antenne TV du réseau de SERAC et des appareils d'injection des signaux a été coupée. «Nous avons alors branché des batteries avec un onduleur», explique M. Haldimann, de SERAC. La station consommant 9 KW, l'autonomie ne dépasse pas les trois heures. «On a dû couper les programmes les uns après les autres et ne conserver que le minimum avec l'aide d'un petit générateur de secours». Antenne-2 a dispa-

ru des écrans vers 20 h., après La Cinq et M 6. A minuit, tout était rentré dans l'ordre.

MACHINE À TRAIER EN PANNE

Pendant ce temps, deux équipes de l'ENSA (dix personnes) travaillaient dans des conditions difficiles pour réparer les dégâts causés par la tempête. Entre 17 h. et 20 h., les stations de Ronde-Chaux, Cervelet, Bois de l'Halle et les Sagnettes étaient réalimentées. Plus grave: un second incident s'était produit dans la côte escarpée du Signal, au-dessus de St-Sulpice. Bonjour les acrobaties pour aller ré-

parer les dégâts dans ce secteur...

Pendant ce temps, les vaches d'un paysan du Mont-de-Boveresse attendaient la délivrance de la traite... «Le meilleur réseau du monde n'est pas à l'abri des forces naturelles», dit-on avec un brin de fatalisme au siège de l'ENSA, à Corcelles...

FORÊT DÉVASTÉE

A Buttes, la tempête de ces derniers jours a arraché des arbres dans le secteur situé au nord de Longeauge. On parle de 1000 mètres cubes soufflés par le vent. C'est considérable.

JJC

Val-de-Ruz

Une chance par tonnes

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

Le Tribunal de police s'est penché sur les circonstances d'un spectaculaire accident dont l'issue aurait pu être mortelle pour la prévenue E. S. Celle-ci, le 4 octobre dernier, s'approchait au volant de son automobile du passage à niveau situé au nord du village de Montmollin, lorsqu'elle fut subitement éblouie par le soleil apparaissant à l'arrière d'un nuage.

La voiture d'E. S. percuta la barrière CFF abaissée et s'immobilisa, force freinage, sur la voie du chemin de fer. Au même instant survenait un convoi composé d'une machine de 80 tonnes tirant quatre voitures de 35 tonnes chacune. Le mécanicien actionna immédiatement le frein de service, mais ne put éviter le choc.

Celui-ci endommagea une

conduite principale d'air dont la rupture enclencha le système de freinage automatique. Le train, emportant la voiture sur le côté, s'immobilisa quelques 270 mètres après l'impact. Par une chance inouïe, E. S. ne fut que blessée, mais suffisamment sérieusement pour entraîner une hospitalisation de plus de 3 semaines.

A l'audience, le mécanicien a confirmé l'importance du facteur «éblouissement solaire» dont il avait été lui-même victime peu avant. L'avocat de la prévenue a conclu à la libération pure et simple de sa cliente, subsidiairement, la faute étant de très peu de gravité, à son exemption de toute peine. Le tribunal a abandonné les préventions liées à l'entrave au service des chemins de fer, E. S. n'ayant, à

l'évidence, pas commis une faute intentionnelle.

En revanche, il a retenu la vitesse inadaptée aux conditions de la circulation. En effet, celui qui subit un éblouissement partiel ou total doit adapter sa vitesse à la visibilité dont il dispose et, au besoin, immobiliser son véhicule. Tenant compte de l'absence de tout antécédent à charge de la prévenue qui conduit depuis 40 ans sans problème, il a prononcé une peine de 100 fr d'amende et 136 fr de frais.

P. R. a conduit un cyclomoteur dépourvu de plaque de contrôle et, par conséquent, non couvert en responsabilité civile. Si la prévenue a obtenu un permis de conduire pour voiture, ce qui implique la connaissance de certaines règles, elle ne se sou-

vient pas que la loi punit l'infraction commise d'arrêts et d'amende.

Le tribunal lui a rafraîchi la mémoire en prononçant une condamnation d'un jour d'arrêt avec sursis pendant un an, 40 fr d'amende et 34 fr 50 de frais.

G. Z. a employé un travailleur étranger de mars à octobre 1989 alors que seule une autorisation de trois mois avait été délivrée. Le tribunal a tenu compte de l'absence d'infraction identique depuis de nombreuses années pour condamner G. Z. à 500 fr d'amende et 34 fr 50 de frais.

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.

Economies maintenues

Le Val-de-Ruz reste eau régime...

Comme nous l'écrivions hier dans cette même rubrique, la situation s'améliore sur le front de l'eau au Val-de-Ruz, les transbordements par camions ayant été interrompus dimanche déjà, ceci ne signifiant pas pour autant que l'on relâche les mesures d'économie dans la population.

Si l'on a bel et bien frisé la catastrophe au Vallon il y a une quinzaine de jours, la pluie bienvenue de ces derniers jours a rempli de manière inespérée les puits et les réservoirs des communes, même s'il faudra attendre une quinzaine de jours encore pour que l'eau pénètre entièrement dans le sol pour atteindre la nappe phréatique.

Aussi, les représentants des communes formant le Syndicat intercommunal des Prés-Royer élargi (SIPRE), réunis hier soir à Cernier, ont-ils décidé de jouer la souplesse en conservant le transport par camions comme solution ultime en cas de manque d'eau, le coût élevé de l'eau (12 francs le m³, dont 8,5 francs pour le seul transport) étant largement compensé par la facilité d'utiliser ou d'interrompre sur mesure les convois sans recourir à une infrastructure trop lourde.

Jean-Philippe Schenk, du SIPRE, nous a précisé hier qu'il faudrait quinze jours de précipitations soutenues pour couvrir les besoins en eau de la popula-

tion pendant un mois, aussi les mesures d'économie s'imposent d'elles-mêmes ne serait-ce que pour éviter une trop lourde facture.

A cet effet, le SIPRE a distribué ce jour un document d'information, dans tous les ménages concernés par sa juridiction, afin d'expliquer, par l'image, la situation.

A terme, la seule solution viable pour le Val-de-Ruz est la création du réseau d'alimentation de secours en provenance du lac, une réalisation qui sera chapeauté par un nouveau syndicat intercommunal, le SIVAMO, dont font désormais partie intégrante les deux villes du Haut.

M.S.

8,5 postes de travail en plus

Hôpital de Landeyeux: étude du budget et investissements

Les membres de la commission générale de l'Hôpital de Landeyeux, sont convoqués au collège de Fontaines, jeudi 21 décembre, afin d'examiner le budget de 1990.

La première constatation qui est à relever, c'est la très forte augmentation du nombre des malades, du nombre de journées de malades et d'accouchements. En outre, dès le 1er juillet 1989, l'horaire de travail a été réduit de 42 à 41 heures par semaine et il a été obtenu en compensation 3,2 postes de travail supplémentaires au Département de l'Intérieur.

Pour faire face à la nouvelle

situation, la direction de l'hôpital a négocié et obtenu 8,5 postes de travail supplémentaires, ce qui portera l'effectif standard du personnel de 114,90 unités à 129,6, sans les élèves.

Par rapport au budget de 1989, le nombre de journées de malades pris en considération est de 25.000 contre 22.500. L'ensemble des salaires et charges sociales, y compris les hautes paies et les allocations extraordinaires, présente une augmentation de 19,86% par rapport au budget 1989. Quant aux autres charges d'exploitation, elles sont en augmentation de 12,43%.

Pour les produits d'exploitation, les chiffres ne seront connus que lors de la séance, car les négociations pour les nouveaux forfaits de 1990, avec les caisses de maladie et l'Etat, ne sont pas encore connus.

Les investissements prévus pour l'année prochaine se montent à 85.800 francs répartis ainsi: chirurgie, une table d'opération, des protèses de hanches et un appareil à mesurer la pression; médecine, il faudra une unité de télémétrie et un stimulateur cardiaque. (ha)

NEUCHÂTEL 37

FONTAINEMELON

Rencontre des aînés

C'est devenu une tradition du Conseil communal de Fontainemelon que celle d'organiser avant Noël, une rencontre avec les aînés du village.

Au nombre d'une centaine, ils se sont rendus tout d'abord à la salle de spectacles pour assister à un concert donné par les élèves du jardin d'enfants et du collège primaire.

Puis à la halle de gymnastique, où les tables avaient été bien décorées par les membres du Club de loisirs du 3e âge, s'est déroulée la deuxième partie autour d'une tasse de thé. Relevons que le service était fait par les membres du Conseil communal. (ha)

Garçonnet blessé

Hier après-midi vers 16 h 20, la voiture conduite par Mme M. J. de Dombresson circulait sur l'avenue Robert à Fontainemelon en direction de Cernier. Arrivée à la hauteur du Collège primaire, elle a heurté le petit Fabrice Helary, 7 ans de Fontainemelon, qui s'était élançé sur la chaussée. Blessé, l'enfant a été transporté par une ambulance à l'Hôpital de Landeyeux, puis transféré à l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel.

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS
Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

VAL-DE-RUZ
Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Un Noël comme les autres

Couvet: le goûter Perce-Neige

Un thé, un morceau de taillaule, des mains qui se tendent prêtes à serrer celle de l'intrus parachuté dans la fête... Hier à Couvet, les handicapés mentaux du centre «Les Perce-Neige», des Hauts-Geneveys, fêtaient Noël à la Grande salle.

Un «Noël pas comme les autres» serait-on tenté de titrer. Ben non, il était comme les autres. Ambiance des grands jours, joie de se retrouver réunis, sur-excitation dans l'attente du repas et surtout du bal qui se déroulerait en soirée aux Hauts-Geneveys.

«ÇA ME FAIT PLAISIR»

On peut être infirme moteur cérébral et se réjouir de fêter Noël: «Ça me fait plaisir de retrouver mes camarades», disait un handicapé d'un foyer de La Chaux-de-Fonds. C'était la fête des adultes, 150 IMC, dont 90 internes, âgés de 18 à 52 ans. Avec les accompagnants, 210

personnes remplissaient la salle hier à Couvet: «Pour la seconde année, nous avons choisi de faire une excursion hors les murs des Perce-Neige», expliquait le directeur Jean-Claude Schläppy. Il s'agit de calmer l'excitation provoquée par la fête.

ÂME D'ENFANT

Après le goûter, le culte au temple fut animé par Marie-Josette Guerne et Arcadia Christ. Comment les handicapés mentaux perçoivent-ils le miracle de la Nativité? «Dieu, c'est une réalité de leur vie», répond J.-C. Schläppy en relevant la foi des familles des infirmes moteurs cérébraux.

Mais, «Noël, c'est aussi les cadeaux!». Et le bal tant attendu surpasse tous les autres: «Ils veulent danser comme des grands...» Des grands qui aiment sur conserver leur âme d'enfant. JJC

Budget positif

Conseil général à La Côte-aux-Fées

Avec Noiraigue, La Côte-aux-Fées est l'une des seules communes du Val-de-Travers à publier un budget 1990 positif. La comparaison s'arrête là, heureusement pour les Niquelets.

C'est sous la présidence de Willy Leuba que le législatif a siégé au complet dernièrement. Le budget, adopté à l'unanimité, est établi selon le nouveau plan comptable. Il laisse apparaître un bénéfice présumé de 55.692,60 fr pour des recettes atteignant 1 mio 711.019 fr.

Principale source de revenus, l'imposition devrait rapporter 1 mio 248.768 fr. Du côté des charges, l'enseignement coûtera 427.445 fr, les Travaux publics 189.292 fr, l'administration 161.523 fr, la prévoyance sociale 147.580 fr, la santé 129.547 fr.

Dans la foulée, législatif a accordé un crédit de 15.000 fr pour réparer un toit de l'ancienne laiterie et vendu 150 m² de terrain à 20 fr le m². Dans les divers, Robert Piaget, chef du Service des eaux, a renseigné le législatif sur l'avancement des travaux du syndicat d'adduction d'eau (SEMVER). La construction de la station de pompage de Saint-Sulpice progresse vu le temps favorable. La mise en service de cette installation est envisagée pour le mois de juin.

Pierrette Buchs a été nommée présidente de la Commission scolaire en remplacement de Colette Pezzatti, démissionnaire.

Après les traditionnels vœux exprimés par le président, un repas a été servi dans un établissement public. (Imp-dm)

Concerts et fêtes

A La Côte-aux-Fées, les manifestations de Noël ont débuté avec un concert donné par la fanfare de la Croix-Bleue sous la direction de Charles Pointet. Samedi, c'est le chœur «La Chanson du Haut-Vallon» qui conviait la population à son concert de Noël.

Comme chaque année, plusieurs groupes se produiront: orgue, piano et violon; saxo et chœur d'enfants. Ces derniers ont enchanté l'auditoire, tant par la vue que par l'ouïe.

Quant au chœur, il fut tout particulièrement apprécié dans «Le Ciel étoilé», extrait de l'ora-

torio «La Création» de F.-J. Haydn. Le programme se terminera par «La Petite cantate de Noël», de C. Ecklin et C. Fallier. Cette oeuvre pour chœur mixte, chœur d'enfants et piano constituait vraiment le point fort de la soirée.

Il est juste de préciser que le succès de cette soirée est dû en grande partie à Marie-Madeleine Steiner, âme et directrice, ainsi qu'à Mady Piaget sa fidèle accompagnatrice au piano.

Le «Voici Noël» chanté par la très nombreuse assistance mit fin à cette belle manifestation villageoise. (dm)

NOIRAIGUE

Notaire et notaire...

Pressé de questions pendant la dernière séance du législatif, le président de commune avait déclaré à propos d'une transaction immobilière litigieuse: «Nous avons été blousés par un notaire fleurisan»...

Fabien Süssstrunk, avocat et notaire à Fleurier, tient à préciser qu'il n'a rien à voir dans cette affaire.

Nous en prenons acte. (mdc)

ÉTAT CIVIL

COUVET (novembre 1989)

Décès

Camozzi, née Bourquin Josée Madeleine. - Tröhler, née Niederhauser Jeanne Marguerite, épouse de Tröhler Charles Ernest. - Sommer, née Reno Claire Catherine, veuve de Sommer Hans. - Ducommun Léon Paul, époux de Ducommun née Capt Marthe Hélène. - Brandt, née Stoller Violette Isabelle, veuve de Brandt Albert.

PUBLICITÉ

Pour vos vacances de fin d'années, tarif réduit au



parking de Palexpo

pour usagers de l'aéroport de Genève.

Laissez votre voiture au parking couvert de Palexpo (10 minutes à pied de l'aérogare).
Tarif réduit Fr. 25.- la semaine.
Commande des macarons:
ORGEXPO, case postale 112, 1218 Grand-Saconnex.
☎ (022) 798 11 11.

J'ai choisi

IMPRIMEUR

Le monde de la couleur
et de la communication.

CONCEPT MARIN

**Donne un coup
de pouce à ton avenir.**

Association Suisse des Arts Graphiques ASAG
Grand-Rue 33, 2072 Saint-Blaise, tél. 038 / 33 66 22

Décembre 1989

No 8

Paraît 8 fois l'an

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois



A tous nos membres nous présentons nos vœux les meilleurs pour les Fêtes de fin d'année et nous remercions les fidèles collaborateurs et annonceurs de notre bulletin de section.

Section Jura neuchâtelois
du Touring Club Suisse

1990 en voitures...

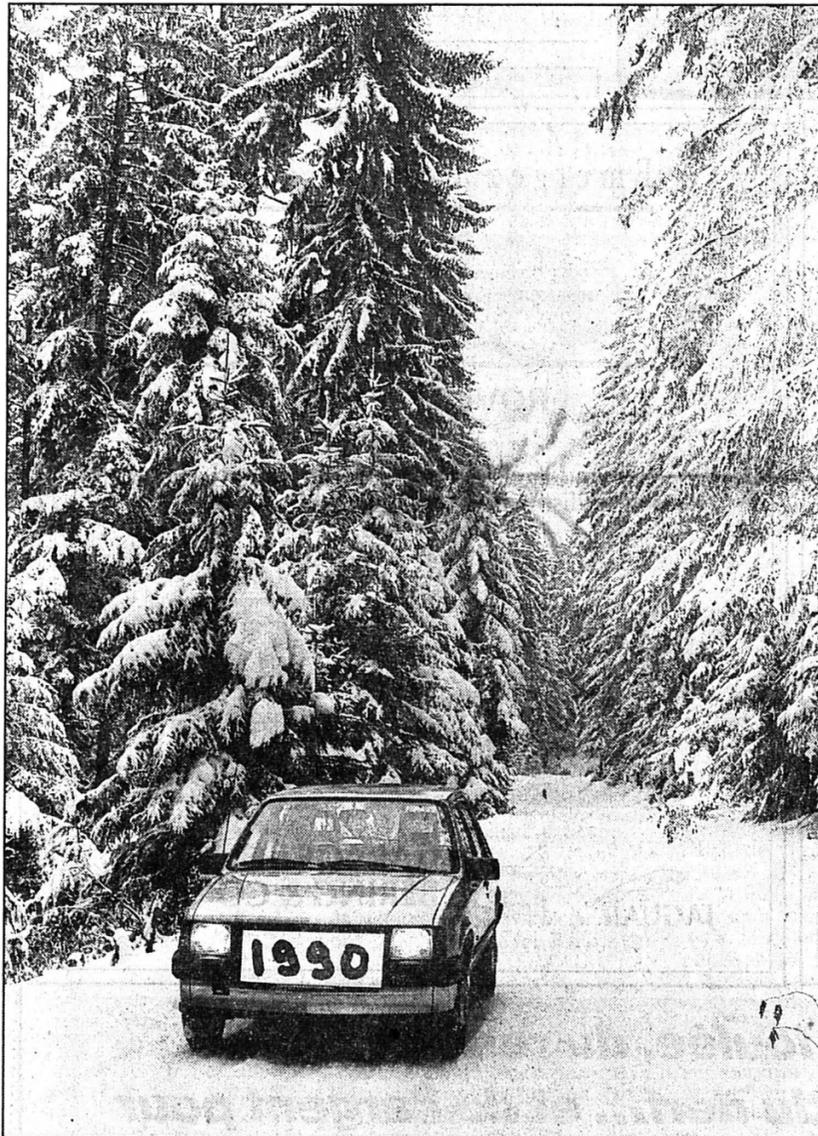
Des dernières votations fédérales au sujet des limitations de vitesse, on peut tirer certaines conclusions: en particulier celle qui démontre à nouveau les différentes sensibilités et façons de cerner les problèmes entre Suisses alémaniques et Suisses romands.

A l'unanimité les cantons romands ont acceptés l'initiative proposant une augmentation de la vitesse sur les routes et autoroutes; la raison de cette adaptation romande n'est certainement pas dans le but de pouvoir presser sur le champignon en se désintéressant totalement de la sécurité; ces propos là ont été tenus par les opposants à tout craindre du trafic privé. C'est, je crois, mal connaître ou ne pas vouloir reconnaître que derrière la décision que l'on proposait au peuple, se tramaient d'autres scénarios et que, si l'initiative était refusée comme cela a été le cas, les coudées seraient plus franches pour faire passer d'autres limitations, d'autres restrictions qu'aura à subir le trafic privé dans sa totalité.

Ce n'est pas sornettes que de prévenir les utilisateurs de véhicules privés sur ce qui les attend.

Déjà, le Conseil fédéral essaie de faire admettre un système d'imposition dénommé «Ecobonus». Qu'en est-il exactement? Son principe voudrait que l'on taxe chaque véhicule automobile en fonction du kilométrage annuel parcouru, sans tenir compte de la géographie du pays, des différences selon les régions quant à la qualité des transports en commun et ferroviaires, de la nécessité pour beaucoup de devoir employer sa voiture pour des raisons professionnelles; cela est certain, les régions périphériques seraient fortement désavantagées par rapport aux centres urbains et de plaine. Est-ce cela le désir de nos gouvernants?

Certains élus aux Chambres fédérales, dont l'idéologie est à un autre type de société, veulent beaucoup plus que de simples limitations; ils en sont déjà à la restriction. Les moyens qu'ils proposent, bien que paraissant farfelus, n'en



sont pas moins dangereux et risquent de se répandre.

N'ont-ils pas proposé de restreindre notre liberté de circuler un jour sur deux en donnant déjà la façon de si prendre, - un jour les voitures avec un numéro d'immatriculation pair, le lendemain au tour de ceux impair.

Ou encore de surtaxer le prix de l'essence de telle façon que l'on ne puisse plus, et cela pour les petits et moyens budgets, employer nos voitures sans, bien entendu, y réfléchir à deux fois et en tâtant nos porte-monnaie.

On voudrait dès lors inciter les utilisateurs des

transports privés à employer ceux en commun.

Si, en ce qui concerne les transports à l'intérieur des villes les solutions de désengorgement et fluidité passent par l'emploi de véhicules en commun, et nous en sommes conscients, il faut, comme l'a proposé le TCS, résoudre ces problèmes sans utiliser des moyens par trop dissuasifs, mais au contraire en proposant des transports dont l'attraction serait une meilleure desserte, des horaires plus suivis, un confort accru et bien entendu des prix les moins onéreux possibles.

Nous avons fait une suggestion au Conseil fédéral

concernant le trafic d'agglomération en proposant que des moyens financiers permettant de résoudre les problèmes d'infrastructures puissent être pris, pour une certaine part, dans le compte routier, compte alimenté par les taxes et surtaxes sur les carburants.

Voilà certainement une offre réaliste quant à la résolution de ces problèmes. Elle devrait donner à nos villes les moyens d'adapter les transports de manière rationnelle, car sans cette manne financière, nos cités n'en auraient pas la possibilité.

Au fait, qu'en est-il de ce compte routier?

Il est bon de rappeler que seule une moitié des taxes et surtaxes va à la route et que l'autre abreuve la caisse générale de la Confédération.

Que nous payons encore 10 centimes de surtaxe par litre d'essence, surtaxe établie pour amortir la dette des intérêts sur les sommes avancées par la Confédération lors de la décision de construire des autoroutes en Suisse, dette, qui, soit dit en passant, est depuis fort longtemps remboursée, plus est, le compte routier forme aujourd'hui un petit pécule de plus de 2 milliards de francs sans intérêts en retour, et, certains osent prétendre (l'Association suisse des transports: AST en particulier) que le compte routier ne couvre pas les frais qu'il génère.

Voudrait-on le beurre, l'argent du beurre et pour quoi pas le beurrier!

N'allez pas croire que les faits énumérés ci-dessus terminent les attaques quant aux transports privés.

Les opposants à l'initiative pro-vitesse, ceux mêmes qui n'en finissaient pas de crier à la sécurité, vous inciteront prochainement à admettre les leurs en vous proposant de ne pas achever le réseau des routes nationales, (pour mémoire la N5 dans la région de Soleure, la N1 entre Yverdon et Morat et un tronçon vers Knonau) en sachant pertinemment que l'autoroute est le moyen le plus sûr pour circuler en voiture, cinq fois moins dangereux que les autres types de routes.

Alors où est leur moralité?

Voilà assez succinctement ce qui nous attend en 1990, le Touring Club suisse n'admettra pas un seul instant ces attaques incessantes; il défendra selon ses statuts les intérêts de ses membres.

Mais dans l'optique de moments plus paisibles, le comité de votre section se joint à moi pour vous souhaiter d'heureuses et très agréables fêtes de fin d'année.

Le président
D. DIACON



Nous voyons plus loin!

Société de Banque Suisse
Une idée d'avance

TOYOTA La nouvelle Hiace 4x4 vous attend pour un essai.



La nouvelle Hiace possède des reprises époustouflantes, dès les bas régimes. Elle offre un gigantesque volume utile et un maximum de confort à ses occupants.

Hiace Wagon 4x4: 9 places, 4 cylindres à essence, avec catalyseur, 2438 cm³, 88 kW (120 ch) DIN, 5 vitesses et transmission intégrale endenchable, fr. 31 350.-;
Hiace fourgonnette 4x4, fr. 28 550.-;
Hiace commerciale 4x4, fr. 28 700.-.
La Hiace existe en plus de 30 variantes, à partir de fr. 23 950.-.

Sensationnel pour des utilitaires.

GARANTIE TOTALE: 3 ANS OU 100 000 KM.
6 ANS DE GARANTIE CONTRE LA CORROSION PERFORANTE.

Centre de vente
TOYOTA
Avenue Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 64 44

L'annonce, reflet vivant du marché

SUBARU 4x4



CITROËN



RANGE ROVER



garage - carrosserie **W. Burkhalter**
Votre agence au Locle
Jaluse 2 - ☎ 039/31 82 80

Crampons et semelles antidérapantes

VOS BOTTES SUR MESURE

9, rue de la Serre
Tél. 28 63 89
La Chaux-de-Fonds

FALZONE BOTTIER

Publicité intensive, publicité par annonces



BERNARD KAUFMANN
accessoires automobiles

LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 16 - ☎ 039/28 74 18
remercie ses fidèles clients et leur souhaite «Bonne route en 1990»

HEUS ELECTRICITÉ SA

Electricité-Téléphone

☎ 23.81.88
Daniel-Jeanrichard 11
LA CHAUX-DE-FONDS

Beau choix permanent de voitures d'occasion

Réparations toutes marques

DÉPANNAGE NUIT ET JOUR 080/22 43 84

J.-F. STICH
SPORTING SA
GARAGE-CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Crêts 90
039/26 44 26

Sécurité et puissance: Peugeot 405 X4.

4x4



Stable dans toutes les conditions routières, confortable et pleine de tempérament: la nouvelle Peugeot 405 X4 avec traction intégrale permanente, suspension arrière électro-hydraulique et correcteur automatique d'assiette.

405 GRI/SRI X4: traction intégrale permanente tout temps (TT) avec différentiels à blocage électrique. 405 Mi 16 X4: sportive hi-tech avec traction intégrale à hautes performances (HCR) et différentiels à blocage automatique.

Epreuvez la sécurité X4 chez nous.
Peugeot 405 GRI X4, Fr. 26 995.-.
Peugeot 405 SRI X4, Fr. 29 995.-.
Peugeot 405 Mi 16 X4, Fr. 36 750.- (ill.).

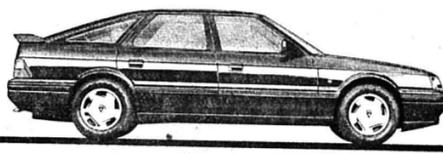
Offres de financement et de leasing avantageuses grâce à Peugeot Talbot Crédit.

PEUGEOT 405 X4
UN TALENT FOU.

ENTILLES SA
Garage et Carrosserie
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
☎ 039/26 42 42 - ☎ 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT TALBOT

Emergez du quotidien.



ROVER VITESSE

Quand la classe, la technique, le confort et la distinction sont les critères de choix



JAGUAR XJ6, 4.0

GARAGE BÉRING & CO
Fritz-Courvoisier 34
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 42 80

LA NOUVELLE RENAULT SUPER 5 PRIMA.



Place au plaisir de conduire avec la nouvelle Renault Super 5 PRIMA! Un intérieur superbe avec une sellerie qui en jette, un équipement raffiné: sièges arrière rabattables, radio-cassette stéréo, toit ouvrant panoramique, vitres teintées, jantes sport, moteur performant de 1389 cm³ (44 kW/60 ch) avantageux pour les primes d'assurances, boîte 5 vitesses. Dès Fr. 14 995.-.

RENAULT
DES VOITURES A VIVRE

Garage P. Ruckstuhl SA
La Chaux-de-Fonds

Fritz-Courvoisier 54, ☎ 039/28 44 44

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, ☎ 039/31 12 30

Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, G.-A. Montandon, ☎ 039/37 11 23

Saint-Imier: Garage du Midi, ☎ 039/41 21 25

Il faut une bonne foulée, du ressort, du souffle, du nerf... et de l'argent pour défendre votre bon droit.

Pour vous, nous franchissons les obstacles!



ASSISTA
Votre protection juridique de circulation

Renseignez-vous auprès de votre office TCS.

Assista SA, rue Pierre-Fatio 9, 1211 Genève 3

A vendre pour cause de santé

jolie villa

En Espagne, au bord de la Costa Dorada
Zone micro-climat, villa meublée, chauffée, 2 chambres à coucher, salon avec cheminée, cuisine, 2 salles de bains, garage, terrasse, solarium.
Beau jardin avec piscine.

15 000 000 pesetas

Pour tous renseignements (le soir)
☎ 039/23 94 85

glor's Votre fleuriste

Membre Fleurop
Mlle G. Wasser
LIVRAISONS À DOMICILE



☎ 039/23 02 66 - Serre 79
La Chaux-de-Fonds

novopic
Av. Ld.-Robert 51
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 39 55

tout pour la vue...

novopic
D.-Jeanrichard 23
Le Locle
☎ 039/31 15 05

TCS 25 ANS VOYAGES

Si pratique **TOUT SOUS LE MÊME TOIT**

Billets d'avion, vacances en camper, voyages d'affaires, vacances balnéaires, autotours, bacs, croisières, voyages en groupes, billets de chemin de fer etc. etc...

Nous n'offrons pas uniquement nos propres produits

Nous sommes aussi agent officiel de:



TCS Voyages, Léopold-Robert 88, 2300 Chaux-de-Fonds: Tél. 039/231122

Nos cours d'hiver La conscience du conducteur



Conducteurs conscients, conducteurs en devenir, ils ont répondu nombreux aux cours traditionnels organisés dès l'automne par le TCS. Conducteurs conscients, les «Seniors» qui désirent acquérir les notions de mécanique automobile les aidant à mieux connaître leur véhicule, ses réactions, ses «faillies» éventuelles, à pouvoir les détecter et peut-être y remédier. Les moteurs modernes sont, certes, plus le fait du garagiste spécialisé mais pouvoir, en connaissance de cause, dialoguer avec celui qui répare, comprendre la raison d'une défectuosité et, peut-être, la prévenir

dans le futur, sont des atouts incontestables. Se sentir capable de changer de roue, de monter, sans énervement, des chaînes à neige, d'aider à dépanner autrui est rassurant. Les participants à notre cours de mécanique automobile ont bien compris cela. Conducteurs en devenir, mais conscients eux aussi, les Juniors qui, voyant approcher l'âge requis pour l'obtention du permis de conduire automobile, fréquentent notre cours «TC-Juniors». Ils vont pouvoir améliorer, approfondir les notions de circulation routière qu'ils ont déjà acquises, soit

comme passager de véhicule, soit comme cycliste ou cyclomotoriste. Ils prendront aussi conscience des problèmes juridiques auxquels ils pourront être confrontés en tant que conducteur responsable; ils s'initieront aux premières notions de mécanique automobile, apprendront, par le cours de sauveteurs inclus, à dispenser les premiers soins aux blessés. Sauront-ils percevoir, à travers l'enseignement de ce cours, la notion de «courtoisie et de respect d'autrui» que leur impétuosité juvénile a parfois tendance à oublier. Nous le croyons, nous l'espérons.

circuits 

Paraît huit fois l'an, en principe le 3e mercredi de chaque mois, sauf en janvier, mars, juillet et novembre

Régie des annonces
Mathey-Publicité
Av. de l'Hôpital 18
2400 Le Locle
☎ 038/31 42 83

Photographe du bulletin
Uniphot Schneider
2053 Cernier

Editeur
Section Jura Neuchâtelois
du Touring Club Suisse
88, av. Léopold-Robert
☎ 039/23 11 25

Rédaction-Administration
Commission
du bulletin de section
Rédacteur responsable:
H. Gallet

Prochaine parution:
mercredi 21 février 1990



En voiture...
plus de soucis !
téléphone

140 



Entretien antipollution

Attention... on contrôle
et même on pénalise

Chaque automobiliste est tenu de procéder tous les 12 mois au contrôle du système antipollution de son véhicule. Passé ce délai, si son véhicule répond aux prescriptions prévues par la loi, il n'est pas punissable. L'Office fédéral de la Police (OFP) précise cependant la disposition du délai de 12 mois, à savoir: Durant le 12e mois après la date du service antipollution, la validité de ce dernier est admise jusqu'à la fin du mois. Certains détenteurs de véhicule ont été dénoncés et amendés (100.- frs d'amende + 40.- frs de frais) pour avoir fait faire leur service antipollution durant le mois suivant le délai fixé sur la fiche d'entretien. Cette mesure est-elle conforme aux principes de proportionnalité et d'égalité devant la loi? L'automobiliste qui effectue le service d'entretien durant les premiers jours d'un mois peut, légalement, rouler encore durant pres-

que un mois après l'échéance du délai de 12 mois (entretien le 1.11.89 valable jusqu'au 30.11.90). Par contre, si le service a lieu dans les derniers jours d'un mois, le détenteur du véhicule est punissable dès le premier jour du 13e mois (entretien 30.11.89 valable jusqu'au 1.12.90). La mesure paraît inéquitable! C'est pourquoi le TCS, dans une lettre adressée à l'OFP, a demandé qu'une amende ne soit infligée qu'après l'écoulement du 13e mois. De plus, il ne devrait s'agir que d'une amende d'ordre. Seul un dépassement massif du délai prescrit, indiquant la mauvaise volonté du détenteur à faire contrôler son véhicule, doit être passible d'une amende d'ordre élevée. D'ailleurs le Tribunal Fédéral, qui a dû se pencher sur ce problème, est arrivé à la conclusion (arrêté du 26 mai 1989) qu'un dépassement du délai n'est pas passible d'amende pour état non-régle-

mentaire du véhicule si le dispositif antipollution dudit véhicule est en parfait état. Le TCS recommande donc aux automobilistes, ayant manqué le délai autorisé d'entretien antipollution, de faire vérifier par un organe compétent (garage ou centre technique TCS) l'état de leur dispositif antipollution et, le cas échéant, d'en faire attester par écrit le bon fonctionnement.



Eugenio Beffa

ES

Vernis et couleurs
Papiers peints Carrosserie Outillages

La Maison de confiance
de l'appliqueur professionnel

La Chaux-de-Fonds
Serré 20, Tél. 039/230833
Neuchâtel
Draïzes 2, Tél. 039/243652



**Carrosserie
des
Grandes-Crosettes**

HENRI SÉCHAUD
Grandes-Crosettes 10 a
☎ 039/23 14 85

 Une coupe
Un visage
Un style



Coiffure Salvatore
Maitrise fédérale

Grande-Rue 38
039/31 67 31

Le Locle

Du jeudi 1er au dimanche 4 mars 1990

Notre traditionnelle sortie à ski se déroulera de nouveau en Valais. En effet, la charmante et typique station de Zinal nous accueillera avec sa chaleur coutumière. Elle vous offre une télécabine qui arrive à Sorebois (2440 m et 800 pers./h), 8 téléskis, 60 km. de pistes alpines, 12 km. de pistes de fond, patinoire, etc.

Notre hôtel que certains d'entre vous connaissent déjà par notre séjour de 1976 s'appelait «Les Erables». Il est devenu l'hôtel «Formule 1», est situé en haut du village et possède une belle piscine.

PRIX PAR PERSONNE POUR LES 4 JOURS

Chambre à 2 lits, bain ou douche: Fr. 260.-
 Chambre à 1 lit, bain ou douche: Fr. 290.-
 comprenant: la demi-pension un repas raclette - vin inclus apéritif de bienvenue
 Entrée gratuite à la piscine

La station n'offre pas de réduction de groupe pour les abonnements de ski. Aussi, vous devrez acquérir vos titres de transports sur place. A titre indicatif, voici les tarifs:

1 jour: Fr 28.- 2 jours: Fr 54.- (pas besoin de photo)
 3 jours: Fr 79.- 4 jours: Fr 101.- (avec photo pour + de 2 jours)

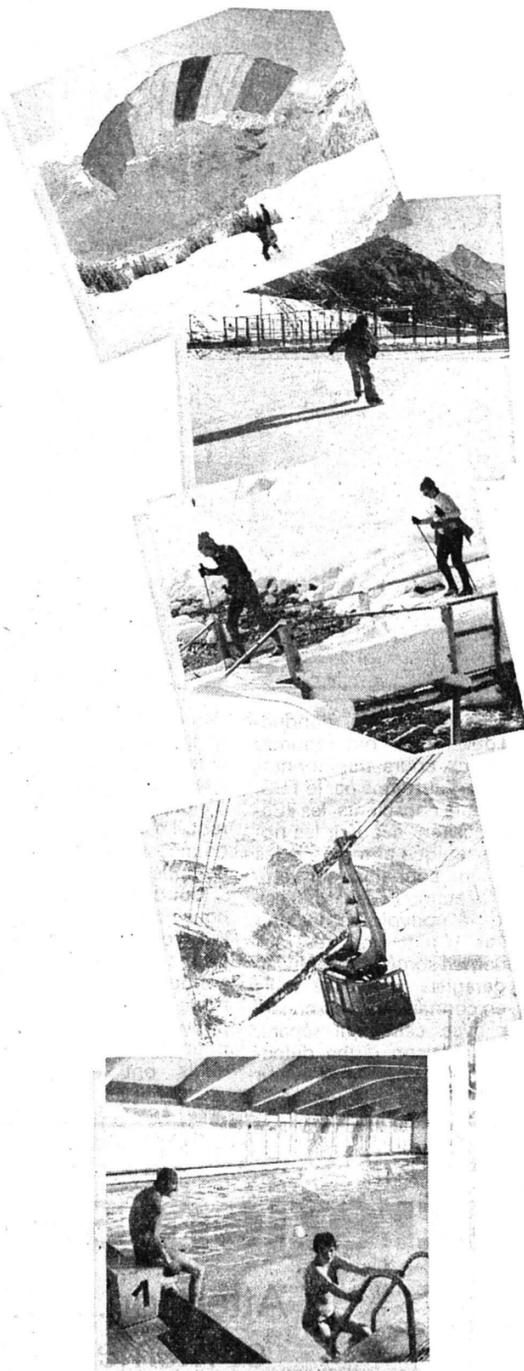
Déplacement en voiture privée

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

jeudi 1er mars entre 9 h. et 10 h. ou le soir à 19 h. pour l'apéritif à l'hôtel

INSCRIPTION

Dès que possible, mais le 15 janvier au plus tard à TSC-Voyages, 88 av. Léopold-Robert, (039) 23.11.22.



Le Centre technique de Fontaines est à votre service

Les contrôles suivants peuvent être effectués:

a) **Contrôle standard:** porte sur les freins, le train avant, la suspension, les amortisseurs, l'embrayage, le tachymètre, l'état du châssis, l'éclairage et l'installation électrique. Le moteur est contrôlé visuellement (perte d'huile et d'eau, courroies, durites) et les gaz d'échappement sont mesurés, après contrôle du dispositif d'échappement.

Le contrôle standard n'est pas à confondre avec un contrôle périodique officiel, mais il peut servir pour la préparation de celui-ci.

b) **Test moteur:** il s'agit d'un diagnostic complet du moteur. Ce test s'impose en cas de mauvais rendement du moteur, de consommation excessive ou, tout simplement, si vous désirez savoir où en est le moteur de votre véhicule.

c) **Contrôle de la géométrie:** tous les angles de la géométrie du véhicule sont mesurés. Ce contrôle se justifie après un accident, en cas d'usure inégale des pneus ou lorsque la direction «tire» d'un côté.

d) **Diagnostic de cas particuliers:** Le centre dispose d'un large éventail d'appareils de diagnostic pour la détection de défauts particuliers.

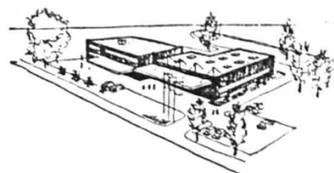
e) **Test de puissance:** permet de comparer la puissance développée par le moteur à la valeur d'origine.

f) **Test d'éléments séparés:** il est également possible de faire contrôler isolément les éléments suivants: freins - amortisseurs - tachymètre - phares - etc.

g) **Contrôle périodique officiel:** il s'agit du contrôle officiel selon OCE 83 al. 1 lettre b. Sont concernées, toutes les voitures de tourisme immatriculées dans le canton, mises en circulation après le 1.01.1971 et dont la dernière expertise date d'au moins 3 ans.

ATTENTION

Les véhicules équipés de pneus à clous ainsi que ceux à traction sur les quatre roues non déclençables ne peuvent être contrôlés que partiellement, dans la mesure où nous ne les passons par sur les bancs d'essai à rouleaux (tachymètre, freins, puissance).



RENDEZ-VOUS

Au numéro (038) 53 63 49

RENSEIGNEMENTS

Tous les matins de 11 h à midi au numéro (038) 53 36 49

Vous pouvez:

- demander des renseignements d'ordre technique, de même que la cote Eurotax des voitures d'occasion;
- prendre rendez-vous pour tous les types de contrôles.

ATTENTION

Pour le contrôle périodique officiel, prendre rendez-vous par téléphone, muni du permis de circulation.

TARIF DU CONTRÔLE TECHNIQUE

	Membres des sections NE	Membres d'autres sections	Non membres
a)contrôle standard	20.-	30.-	40.-
b)Test moteur	30.-	45.-	60.-
c)contrôle de la géométrie	40.-	60.-	80.-
d)Diagnostic	selon temps utilisé		
e)Test de puissance	30.-	45.-	60.-
f)Test d'éléments séparés par élément	5.-	15.-	20.-
g)Contrôle périodique officiel	30.-	40.-	40.-

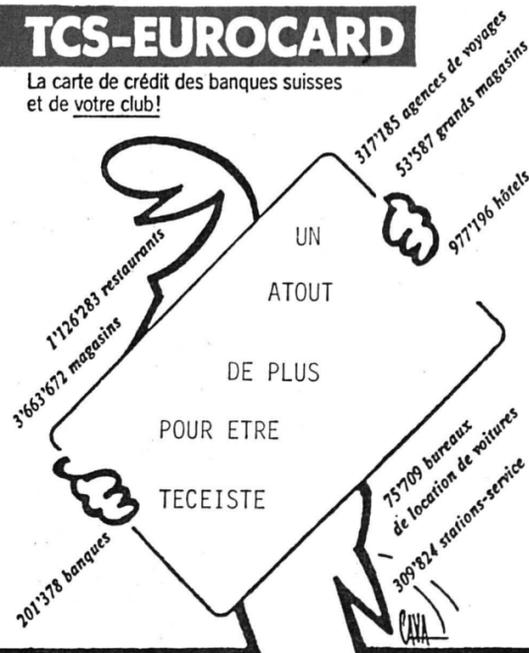
Les contrôles non officiels sont subventionnés par:

FONDS FÜR VERKEHRSSICHERHEIT
 FONDS DE SECURITE ROUTIERE
 FONDO DI SICUREZZA STRADALE



TCS-EUROCARD

La carte de crédit des banques suisses et de votre club!



Exclusif pour les membres TCS: EUROCARD/MasterCard du TCS Fr. 30.-/an Carte supplémentaire sans frais pour le conjoint.

Un moyen de paiement universel sans argent liquide: plus de 7,2 millions de partenaires dans 170 pays. Retraits d'argent liquide dans le monde entier. Accès aux Bancomat et aux stations-service ec-Direct (avec code NIP personnel).



TOURING CLUB SUISSE
 La différence

Renseignements et inscription:
 TCS Biel/Bienne, Tél. 032 23 3111

DEMANDE D'ADMISSION

NOM _____ **PRENOM** _____

Profession: _____ Date de naissance: _____

Rue et N°: _____ Tél. prof.: _____

N° postal: _____ Lieu: _____ Tél. privé: _____

Estes-vous déjà membre du TCS dans une autre catégorie? _____ N° de votre carte de membre: _____

Le soussigné désire adhérer au TCS dans la catégorie suivante:

Cocher la catégorie désirée	Plaques d'immatriculation	Cotisation	Taxe d'entrée	TOTAL
<input type="checkbox"/> automobiliste		51.-	10.-	Fr.
<input type="checkbox"/> par véhicule supplémentaire dans le ménage		32.-	---	Fr.
<input type="checkbox"/> motocycliste		21.-	10.-	Fr.
<input type="checkbox"/> cycliste / cyclomotoriste		12.-	5.-	Fr.
<input type="checkbox"/> campeur / caravanier		41.-	20.-	Fr.
<input type="checkbox"/> campeur / caravanier déjà membre auto ou moto		26.-	---	Fr.
<input type="checkbox"/> juniors		7.-	---	Fr. ---
<input type="checkbox"/> nautique: prière de m'envoyer les renseignements		TOTAL A VERSER		Fr.

En quelle langue voulez-vous recevoir la correspondance du TCS? Français Deutsch Italiano

La cotisation est valable pour l'année du calendrier et n'est pas fractionnable.

NE PAS REMPLIR

M	J	Cat.	Sect.
81			

N° de sociétaire

Lieu et date: _____

Signature: _____

Ce montant a été versé au compte de chèques postaux 23-3473-3

Envoyez-moi un bulletin de versement

TOYOTA

La marque la mieux placée dans la statistique des dépannages du TCS

Avenue Léopold-Robert 117
 039/23 64 44
 La Chau-de-Fonds



Ça sent bon
NOËL !

à notre rayon
de
parfumerie...

... avec les produits délicatement parfumés de

Salvador Dalí

qui, à l'occasion des fêtes de fin d'année, vous offre en cadeau

la reproduction, sur papier vélin,
de «**Persistence de la mémoire**»
à l'achat de 2 produits «Salvador Dalí»

printemps

Pour vous le meilleur

012600

Le mot mystère

Définition: **pourboire, pot de vin, un mot de 8 lettres**
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution page 24

S	E	E	R	R	O	N	E	N	E	N	M	A	D	L
G	I	L	C	I	E	B	A	A	O	S	N	R	R	E
C	R	A	G	N	E	C	A	R	A	S	O	E	O	X
O	K	A	I	U	E	G	I	R	N	N	I	N	N	E
U	S	U	Y	L	B	G	E	U	C	R	T	O	D	M
R	R	U	L	A	E	N	I	I	O	H	A	C	P	E
B	E	E	T	U	I	S	E	L	L	E	I	R	Y	K
E	H	P	L	C	A	I	O	P	I	W	V	P	E	R
E	E	A	O	N	I	C	O	D	I	D	E	R	E	E
R	V	L	C	R	O	R	E	P	O	N	D	R	E	L
E	E	E	E	E	T	I	U	N	D	A	G	A	R	I
V	N	D	L	H	P	E	S	U	C	L	N	L	U	E
E	T	P	O	E	M	E	L	N	U	N	C	G	E	F
S	R	S	R	R	R	E	E	M	E	T	I	L	L	I
H	E	T	T	O	B	P	P	E	P	P	A	R	F	E

- | | | | |
|--|--|--|---|
| A Alunir
Angle
Année
Archipel
Arénicole | E Déviation
Diligence
Encadré
Épingle
Erroné
Évalué
Eventré | K Kyrielle
L Landwehr
Lexème
Liais
Liège
Lump | P Pension
Poème
Poison
Prélevé
R Relief
Répondre |
| B Botte
Broder
Bruine
Bugle | F Fleur
Frappe | N Nacelle
Nord
Nuisance
Nuitée | S Rond
Rictus
Sévère
Sonde |
| C Colorier
Courbe | G Giron
Gray | O Orthose | T Trépied |
| D Damné | I Illite | P Pendule | |



**GRAND CONCOURS
DE L'IMPARTIAL**

Du 1er au 31 décembre 1989, paraît chaque jour une question relative à l'actualité, dont la réponse peut être trouvée dans l'Impartial du jour ou des jours précédents (dès le 1er décembre 1989).

Comment gagner?

- vous pouvez envoyer chaque jour votre bulletin de participation (uniquement celui figurant dans L'Impartial) collé sur une carte postale
- ou conserver les 24 bulletins et les envoyer ensemble avec la réponse à la question subsidiaire, sous enveloppe avant le 10 janvier 1990 pour participer au tirage des dix grands prix.

Pour chaque participant, L'Impartial versera Fr. -50 à la Fondation neuchâteloise en faveur des handicapés mentaux Les Perce-Neige.

Tous les bulletins participent au tirage au sort attribuant un prix de Fr. 100.- chaque jour.

En outre dix prix seront attribués parmi les concurrents ayant groupé leur 24 réponses, départagés par une question subsidiaire.

Les employés du journal L'Impartial SA et leurs familles ne peuvent pas participer au concours. Aucune correspondance ne sera échangée à propos du concours.

**Bulletin de participation No 17
à retourner jusqu'au 10 janvier 1990**

Question: **Quelle entreprise du Jura bernois vient de lancer la construction de logements sociaux ?**

Réponse No 17: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____



Expédiez votre réponse sur carte postale à l'adresse suivante: **Journal L'Impartial, Service de promotion, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.**

chez l'horloger du voyage
La Chaux-de-Fonds

**American
Check Out**

Place du Marché

Les derniers jours ouverts...

- à partir de Fr. **Pulls 10.-**
Pant's 19.⁸⁰
Sweat-shirts 10.-
Chemises 19.⁸⁰
Blousons d'hiver 59.⁸⁰

**Jusqu'à la fin
de l'année 89!**

000698

Ingénuité et sagesse

Le Chœur Vivaldi à Saignelégier



Le Chœur Vivaldi.

(Photo PS)

Samedi soir, le Chœur Vivaldi a enchanté le public franc-montagnard qui emplissait une bonne moitié de la grande église de Saignelégier. Le «Stabat Mater» de Rossini et «Le Sang de la Communance» (création musicale de John Mortimer et textuelle de Pascal Rebetez) étaient au programme de ce concert offert par la République et canton du Jura pour clôturer les festivités du 700e anniversaire de la ville de Delémont.

Tout fut magistralement interprété par les Jurassiens et les solistes invités: le Stabat mater, «une œuvre qui mérite la fascination qu'elle exerce, alliance superbe d'ingénuité et de sagesse, d'invention et de science constructive. Son époque – elle fut écrite en plusieurs parties entre 1831 et 1841 – était celle du lyrisme le plus débordant... Rossini y fait preuve d'une maîtrise exprimée par la technicité et la nouveauté de cette œuvre.»

Quant au Sang de la Communance, alliage maîtrisé de religiosité pure, de passions humaines frémissantes, message de résistance face «à la barbarie, à l'oppression, et à la bêtise», elle nous a étonné avec bonheur de par sa belle fraîcheur, sa simplicité aérienne – vivance harmonieuse du texte et de la musique

– son exaltation combative pour traduire le «triomphe du christianisme sur le paganisme, de l'amour sur la haine ou de la générosité sur la petitesse».

John Mortimer, cet Ecossais qui enseigne au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et dirige l'orchestre de chambre jurassien ainsi que le Chœur Vivaldi est un homme de passion.

«J'ai eu, dit-il, beaucoup de plaisir à écrire une œuvre pour la ville de Delémont et pour le peuple jurassien, car je contribue ainsi aux festivités d'une région où j'ai pu réaliser une partie importante de mon activité professionnelle. Le Jura est certainement la région de Suisse où je me sens le plus à l'aise. J'ai l'impression de pouvoir travailler ici avec des gens authentiques, passionnés et honnêtes, qui me semblent plus proches de la mentalité de mon Écosse natale que la plupart d'autres Helvètes!».

Nous ne saurions clore cet hommage sans mentionner les remarquables prestations des solistes; Marie Koupilova-Ticha, soprano; Geneviève Gervex-Voguet, mezzo-soprano; Reinaldo Macias, ténor; Franz Reinmann, baryton; Karel Salaba, basse.

P. S.

Assemblée au Noirmont des Amis de la nature

C'est à l'hôtel de la Couronne que s'est tenue l'assemblée générale des Amis de la nature, section des Franches-Montagnes, belle assemblée où participaient 25 délégués et déléguées de toute la région du Haut-Plateau. Après les délibérations, saint Nicolas et le Père Fouettard vinrent visiter tous les amis pour la distribution des gourmandises, les enfants présents furent gâtés et on entendit même des chants de circonstance tout à l'honneur du saint. Avec quelques belles mélodies, Danièle y alla de toute son âme d'artiste en soufflant et en caressant sa flûte de Pan. La charmante soirée se poursuivit par un excellent repas et dans la gaieté ensorceleuse des chants d'autrefois.

Il revint à Jean-Bernard Dubois des Breuleux de présenter le protocole de la dernière assemblée. Celui-ci démontra la belle activité des Amis de la nature. Le président Denis Monant qui a subi un changement profes-

sionnel a présenté un bref rapport tout en rappelant aux uns et autres de cultiver la tolérance, la compréhension et la joie. Les jeunes sont l'avenir du Mouvement et il est nécessaire que la section des Franches-Montagnes dévoile son identité. Les remerciements du président s'en allèrent aux membres du comité et à tous les moniteurs de courses pédestres.

Les détails des comptes de l'année présentés par Marcel Haegeli présentent notamment dans les dépenses 1409 francs pour les cotisations fédératives à la Fédération suisse, à l'Union romande et à l'Association jurassienne. Le jeu du cochon a été un succès.

Avec un bénéfice de 126 fr 40, les recettes accusent un montant de 4282 fr 35 et aux dépenses nous constatons 3155 fr 95. Les comptes sont acceptés après lecture du rapport des vérificateurs et les remerciements adressés au dévoué trésorier.

Pour les sorties de l'année, le chef de course Pierre Jeandupeux évoqua les belles randonnées comme à Riederalp, à la Combe-à-la-Biche, à Soyhières pour la sortie cantonale, la journée des champignons, la visite à l'exposition des papillons à Marin, ainsi que la sortie dans la vallée du Doubs.

C'est avec plaisir que la société reçoit un nouveau membre en la personne de Manuel Gonzales et le transfert de deux membres qui viennent rejoindre la section franc-montagnarde Ulrich Kneubühl et René Hertzstein.

L'initiative sur les Alpes lancée par les Valaisans est présentée par le président Denis Monant, face au Marché qui prévoit une augmentation du passage des camions dans les régions alpines, il est nécessaire de prendre des mesures écologiques pour sauvegarder les zones de montagnes concernées.

Suite au départ du vice-président, Serge Clémence c'est René Hertzstein qui reprend le poste et le nouveau chef de course est Pierre Luder.

En principe, l'assemblée accepte pour la future année 1990, une activité par mois: 27 janvier, ski de fonds ou marche; 17 et 18 février, Mont-Soleil; 4 mars, fonds à La Vue-des-Alpes; 29 avril, sortie cantonale en Ajoie; 19 mai, chemin des Planchettes; 17 juin, la Combe-Tabellon; 15 juillet, chalet Bellevue à Tavannes; 18 et 19 août, Moléson; 22 septembre, sortie champignons; 14 octobre, les statues sculptées de La Sagne; 10 novembre, assemblée générale, le lieu reste encore à fixer; 9 décembre, marche ou ski de fonds.

En fin d'assemblée, Robert Mathez adressa les sincères remerciements au président Denis Monant, aux membres du comité et à tous les amis de la nature qui œuvrent pour le bien commun. (z)

Synode du corps enseignant franc-montagnard aux Genevez

Une cinquantaine de membres du corps enseignant des Franches-Montagnes se sont réunis en synode récemment aux Genevez, sous la présidence de M. Maurice Jecker des Breuleux.

Après avoir honoré la mémoire de MM. Germain Poupon (Les Breuleux) et Alphonse Bilat (Le Noirmont), ils ont approuvé le procès-verbal rédigé par Patrick Willemain des Breuleux et le rapport présidentiel. Ils ont pris acte de deux démissions et ad-

mis quatre nouveaux membres. Ils ont ensuite ratifié les nominations de Monique Boillat (Saignelégier) à la commission des traitements, de Jean-Marie Christe (Saignelégier) à la commission pédagogique du SEJ et de Pascal Veya (Montfaucon) et Michel Chételat (Les Pommerats) comme suppléants à l'assemblée des délégués du syndicat.

Compétence a été donnée au comité pour trouver un rem-

plaçant à Philippe Joliat (Le Cerneux-Godat) au sein de la commission d'éducation permanente. Enfin, les comptes présentés par Marianne Gogniat de Lajoux ont été approuvés.

Après cette brève partie administrative, l'assemblée a entendu plusieurs informations intéressantes relative à la future école jurassienne. Odile Clémence et Hugues Plomb ont parlé des activités du comité central du SEJ et de la prochaine loi scolaire.

Paul Simon (Saignelégier) a commenté le rapport du colloque de Montreux consacré à l'enseignement de l'allemand en Suisse romande. Jean-Marie Christe (Saignelégier) a présenté l'étude réalisée par la commission pédagogique concernant les cours à niveaux.

Enfin Etienne Taillard des Breuleux, chargé de mission, a commenté le projet de nouvelles grilles horaires. (y)

Sous le signe de la promotion

Assemblée de la Fémina à Saignelégier

Les membres de la Fémina se sont réunies en assemblée générale sous la présidence de Marie-Claude Martinoli. Elles ont approuvé le procès-verbal rédigé par Fabienne Frésard et les comptes présentés pour la dernière fois par Heidi Meier.

Membre du comité depuis quinze ans, cette dernière a demandé à être remplacée. Elle le sera par Christiane Brand. La

monitrice responsable, Françoise Erard, a félicité Arlette Houlmann et Catherine Miserez qui viennent d'obtenir leur brevet J+S 1 en gymnastique et danse.

Après avoir brossé le bilan de la saison, elle a annoncé que 1990 sera placé sous le signe de la promotion de la gymnastique avec la soirée gymnique du 19 mai et la rencontre franc-montagnarde de gymnastique qui se

déroulera en septembre à Saignelégier.

Anne-Marie Willemin a présenté l'activité de la section mère et enfant, puis la présidente a évoqué la vie de la société en 1989. Elle a félicité Christiane Brand et Thérèse Aubry pour leurs dix ans d'activité. Marie-Claude Martinoli, Claudine Balzarini (aucune absence), Anne-Marie Willemin et Christiane Brand (une absence) ont

été récompensées pour leur assiduité.

La Fémina a repris la responsabilité des pupillettes dont l'effectif s'élève à soixante fillettes ainsi qu'à une dizaine d'autres pratiquant la gymnastique aux agrès.

La Fémina a encore choisi un nouveau training, puis Paul Houlmann, président de la SFG, a apporté le salut et les encouragements de la section. (y)

BRAVO À...

M. Christophe Jaquet de Saignelégier...

qui vient de réussir ses examens d'admission aux CFF après un stage de huit mois à la gare de Delémont. Il commencera sa carrière aux guichets de la gare de Vevey. (y)

L'annonce, reflet vivant du marché

SERVICES

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.

divers

offres d'emploi

OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES
DU DISTRICT DES FRANCHES-MONTAGNES

Vente publique du Restaurant du Cerf aux Breuleux

Mardi 20 février 1990, à 16 heures, à l'Hôtel-Restaurant de la Balance aux Breuleux, il sera offert en vente aux enchères publiques l'immeuble ci-après décrit dépendant de la faillite de M. Alphonse Mertenat, ci-devant aubergiste aux Breuleux, savoir:

Feuillet No	BAN DES BREULEUX Lieu-dit et nature	Contenance A. Ca	Valeur officielle
114	Grand-Rue, habitation hôtel-restaurant No 25, assise, aïssance	9 91	Fr. 301 500.-
	Assurance incendie (indice AIJ 160)		Fr. 821 300.-
	Valeur vénale fixée par l'expert		Fr. 250 000.-

Le rapport de l'expert peut être obtenu auprès de l'office soussigné.

Les objets servant à l'exploitation du restaurant seront vendus en bloc avec l'immeuble.

Visites du bâtiment: à 16 heures, les mardis 16 janvier et 13 février 1990.

Capacité d'acquiescer: se renseigner à l'office soussigné où les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à partir du 16 janvier 1990.

Les enchérisseurs devront se munir d'une garantie bancaire et d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce.

Saignelégier, le 15 décembre 1989.

OFFICE DES FAILLITES DE SAIGNELÉGIER
Le préposé: René Domont

14351



Sanitaire - Ferblanterie
Chauffage - Couverture
Rue du Grenier 31
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 18 23

Notre clientèle nous fait confiance, pourquoi pas vous?
Nous cherchons pour engagement tout de suite ou à convenir:

aides ferblantiers
aides installateurs sanitaires
un monteur installateur sanitaires

Veillez faire vos offres écrites ou prendre contact par téléphone. 12114

Toute l'équipe d'OK Personnel Service vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous rappelle que

l'agence est ouverte entre Noël et Nouvel-An selon les horaires habituels.

Profitez de ces moments de détente pour parler avec nous de votre avenir professionnel.

A votre service.

584

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Etre OK c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

SPORT hebdo

Avec vous dans l'action.

Tarif unique pour les aides familiales

La profession s'organise sur le plan cantonal

Dès le 1er janvier 1989, les 15 services régionaux d'aides familiales demanderont le même tarif d'un bout à l'autre du canton. Ces tarifs varieront à l'heure entre 5 et 18 francs suivant le revenu des personnes qui en font la demande.

Voilà pour les aides familiales jurassiennes un important bastion de tombé qui permettra progressivement une meilleure reconnaissance de la profession en sortant du pur bénévolat encore pratiqué par certains services peu organisés.

Autre pas important: dès cette année les aides familiales pourront bénéficier d'un 13ème salaire. Relevons que le salaire

de ces indispensables aides à la famille et aux personnes âgées varie entre 2300 francs pour les débutantes et 3500 francs par mois pour les aides chevronnées, ce qui n'est pas lourd pour un métier à responsabilités.

Ces salaires correspondent au quota le plus bas de tous les cantons romands.

Si vous demandez autour de vous ce qu'est une aide familiale, peu de gens sauront vous répondre de manière précise. L'aide familiale n'est ni une femme de ménage ordinaire, ni une assistante sociale et encore moins une infirmière. Elle est un peu une intermédiaire entre toutes ces professions. Elle est

appelée à domicile pour remplacer la mère de famille hospitalisée ou momentanément impotente, pour seconder une mère qui rentre de la maternité ou encore pour permettre à des personnes âgées de rester à domicile alors qu'ils sont impotents. Dans ce dernier cas on fera appel aux aides au foyer de pro Senectute lorsqu'il y en a dans la région. L'aide familiale suit une formation de deux ans dans une école spécialisée.

Cette année, seulement trois Jurassiennes suivent la formation dispensée à Neuchâtel alors que l'an passé on en comptait huit. Il semble que cette formation soit mal connue parmi les

jeunes. Avec le développement toujours plus important du maintien à domicile des personnes âgées, on aura toujours plus besoin de ces fées du logis qui savent à la fois rassurer, consoler et aider.

GyBi

● Pour tous renseignements concernant le métier et la formation, s'adresser à l'Association cantonale jurassienne des services d'aide familiale, Catherine Meier La Malcôte Asuel.

● Adresse utile: Service d'aide familiale des Franches-Montagnes, Service social et médico-social, 2725 le Noirmont tél. (039) 53 17 66.

Pas une fatalité!

Le quota des résidences secondaires

Il est possible de limiter la part de résidences secondaires par rapport à l'ensemble des logements d'une zone déterminée. Le Département de l'environnement et de l'équipement diffuse à ce propos, une brochure d'information destinée aux communes.

La loi sur les constructions et l'aménagement du territoire de 1988 contient la base légale permettant aux communes qui le souhaiteraient de fixer le pourcentage maximum de résidences secondaires autorisées dans une zone à bâtir. Une telle restriction peut s'appliquer aussi bien pour les nouvelles constructions que pour les logements existants dont on ne peut interdire le changement d'affectation. A cet effet, les communes tiennent à

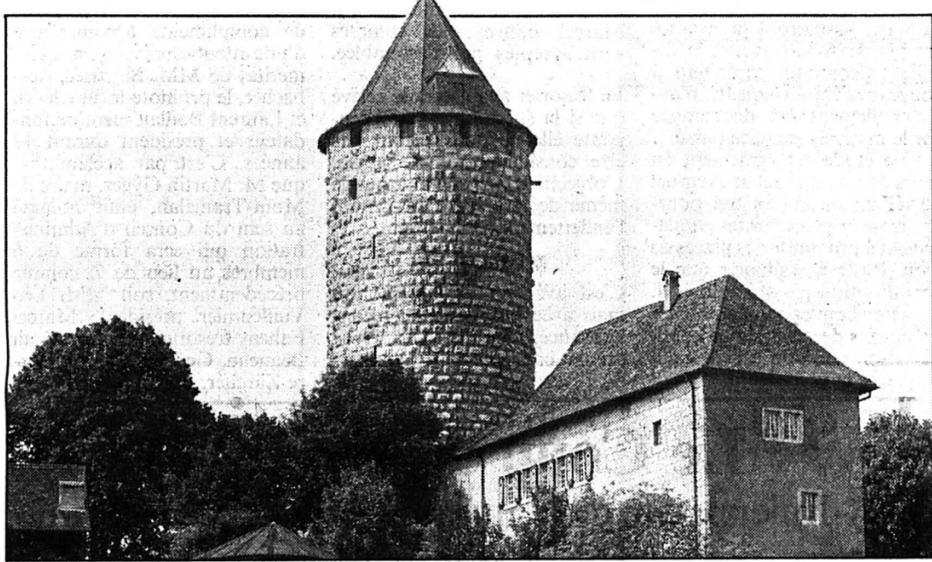
jour un registre des logements classés par catégories, à savoir «résidences permanentes», «résidences secondaires» et «logements de vacances».

La commune de Réclère qui fait office de référence en la matière, a été la première à introduire cette restriction dans son sur les constructions. D'autres communes s'intéressent aujourd'hui à cette gestion de la situation. C'est à cet effet qu'une brochure a été éditée. Ce document est le premier d'une série d'informations que le Service de l'aménagement du territoire fournira aux communes et au public sur les thèmes d'actualité se rapportant à l'aménagement du territoire.

(Imp-sp)

Flash sur le Château de Porrentruy

Nouvel éclairage pour un fleuron de l'histoire jurassienne



Hier à Porrentruy a eu lieu la mise en service officielle de la nouvelle illumination du Château de Porrentruy. Ce nouvel éclairage était devenu nécessaire à la fois pour des questions de sécurité et d'esthétique.

Considérant que cette illumination était un devoir de l'Etat, les autorités cantonales se sont substituées à la ville pour reprendre à leur compte la modernisation de l'installation dont le coût s'élève à 200.000 francs.

Le principal de l'éclairage du château est la mise en valeur de son architecture imposante et la mise en évidence de sa situation dominante.

L'illumination proposée accentue l'impression massive et imposante de l'ensemble architectural des bâtiments du Château qui domine toute la ville.

GyBi

Le Gouvernement ignore la voix du peuple

Ferme réaction de la Chambre jurassienne d'agriculture

Réuni récemment, le comité d'initiative «la voie du peuple» a examiné le rapport du Gouvernement au Parlement portant sur la recevabilité de son initiative. Le comité d'initiative déplore la tendance unilatérale du rapport gouvernemental dans le sens d'une irrécevabilité matérielle de l'initiative.

Rappelons que cette initiative, déposée en février 1989 et demandant «une consultation populaire sur le principe de la construction d'une deuxième ligne de chemin de fer entre Glovelier et Delémont, indépendante de la voie CFF existante», a réuni plus de 9500 signatures en deux mois, alors que le minimum requis est de 2000 signatures dans le délai d'une année.

Sur le fond, le comité d'initiative constate que le projet de prolongement de la voie étroite est dicté par l'opportunisme.

«Non seulement ce projet mal ficelé voit son coût augmenter et empiète toujours plus sur les meilleures terres de la Vallée, mais sa réalisation hypothéquerait durablement une véritable revalorisation de la ligne ferroviaire Bâle-La Chaux-de-Fonds. De plus, le projet CJ interfère toujours plus négativement avec la réalisation de la Transjurane, occasionnant d'importants retards - pour les remaniements parcellaires également - et provoquant une appréciable hausse des coûts.»

Conscient de ses responsabilités envers les milliers de signataires, le comité d'initiative espère que les élus et représentants du peuple useront de leurs prérogatives pour dépasser le juridisme étroit afin de répondre à un droit inscrit dans la Constitution cantonale. (Imp-comm)

Les Jardins de la Liberté reflouriront

Delémont et les fruits de son 700e anniversaire

L'heure du bilan sonnait dernièrement au «Foyer des artistes», dans la halle du Château de Delémont. Une conférence de presse clôturait l'aventure des «Jardins de la Liberté», ce grand «péplum» théâtral mis en scène par Gérard Demierre à l'occasion du 700e anniversaire de la capitale jurassienne.

Michel Schindelholz a rendu hommage à tous ces «artistes de l'ombre» - entrepreneurs et artisans delémontains - qui ont contribué au succès de cette création par une «somme effrayante d'ingéniosité et de dévouement». Les chiffres parlent d'eux mêmes: neuf représenta-

tions, 27 heures de spectacle pour la joie et l'émotion de 4600 personnes, la réussite est totale.

Jean-Louis Rais qui apporta toute la matière historique du spectacle-fête, rapportait toute la joie de ceux qui furent les acteurs éphémères de ce théâtre: «Certains ont osé dire qu'ils avaient vécu dans ces moments de créativité artistique et de fraternité les plus beaux jours de leur vie.»

Et ce fut chose dite: pas question d'attendre le 800e pour recommencer, pas question de sombrer dans la nostalgie; à quand les prémices du 701e, ou du 702e, ou du 703e... L'invita-

tion au départ est lancée! Il appartenait à Michel Zuber de présenter une plaquette - souvenir qui aurait dû être éditée bien avant les représentations; elle aurait tenu lieu de programme dans les mains des spectateurs. Qu'à cela ne tienne, réparation sera faite; ceux-ci, dont on a soigneusement pris les adresses, recevront chacun la leur par courrier de Noël!

Un superbe cadeau illustré en couleurs dont le crédit photographique revient à Nicole Béguin, la coordination des textes à André Simon et la conception graphique à Robert Zuber. Beaucoup d'acteurs, d'organisa-

teurs, d'artistes, d'artisans y sont allés de leur plume dans ce «semi-livre» superbement réalisé.

Jacques Stadelmann, maire de Delémont, clôturant la partie discursive de cette conférence, a redit tout le plaisir d'avoir participé à cette aventure en étant comédien.

Précisons encore qu'à l'édition de la plaquette s'ajoute la confection d'une cassette-vidéo concoctée par Armand Desboeuf et Philippe Margot. Cette cassette est à disposition de tout acheteur nostalgique.

P.S.

Budget accepté

Assemblée communale de Goumois

Une assemblée communale ordinaire, présidée par Roland Guenot, a réuni lundi soir à Goumois 16 ayants droit. Le budget 1990 qui présente un déficit de 3000 francs (387.000 francs aux dépenses et 384.000 francs pour les recettes) a été accepté sans autre. La quotité d'impôt reste inchangée à 2,2.

Après une discussion, l'assemblée a décidé à la majorité de débloquer une somme de 3000 francs comme participation communale à l'installation du relais TV de Goumois France.

En fin de séance, le caissier M. Claude Brichoux a été chaleureusement remercié pour ses 30 ans de service. (ps)

Arthur Hublard président

Dans sa séance de fin d'année qui s'est tenue récemment, le plénum du Tribunal cantonal de la République et canton du Jura a désigné en qualité de président

pour l'année 1990 le juge Arthur Hublard. Le juge Edgar Chapuis a été nommé vice-président de l'instance judiciaire cantonale. (RpJu)

La grippe sévit aux Pommerats

La gent écolière des Pommerats est décimée par la grippe. Conséquence, il a fallu fermer la classe supérieure jusqu'à lundi,

et la fête de Noël prévue pour dimanche 17 décembre a dû être reportée à une date ultérieure. (y)

CARNET DE DEUIL

SOUBEY. — C'est avec surprise que l'on a appris le décès de M. Fernand Schaad, âgé de 90 ans. Fils du dernier postillon de la ligne Soubey - Saint-Urannes, le disparu avait lui-même souvent remplacé son père comme cocher. A l'exception d'une dizaine d'années passées à la Chaux-de-Fonds M. Schaad a toujours vécu à Soubey, le village qui lui était cher où il a pratiqué l'agriculture et le bûcheronnage.

Le disparu fut membre fondateur de la caisse Raiffeisen locale, membre actif et dévoué de la société de tir et de la chorale ce qui lui valu de recevoir la médaille «Bene Merenti».

M. Schaad était un fin connaisseur du Doubs. Il y pratiquait la pêche et y cueillait les osiers qu'il tressait avec art. A 90 ans, il roulait encore à vélo-moteur et entretenait son jardin avec amour. (comm)

Question restée sans réponse!

Un gynécologue à la maternité de Saignelégier

N'ayant pas reçu de réponse à sa question posée oralement le 23 novembre dernier, la députée franc-montagnarde (PCSI) Simone Bouillaud revient à la charge en reformulant sa question et demandant au Gouvernement une réponse rapide.

En septembre dernier, le gynécologue de Saignelégier «bouclait» ses valises et quittait les Franches-Montagnes. Aujourd'hui, après trois mois de fermeture de la maternité, un nouveau gynécologue s'appête à prendre la relève. Citoyen hongrois, le médecin en question ne possède pas de diplôme suisse. Dès lors la députée demande si le Service de la santé publique va demander

une dérogation à la Société des médecins suisses qui n'accepte plus, depuis des années, de praticiens spécialistes n'ayant pas de FMH.

Fidèle à la première idée du groupe d'action «pour le maintien d'une maternité aux Franches-Montagnes» Simone Bouillaud demande encore si une convention inter-cantonale BE/JU ne serait pas judicieuse dans le cas présent étant donné que les gynécologues de Saint-Imier seraient d'accord de faire équipe avec le nouveau responsable de la maternité, Saint-Imier étant tout de même plus près que Porrentruy et Delémont.

GyBi

Ce fut laborieux...

Assemblée communale au Noirmont

Il aura fallu trois heures et demie de délibérations à l'assemblée communale de lundi soir pour venir à bout de l'ordre du jour qui avait à traiter principalement du budget, de la participation de la commune au Centre de loisirs et de la vente du domaine agricole du Cerneux-Crétin.

Cent quarante-neuf ayants droit ont participé aux délibérations. Le budget de fonctionne-

ment comme celui des investissements a été accepté. Quant à la participation de la commune du Noirmont aux frais d'exploitation du Centre de loisirs, on reste au statu quo. La proposition du Conseil communal de monter la participation à 50.000 francs a été refusée par 69 voix contre 62. Au dernier point de l'ordre du jour, la vente du Cerneux-Crétin a été rejetée par 87 non contre 14 oui. (z)

Seulement pour infiltration politique

Moutier: procès devant la chambre criminelle renvoyé

La chambre criminelle du canton de Berne s'est déplacée à Moutier hier. Elle devait juger un ressortissant étranger accusé d'avoir acquis six cent grammes d'héroïne et d'en avoir remis plus de cent à deux de ses compatriotes. Il était arrêté avant d'avoir pu écouler le reste. Pourtant, même si tout n'était pas contesté, le procès a été renvoyé. Il se tiendra l'année prochaine devant la cour d'assises.

Si le prévenu sera jugé en cour d'assises, ce n'est pas uniquement en raison de la gravité des délits qu'il a commis. C'est tout simplement parce que l'accusé conteste certaines choses. La chambre criminelle du canton de Berne ne peut en effet procéder à une instruction lors des débats.

Pour cette raison, elle a dû se déclarer incompétente après que trois témoins aient été entendus. La décision a été prise après que

l'accusé ait présenté une version différente de celle ressortant de l'instruction. L'immédiateté des débats existant en cour d'assises, c'est donc ce tribunal qui reprendra l'affaire dès son début.

Ce que le prévenu contestait hier, ce n'est pas l'achat de 600 grammes de drogue pour une somme de 45.000 en 1987. C'est plutôt l'usage qu'il entendait en faire. Selon lui, cette héroïne devait servir à infiltrer un réseau politique et non pour se faire de l'argent suite à un trafic. Ceci, il ne l'a d'ailleurs déclaré qu'après deux mois d'instruction.

C'est donc en raison de ces contestations relatives au motif de ce commerce de drogue que ce ressortissant étranger sera jugé l'an prochain par la Cour d'assises de Bienne vraisemblablement.

D. D.

Energies de substitution

Diverses subventions cantonales y sont consacrées

Suite à la réalisation de quatre projets partiels, c'est au tour du dernier volet du programme bernois de recherches sur les pompes à chaleur, de commencer. Au centre de ce projet, on trouve les sondes de terre; à la différence des pompes à chaleur classiques, celles-ci ne dépendent pas de la présence d'une nappe phréatique, qui constitue ainsi un complément précieux à ce genre d'installations.

Pour la réalisation du projet, le Conseil exécutif propose au Grand Conseil d'ouvrir un crédit de 2,1 millions de francs.

DEUX MILLIONS POUR MONT-SOLEIL

Nul n'ignore plus que la plus grande centrale solaire de Suisse, d'une capacité de 500 kW, sera construite à Mont-Soleil.

leil. Le Conseil exécutif propose au Parlement que le canton de Berne participe à la couverture financière de ce projet, évalué à 8,2 millions de francs, en versant une subvention de 2 millions.

Les eaux usées très chaudes qui arrivent à la station d'épuration de Frinwillier, en provenance de l'usine de pâte mécanique de Rondchâtel, sont utilisées aujourd'hui déjà pour le chauffage des bâtiments voisins. Mais le fonctionnement de cette installation revient relativement cher, étant donné que les preneurs sont peu nombreux.

Dès lors, le réseau de chauffage sera agrandi, et le gouvernement bernois propose au Grand Conseil d'y consacrer une subvention de 203.000 francs. (oid)

Plaisir des cuivres

Le Brass-Band Corgémont en concert

Pour son concert de fin d'année à l'église, le Brass Band de Corgémont avait choisi des œuvres fort variées, d'auteurs anciens ou contemporains. L'ensemble avait dédié ce concert à l'un de ses membres fidèles, Philippe Blanchard, empêché momentanément de jouer par les graves conséquences d'un accident de la circulation.

Par leurs acclamations nourries et leurs rappels, les auditeurs ont exprimé largement leur satisfaction, pour des prestations parfaitement maîtrisées. Une fois de plus, Roland Krüttli a illustré par les faits son talent, à la

baguette, pour galvaniser les exécutants.

A relever que Daniel Chate-lain et Martin Rytz se sont particulièrement distingués, à l'euphonium, dans l'arrangement d'un extrait des «Pêcheurs de perles», de Bizet. «L'amour change tout», de A.L. Weber, et «Noël blanc», de Irwin Berlin ont également eu la grande faveur du public.

Pour les amateurs de belle musique de cuivres, rendez-vous est d'ores et déjà donné pour le 31 mars prochain, pour le concert annuel de la Fanfare de Corgémont, à la halle de gymnastique. (gl)

Aînés: à l'eau!

A une époque de l'année où les méninges des aînés sont mises à rude épreuve, pour trouver un cadeau original à offrir à leurs proches, Pro Senectute leur propose de ne plus chercher. La solution? Offrir à leurs petits-enfants et enfants la joie de pouvoir nager tous ensemble l'été prochain.

En effet, Pro Senectute invite une nouvelle fois toutes les personnes de 55 ans et plus à suivre ses prochains cours de natation, qui débuteront en février 1990. Ces cours se donneront dans les piscines couvertes de Bévilard et de Saint-Imier; de surcroît, pour les personnes de La Neuveville

et du Plateau de Diesse, un cours du genre débutera ultérieurement à la Montagne-de-Douanne, au sujet duquel des informations suivront.

Les détails pratiques, tels que jours, horaires, durée et prix des cours, seront communiqués plus tard aux intéressés, en fonction des inscriptions.

Les aînés des trois districts francophones intéressés par ces cours s'adresseront à Pro Senectute Jura bernois, rue du Pont 4, 2710 Tavannes (tél. 032 91 21 20). Attention au délai d'inscription, fixé au 5 janvier prochain! (comm-de)

Cette matière première qui fait défaut

Assemblée des actionnaires du Télési S.A. à Tramelan

Réunis dernièrement en assemblée générale sous la présidence de M. Léo Vuilleumier, les actionnaires présents représentant 730 actions sur les 1500 prenaient connaissance d'un résultat financier négatif en raison bien sûr du manque de matière première la saison dernière. De plus, deux mutations sont enregistrées au sein du Conseil d'administration.

Dans son rapport présidentiel, M. Léo Vuilleumier a relevé le mauvais exercice financier enregistré la dernière saison qui se situe au 26e rang sur les 27 ans d'exploitation. Cette dernière saison laisse bien entendu apparaître un important déficit qui s'ajoute à celui de l'exercice 1988. Il est évident qu'au vu de cette situation, aucun dividende ne pourra être versé aux actionnaires.

Cependant, le Conseil d'administration restant très optimiste a procédé à une réfection totale des installations et y a consacré une somme importante. Aussi, M. Léo Vuilleumier pouvait annoncer que toute l'installation était non seulement en parfait état de fonctionnement, mais que le système de sécurité a été lui aussi totalement révisé. La suppression d'un pylône, le déplacement d'un autre, l'entretien des véhicules et l'installation d'une station de téléphone de secours sont autant d'éléments qui ont contribué à préparer la prochaine saison. Aussi, le président faisait oublier cette mauvaise saison en se tournant vers l'avenir. Aucune mutation par-



M. Aesbacher (à gche) remercié par M. Léo Vuilleumier (à drte), (au centre M. Fahrny, trésorier).

mi les 3 équipes de 5 patrouilleurs qui assureront la sécurité des pistes. A la buvette, la famille Ducommun exploitera à nouveau l'établissement, n'ayant nullement été découragée par le mauvais exercice passé.

Une étude est également en cours en vue du rachat éventuel du télési «Lumini» qui pourrait trouver place sur un emplacement à proximité des places de parc. Reste à souhaiter que le vent d'optimisme qui anime M. Léo Vuilleumier puisse pousser les nuages de neige en ce début de saison que l'on espère meilleure que la précédente.

Présentés et commentés par M. Marcel Fahrny, les comptes sont acceptés par l'assemblée.

Le trésorier ayant encore relevé que si la situation est préoccupante elle ne doit surtout pas être considérée comme grave. L'objectif principal étant tout de même de limiter au maximum l'endettement de la société.

MUTATIONS

C'est avec un brin d'émotion mais avec beaucoup de reconnaissance, que M. Léo Droz prenait congé de deux pionniers du Télési S.A. qui avaient émis

le vœu de se retirer. Une gerbe de compliments accompagnée d'une attention récompensait les mérites de MM. Siegfried Aesbacher, le promoteur du télési, et Laurent Boillat, membre fondateur et président durant 17 années. C'est par acclamation que M. Martin Gyger, maire de Mont-Tramelan, était nommé au sein du Conseil d'Administration qui sera formé de 6 membres au lieu de 7, comme précédemment, soit MM. Léo Vuilleumier président, Marcel Fahrny trésorier, membres Jean Béguelin, Georges Donzé, Pierre Zürcher, Martin Gyger. (vu)

Un quart de million pour une rénovation à Moutier

Le bâtiment actuellement vide et sis à la rue de l'Hôtel-de-Ville 2, à Moutier, dont le canton de Berne est propriétaire, sera remis en état et utilisé à nouveau. Après les travaux, il abritera en effet le Tribunal des mineurs et son service social. Pour financer la rénovation, le Conseil exécutif propose au Grand Conseil d'ouvrir un crédit de 250.000 francs. (oid)

BRAVO À

Christian Fauchère

La Caisse d'épargne du district de Courtelary communique avec plaisir que Christian Fauchère, responsable de son agence de Sonceboz, a été promu au rang de mandataire commercial, par le Conseil d'administration de la banque, dès le 1er janvier prochain. (cp)

SERVICES

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan, patinoire des Lovières: 13 h 30-16 h 15.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

JURA BERNOIS 37

Le Coup de chœur

Saint-Imier: culte de la nuit de Noël, à la Collégiale

Le culte de la nuit de Noël, le 24 décembre au soir bien sûr, commencera à 23 h 30 à la Collégiale. Les paroissiens réunis à cette occasion auront la joie d'entendre des œuvres pour orchestre, orgue, chœur et solistes. Les musiciens et chanteurs qui les interpréteront ont effectivement bien voulu, sous l'égide du Coup de chœur, apporter en cette nuit particulière une offrande musicale.

Au programme figurent ainsi

les noms d'auteurs tels que Jean Racine, Gabriel Fauré et Camille Saint-Saëns; de ce dernier, on entendra des extraits de l'Oratorio de Noël.

UNE CINQUANTAINE DE CHANTEURS

Une cinquantaine de chanteurs, entourés et accompagnés de musiciens talentueux, pour interpréter des œuvres apprises et travaillées en un minimum de

temps, c'est aussi cela, la magie du Coup de chœur.

Avec une telle palette d'interprètes et la qualité des œuvres choisies, la joie de Noël fera vibrer davantage encore les participants à ce culte, au diapason de la beauté musicale. Une occasion à ne pas manquer, dès lors!

Rappelons que le vin chaud sera servi à l'issue de ce culte de Noël, tandis que le service religieux du dimanche matin est supprimé. (cp, de)

Ballon payant

Verdict du lâcher organisé par les aéromodélistes de Courtelary

Suite et fin de la grande fête organisée par le Club d'aéromodélisme pour marquer son dixième anniversaire, le gagnant du lâcher de ballons a été récompensé. Il s'agit de Thierry Boillat, un Tramelot dont l'engin a été le plus vagabond, puisque sa carte a été retrouvée aux Bayards, près de la frontière française. Cette victoire lui a valu un billet d'avion, pour un vol Genève-

Zurich-Genève, avec la compagnie Swissair.

La remise de ce prix s'est faite à l'occasion de l'assemblée régionale des aéromodélistes, qui réunissait les clubs d'Avenches, Bulle, La Chau-de-Fonds, Courtelary, Fribourg Neuchâtel, Payerne et Romont.

Le but principal de ces assemblées régionales vise à la coordination des divers concours et

autres manifestations publiques organisées par les clubs, mais également à discuter des problèmes inhérent à la protection de l'environnement et à la diminution du bruit et des nuisances occasionnées par les modèles réduits. Cette récente assemblée était placée sous la direction de Jean-Claude Surdez, président de la région aéromodéliste 9. (fc)

Plus de 1500 visiteurs

Cortébert: succès de l'exposition de Noël

C'est dans une ambiance bon enfant que plus de 1500 visiteurs ont déambulé à travers la halle de gymnastique de Cortébert, transformée en galerie marchande grâce aux 14 stands des artisans et commerçants locaux, auxquels s'étaient joints quelques entreprises de villages voisins.

Pour donner suite à une idée émise voici quelques années, l'Expo accueillait également quelques artistes amateurs; c'est ainsi que sculpture sur bois,

peinture sur soie, pyrogravure et art du découpage apportaient une note très personnelle à une manifestation qui se veut une fête plus qu'une foire à but lucratif.

LES LAURÉATS

Désignés tout simplement par le sort, ou au contraire vainqueur après avoir estimé, compté ou recherché la bonne réponse, les gagnants des cinq concours se souviendront de leur passage.

C'est ainsi que Christine Möri, de Bienne, s'en ira à Paris grâce à un billet offert par les CFF. Marcel Boegli, de Cortébert, profitera des 200 francs de chèques Reka offerts par la Winterthur-Assurances, tandis que Werner Prysi, domicilié depuis quelques jours dans la localité, s'en ira à la découverte sur un vélo de course offert par le journal «La Suisse». Au total, ce sont 40 gagnants qui ont été désignés. (ec)

JURA BERNOIS

Grave incendie à Diesse

Réveillée par les pleurs de son enfant à 1 h du matin, une mère de famille constata que le salon de sa maison, située entre Diesse et Nods, était ravagé par les flammes. Aussitôt alertés, les pompiers de Diesse, forts de

quarante hommes, vinrent à bout du sinistre vers 2 h 30. Malgré des dégâts estimés à 150.000 francs, cet incendie n'a pas fait de blessés. Une enquête déterminera les causes du sinistre.

«Plus proches des Neuchâtelois»

La Neuveville: précisions après une conférence de presse

Dans le compte-rendu de la conférence de presse tenue par l'UDC le 14 décembre dernier à La Neuveville, un passage pouvait donner à penser que les orateurs estimaient qu'un éventuel rattachement à Neuchâtel constituerait un reniement.

M. Jean-Pierre Graber tient à préciser que lors de son intervention, c'est le contraire qu'il a dit, soit:

«Les partisans d'un canton du Jura de Boncourt à La Neuveville ignorent, ou plutôt feignent d'ignorer que la frontière

entre le Jura bernois et le canton du Jura est en réalité une frontière naturelle, imputable à de profondes différences historiques, culturelles, confessionnelles et inhérentes aux mentalités.» (...) «Tout observateur lucide en conviendra: au-delà de certaines affinités, les divergences entre les deux camps sont telles en nombre et en intensité que beaucoup de Jurassiens bernois se sentent plus proches des Neuchâtelois que des habitants du canton du Jura.»

Dont acte. (Imp)

CANTON DE NEUCHÂTEL

L'eau: un point critique

Séance du Conseil général de Chézard-Saint-Martin

Le Conseil général de Chézard-Saint-Martin tenait séance mardi soir 19 décembre à la salle des Sociétés.

Le président, G.-A. Debely a souhaité la bienvenue à Yvonne Thiébaud, nouvelle conseillère générale et il a donné connaissance de la lettre de démission, pour raisons professionnelles, de Bernard Spielmann.

Il a aussi annoncé que le point 8) «vente du Collège des Vieux-Prés» était retiré de l'ordre du jour.

Un arrêté fixant définitivement le «splitting» relatif à l'application du taux de l'échelle fiscale intervenant dans la perception des contributions directes communales a été accepté. Dans le but de simplifier la perception de la taxe d'épuration des eaux usées, le conseil communal propose de supprimer la taxe personnelle de 10 francs et de porter de 3% à 3,5% la taxe perçue sur le montant de l'impôt communal: une décision prise sans discussion.

Présenté sous la nouvelle forme comptable, le budget 1990, avec un excédent de recettes de 116.992 francs, a fait l'unanimité. Jean-Claude Barbezat, conseiller communal, a toutefois annoncé que la comparaison avec le budget précédent devait être faite avec précautions.

Dans son ensemble, il laisse augurer une année financièrement saine. En ce qui concerne les salaires, il tient déjà compte du résultat de la votation du 26 novembre dernier. Relevons enfin que les charges sont en augmentation de 9,4% et que les revenus de 8,8%.

Le nombre des élèves est en constante augmentation aussi, la création d'une nouvelle classe s'avère-t-elle nécessaire. Déjà l'année prochaine, le jardin d'enfants doit être dédoublé. Un crédit de 10.000 francs a été voté pour permettre une étude de transformation du Collège de Chézard qui sera faite par un architecte. (ha)

AVIS MORTUAIRE

LA SOCIÉTÉ CANINE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Gilberte AUDÉTAT

maman de Madame Marlène Sester, caissière de la Société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

«La famille de

MONSIEUR MARCEL STAMPFLI

tient à vous dire de tout cœur combien votre témoignage d'affection et de sympathie lui a été réconfortant en ces jours de deuil.

Elle vous exprime sa profonde reconnaissance.

LE LANDERON, décembre 1989.

MADAME MARIA HEITTE,

très touchée par l'hommage rendu à son cher époux

MONSIEUR JEAN HEITTE

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

AVIS MORTUAIRES

HAUTERIVE

Monsieur Henri E. Favre, à Hauterive; Madame et Monsieur Tony Scheidegger-Favre, à Vaumarcus;

Madame et Monsieur Rainer Nolde-Galli, à La Chaux-de-Fonds;

Mademoiselle Lucie Favre, au Locle;

Madame Hélène Boss-Favre et famille, à Renens;

Madame Marthe Favre-Dietz, aux USA;

Les descendants de feu Albert Favre;

Madame Trudy Metzler et famille, à Wupperthal;

Madame Nelly Rothfuss et famille, à Effretikon,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Henri G. FAVRE

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement, après un long déclin, dans sa 91^e année.

2068 HAUTERIVE, le 18 décembre 1989. (Rouges Terres 4)

Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours. Psaumes 121: 1.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 21 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital de La Béroche.

Au lieu de fleurs, vous pouvez penser au dispensaire de Saint-Blaise, ccp 20-5801-0.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux.

Madame Jocelyne Glück-Hoppler, à Cormondrèche:

Catherine Glück, à La Chaux-de-Fonds,

Anne-Marie et Amedeo Crosilla-Glück et leurs enfants Anthony, Gary et Tiffany, à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Jules Gagnebin-Glück, à La Chaux-de-Fonds;

Mademoiselle Violette Glück, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Francis GLÜCK

leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, neveu, parent et ami, enlevé accidentellement à leur tendre affection lundi dans sa 63^e année.

CORMONDRÈCHE, le 18 décembre 1989.

Le culte sera célébré au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, vendredi 22 décembre à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Catherine Glück rue du Nord 54 2300 La Chaux-de-Fonds.

Veuillez penser à la Paroisse du Grand-Temple, ccp 23-5640-5.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE CENTRE DE TRANSFUSION NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN DE LA CROIX-ROUGE SUISSE ET L'ASSOCIATION POUR LE CENTRE DE TRANSFUSION ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Francis GLÜCK

époux de Madame Jocelyne Glück secrétaire au centre, et membre du comité de l'association. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LE CORPS DE MUSIQUE DE SAINT-IMIER

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Mina RACINE

mère de notre membre actif Lucien.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LES BREULEUX



Mais où es-tu le temps, temps dont je dispose Attendant d'être là, dans la solitude A jamais figé, dans la même attitude Que ceux qui pour longtemps font partie des choses Willy Cattin

Madame Andrée Cattin-Wilhelm, Les Breuleux;

Béatrice et Jean-François Torriani-Cattin et leurs enfants, La Chaux-de-Fonds;

Janine et Jean-Paul Simon-Cattin et leurs enfants, Saint-Imier;

Jean-Jacques et Françoise Cattin-Kolly et leurs enfants, Les Breuleux;

Frédérique Cattin, La Chaux-de-Fonds;

Martine Cattin, Montreux;

Les descendants de feu Oscar Cattin-Theurillat;

Jacqueline et Michel Albisser, Seloncourt, (France);

Les descendants de feu Paul Dromard, (France),

ont la tristesse de faire part du décès de

Willy CATTIN

menuisier

à l'âge de 62 ans.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu aux Breuleux jeudi, le 21 décembre à 14 h 30.

Le corps repose à la chapelle mortuaire des Breuleux.

Cet avis tient lieu de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1904

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Bruno ALBISETTI

«dit Bisotte»

dont elle gardera le meilleur souvenir.

F. CATTIN ALIMENTATION

Alexis-Marie-Piaget 29

sera fermé jeudi après-midi pour cause de deuil.

MONTHEY

Son épouse:

Maria Camarda-Bianchi, à Monthey;

Ses enfants et petits-enfants:

Noël et Mina Camarda-Veritti, leurs enfants Marco et Sandro, à La Chaux-de-Fonds;

Aurélia et Jean Daven-Camarda, leur enfants Maximilien et Xavier, à Monthey;

ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, ainsi que les familles parentes alliées et amies en Italie et en Suisse,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Fortunato CAMARDA

enlevé à leur tendre affection le mardi 19 décembre 1989, à l'âge de 78 ans muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Monthey le jeudi 21 décembre 1989, à 10 heures.

Domicile mortuaire: chapelle du Pont, Monthey. Prière de ne pas faire de visite.

Domicile de la famille: route de Marendeux 19 1870 Monthey

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ DE TIR SAINT-IMIER a le pénible devoir de faire part des décès de

Monsieur Georges JEANNERET

ancien président et membre d'honneur

et de **Madame Marguerite JEANNERET**

La société gardera le meilleur souvenir.

LES BOULANGERIES CAMARDA

seront fermées jeudi toute la journée pour cause de deuil.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Pompes funèbres Arnold Wälti

Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64 Jour et nuit - Cercueils - Transports Formalités - Prix modérés



Suisse romande



Téléciné



France 1



France 2



France 3

RTN-2001

9.45 Demandez le programme!
9.50 Temps présent
Suisse 2000: adieu, les jeunes.
10.45 Petites annonces
10.50 Spécial cinéma
Cinéma.
11.55 Petites annonces
12.00 La petite maison dans la prairie (série)
Le retour de Nellie.
12.45 TJ-midi
13.15 Doña Beija (série)
13.40 Côte ouest (série)
L'esprit de la communauté.
14.30 Planquez les nounours!
16.10 Les routes du paradis (série)
Les enfants des enfants.
17.00 C'est les Babibouchettes!
17.15 Histoire de la maison bleue
17.30 Le club des cinq (série)
Les cinq font du camping (1^{re} partie).
17.55 Pif et Hercule
18.05 Loft story (série)
La troisième brosse à dents.
18.35 Top models (série)
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir
20.05 Jofroi de la Mausson
Téléfilm de M. Bluwal, avec J. Dufilho, J. Serres.
21.00 «éCho»
Une affaire de jouets.
Les jouets, un marché im-
pitoiable.
21.35 Carabine!

12.30* European Business Channel
13.00* Popeye
13.10 Les deux font la loi
13.35 Frog Show
Série comique française réalisée par Charles Nemes et Georges Dumoulin
13.50 Bucky et Pépito
14.30 La reine des rebelles
Film romanesque américain de Irving Cummings, avec Gene Tierney et Randolph Scott (1941)
15.55 Les hommes-grenouilles
Film de guerre américain de Lloyd Bacon, avec Richard Widmark, Dana Andrews et Robert Wagner (1951). Un récit intéressant sur le dangereux travail des hommes-grenouilles pendant la Deuxième Guerre Mondiale
17.25 Rawhide
18.15 Throb
18.40* Cliptonic
19.05* TCR Sports
19.40 Les deux font la loi
Série western franco-canadienne
20.05 Frog Show
Série comique française
20.22* Témoignages
20.24* Ciné-journal suisse

6.58 Météo-Flash info
7.10 Avant l'école
8.13 Météo-Flash info
8.20 Télé shopping
8.55 Club Dorothée
11.30 Jeopardy
12.00 Tournez... manège
12.30 Le juste prix
13.00 Journal
13.30 Météo - La Bourse
13.35 Tonnerre de feu (série)
Le rival.
14.25 Club Dorothée
18.00 Hawaï police d'Etat (série)
Une mauvaise copie.
18.55 Avis de recherche
Avec Enrico Macias.
19.00 Santa Barbara (feuilleton)
19.25 La roue de la fortune
19.50 Tirage du tac-o-tac
20.00 Journal - Météo
20.30 Tapis vert
20.35 Tirage du loto

6.30 Télématin
8.35 Amusement
vôtre (feuilleton)
8.55 Eric et compagnie
11.25 Les voisins (série)
11.55 Météo - Flash info
12.00 Les mariés de l'A2
12.30 Trivial poursuit
13.00 Journal - Météo
13.45 Falcon Crest (feuilleton)
14.15 Eric et compagnie
16.20 Euroclie
16.35 Mamie casse-cou (série)
17.00 Drôle de planète
17.15 Les Rikikis
au pays du Père Noël
17.20 Graffiti 5-15
18.15 Les voisins (série)
18.35 Flash info
18.40 Des chiffres et des lettres
18.55 INC
19.00 Top models (série)
19.25 Dessinez, c'est gagné
20.00 Journal - Météo

8.15 Amuse 3
11.53 Espace 3
12.00 12/13
13.05 Si Guitry
m'était conté (série)
13.30 Une pêche d'enfer
14.03 Splendeurs sauvages
14.30 Cherchez la France
15.00 Questions
au gouvernement
à l'Assemblée nationale

A 17 h
Les vagabonds du Nouveau-Monde
Téléfilm de Tom Gries, avec Clovis Leachman, Ron Howard, Sissy Spacek.
Lyle Barlow est un travailleur saisonnier. Sa rencontre avec une jeune fille va le pousser à quitter son emploi et à commencer une nouvelle vie plus stable et équilibrée.

A 20 h 35
Les grandes familles
Dernier épisode.
Mil neuf cent vingt-sept. Noël Schouler annonce à ses petits-enfants, Marie-Ange et Jean-Noël, que leur mère, Jacqueline, se remarie avec De Voos.

A 20 h 40
Sacrée soirée
Sacré soleil.
Avec Franck Fernandel, Paulette Goddard, Kassav', La Compagnie Créole, Demis Roussos, Johnny Clegg, Mécano, Laurent Voulzy, Azzuro, Michèle Torr.

20 h 30
Le dernier empereur
Film historique de Bernardo Bertolucci, avec Peter O'Toole (1987)
Un film impressionnant et beau sur le dernier empereur de Chine, Pu Yi. Hiver 1950. Une gare de Mandchourie. Des centaines de prisonniers s'entassent, complices des Japonais pendant la guerre et livrés par l'URSS au nouveau pouvoir. Parmi eux, un homme, Pu Yi, tente de s'ouvrir les veines.

A 22 h 20
Mémoires d'un objectif
Blouses blanches en terres noires.
Il y a beaucoup de Dr Schweitzer, de Jacques Thévoz et de Jean-Pierre Goretta - Etre infirmière au Zaïre, de Jean-Pierre Goretta et Jean-Claude Chanel.

23.10 Football américain de la NFL
1.10 Ub 40 «Labour of Love» (* en clair)

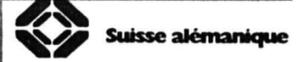
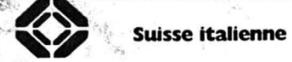
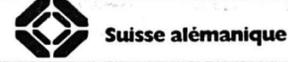
22.30 Ex libris
Livres: passions de stars.
23.30 TF 1 dernière
23.45 Météo-La Bourse
23.50 Heimat (feuilleton)
Les années d'orgueil: 1967-1969 (1^{re} partie).
En août 1976, l'usine d'Anton s'étant développée, des hommes d'affaires lui offrent soixante millions pour la racheter.
0.55 TF 1 nuit
1.30 C'est déjà demain (série)
1.50 TF 1 nuit

18.15 Max Follies (série)
18.30 Questions pour un champion
19.00 Le 19-20 de l'information
19.10 Journal de la région
19.55 Les contes de Noël
20.05 La classe
20.35 La nuit miraculeuse
Téléfilm d'A. Mnouchkine, avec M. Camelin, B. Belal, C. Dupont, etc.
22.55 Soir 3
23.15 Océaniques
0.10 Max Follies (série)
0.35 Cocktail de nuit

Demain à la TVR
9.55 Demandez le programme!
10.00 Zap hits
10.55 Jofroi de la Mausson
11.50 Ski alpin (DRS)
12.00 La petite maison dans la prairie
12.45 TJ-midi

La Première
9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.20 Le bras d'humeur. 12.30 Le journal de midi. 13.00 Une île. 14.30 Feuilleton. 15.05 Cinq comiques à la Une. 16.05 Instantané. 17.05 80-90/Hit parade. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 A l'Est, il y a du nouveau. 20.05 Atmosphères. 22.30 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.

Espace 2
9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public: billet de faveur spécial. 13.05 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appoggiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Orchestre de la Suisse romande; prélude. 22.30 Démarge. 0.05 Notturmo.



7.30 Matinée sur la Cinq
12.35 Duel sur la Cinq
13.00 Le journal
13.30 Deux cents dollars plus les frais
14.30 L'inspecteur Derrick
15.30 Automan
16.45 Youpi, l'école est finie
19.00 Happy days
19.30 Le bar des ministères
19.57 Le journal
20.40 Sur les lieux du crime
22.20 La loi de Los Angeles
23.20 Réussites
0.07 Strictement personnel
1.35 Les polars de la Cinq

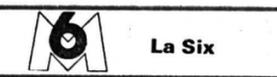
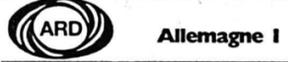
8.30 Schulfernsehen. 11.00 Zischtings-Club. 13.00 Love Boat. 13.55 Nachschau am Nachmittag. 16.15 DRS nach vier. 17.00 Fernrohr. 18.00 Laura und Luis. 18.55 DRS aktuell. 19.30 Tagesschau - Sport. 20.05 Zeitspiegel. 21.45 Übrigens. 22.05 Tagesschau. 22.25 Concerto grosso. 22.55 Der Wind der Wüste (film).

9.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 ZDF-Ihr Weih-nachtsprogramm. 13.55 Der Film zum Buch. 16.03 Die Dschungelprinzessin. 16.20 Logo. 16.30 Lö-wenzahn. 17.00 Heute. 17.15 Te-le-Illustrierte. 17.50 Die Schwar-zwaldklinik. 19.00 Heute. 19.30 Doppelpunkt vor Ort. 20.15 Kennzeichen D. 21.00 Der Denver Clan. 21.45 Heute-Journal. 22.10 Bericht vom SPD-Parteitag

15.45 La giornata di un clown. 16.00 La storia di Babbo (film). 17.45 TG flash. 17.55 Un cartoon al giorno. 18.00 Alf. 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Attualità sera. 19.45 Telegiornale. 20.20 Il commissario Kress. 21.25 Viaggio nella terra dei draghi. 22.25 TG sera. 22.45 Elton John live. 23.45 Teletext notte.

8.00 Buenos dias. 9.00 Enferme-ras (série). 9.55 Avance. 10.00 El dia por delante. 14.00 Informativos territoriales. 15.00 Telediario. 15.30 A mi manera. 17.45 Avance. 17.50 Barrio sesamo. 18.20 Los siete pequeños australianos (série). 18.50 Un cesto lleno de libros. 19.20 Hablando claro. 19.50 Throb (série). 20.20 20.20 Telediario. 21.00 El tiempo. 22.20 Los frutos de Eldorado. 0.20 Telediario y teledportes. 1.00 Las huellas de pisadas en la luna (film).

7.15 revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 13.30 Un invité. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Spasspartout. 22.00 Programme non communiqué. 24.00 Radio Musicbox.



6.30 Boulevard des clips
10.05 M6 boutique
10.20 Boulevard des clips
11.05 La préférée
11.30 Poly en Tunisie
12.05 80-90: les années clips
12.30 L'ami des bêtes
13.20 Madame est servie
13.45 La clinique de la Forêt-Noire
14.35 Les années coup de cœur
15.00 Roxanne Roll
15.30 Les aventures de Tom Sawyer
16.05 Force clip
17.05 Roxanne Roll
17.10 L'homme de fer
18.05 Multitop
18.35 Campus show
19.00 Magnum
19.54 6 minutes
20.00 Madame est servie
20.30 Los Angeles détective
22.10 Le boulanger de Suresnes

11.03 Ein Geschenk des Himmels (film). 12.25 Europäische Universität. 13.00 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Tele-gramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Dr Maulwurf im Traum. 15.03 Talk-Fieber. 15.30 Selbst-Hilfe. 16.03 Die Montagsfamilie. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Die Tintenfische aus dem zweiten Stock. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tages-schau. 20.15 Ein Prachtexemplar. 21.45 Sonderbericht vom SPD-Parteitag in Bremen. 22.15 Jürgen von der Lippe präsentiert.

8.15 Bewegung macht Spass. 8.30 Telekolleg II. 9.00 Schulfern-sehen. 12.55 Eishockey. 16.30 Mass für Mass. 17.00 Wege zum Blick durchs Fenster. 17.30 Tele-kolleg II. 18.00 Piggeldy und Frederick und andere Geschichten. 18.30 Yao. 18.55 Das Sandmänn-chen. 19.00 Abendschau. 19.30 Schlaglicht. 20.05 Geld regiert die Welt. 21.00 Südwest aktuell. 21.15 Das Mittwochsthema. 22.15 Die Frau im Mond (film).

13.55 TG 1-Tre minuti di... 14.00 Fantastico bis. 14.10 Il mondo di Quark. 15.00 Scuola aperta. 15.30 Novecento letteratura italiana dal'45 al oggi. 16.00 Big! 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 TG 1-Flash. 18.05 Padri la prestito. 18.45 Santa Barbara. 19.10 E proibito ballare. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale. 20.30 La stella di Natale (film). 22.10 Telegiornale. 22.20 Funiculi Funiculà. 23.10 Mercoledì sport. 0.20 TG 1-Notte. Oggi al Parla-mento. Che tempo fa. 0.35 Mez-zanotte e dintorni.

7.00 The DJ Kat show. 9.30 Euro-sport menu. 10.00 Eurosport - What a week! 11.00 World polo Championships. 13.00 World bad-minton Grand Prix finals. 14.00 Wrestling. 15.00 Paris-Dakar Rally preview. 16.00 Ice hockey. 19.00 Trans world sport. 20.00 Figure skating. 21.00 Ryder Cup golf. 22.00 Showjumping. 23.00 Film of the 1962 world Cup.

7.10 Certains l'aiment tôt. 8.45 Au jour le jour. 9.30 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 La mémoire vive. 15.00 Album pour la jeunesse. 16.00 Rosace. 16.30 Maîtrise de Radio-France. 17.00 Au gré des vents. 17.30 Le temps du jazz. 18.03 Gravures. 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert. 22.20 Concert du GRM. 23.07 Jazz club.



16.00 Méthode Victor. 16.30 Loxin Shaman. 17.30 Je me souviens des années 80. 17.35 Play-time (film). 19.30 Effetto Olmi. 20.30 Je me souviens des années 80. 20.35 L'argent N° 1. 22.00 Imagine. 22.30 Paul McCartney. 23.25 Je me souviens des années 80. 23.35 Arlequin (théâtre).

TV - À PROPOS **Collection Giono: Joffroi de la Mausson**

Encore Pierre Grimblat, pour une nouvelle «collection», une suite de fictions à épine dorsale, ici des textes de Jean Giono, avec sa firme «Hamster» qui prend place parmi les importants producteurs de télévision, apte semble-t-il à pénétrer dans le saint des saints, le marché américain...
Dès l'écriture, puis durant le tournage et le montage, Grimblat impose certaines règles strictes à ses collaborateurs, équilibre entre extérieurs et intérieurs, rythme avec ses élans et ses pauses, recours à de bons acteurs qui savent faire vivre des personnages.
Le résultat est généralement bon, même si l'impression se dégage qu'une telle fiction serait

un peu fragile pour le grand écran. Qu'importe, le produit est adapté à la demande, distraire le téléspectateur par la fiction, avec des histoires denses, des personnages vrais, des dialogues justes et, pourquoi pas, beaux. Giono, il est vrai, est un auteur riche...
Et puis, ici, il y a l'enracinement dans la chaleur et les passions fortes de la Provence, le vent, les arbres, les paysages aux lignes d'horizons multiples dans leur douce rigueur.
Il y a l'accent, proposé aux acteurs qui n'en font tout de même pas trop. Des sujets régionaux conservent la force de leur enracinement pour atteindre à l'humanisme, sinon universel du moins d'un pan de no-

tre culture européenne. L'histoire est simple: à 73 ans, Joffroi (Jacques Dufilho), fatigué, sans héritier, forme un couple solide avec sa femme.
Il vend sa terre à Fonse (Jacques Serres) qui veut en arracher les arbres pour faire pousser du blé.
Mais Joffroi ne tolère pas que l'on «tue» les arbres qu'il a plantés. Il se fâche, se fait menaçant ce qui crée l'inquiétude au village, prétend se suicider, tombe malade... mais meurt dans son lit.
Même si la terre a dû être vendue pour assurer une petite rente au vieux couple, les arbres sont à lui!
Un si bémol mal joué lors de la répétition de la fanfare est

signe de la nervosité qui s'empare de l'entourage. Des dialogues fins, certes littéraires mais denses, provoquent notre jubilation, par exemple:
«On ne va pas rester à faire les santons jusqu'à perpétue» ou encore «Dieu sait que je me suicide en état de légitime défense»!
Marcel Bluwal a fait un remarquable travail dans la construction du récit, avec sa direction d'acteurs.
Peut-être ne sait-il pas toujours très bien sentir l'organisation dans l'espace: où se trouve donc la terre de la Mausson par rapport au village?
Freddy LANDRY
● TSR, ce soir à 20 h 05



6.30, 7.00 et 7.30 FJ-Infos. 7.50 culture club. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Canal Top. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 19.00 Francofolies. 19.30 Radio Varicelle. 20.00 Couleur 3 ou reportage sportif.



9.00 Malice et bagatelles. 9.30 Allô Maman bobo! 10.00 Médecine naturelle. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Allô Maman bobo! 16.30 DJ time. 18.00 Infos RSR 1. 18.35 Magazine régional. 19.00 Rétro parade: spécial Noël. 20.00 L'émission sans nom.

Le cochon fait recette aux USA

«Sparky» pourrait être, aux Etats-Unis, le type d'animal domestique des années 90. Il ne mord pas le facteur et ne hurle pas à la lune. Il est plus gros qu'un chat mais plus petit qu'un doberman. Il ne sent pas mauvais, ne perd pas ses poils, ne lachère pas les meubles et préfère une petite boîte bien propre au tapis du salon. Il peut se promener au bout d'une laisse, nager, jouer à la ba-balle ou simplement s'asseoir devant la télévision. Que dire de plus d'un tel animal adorable? C'est un cochon.

Oui, un cochon: un cochon nain du Vietnam, de plus en plus populaire dans les foyers américains depuis quelques années, en dépit de son prix, de 1500 dollars pour un mâle castré à 35.000 dollars pour une femelle portante.

Les éleveurs de cochons nains affirment que ces bêtes apprennent vite et ont bon caractère. Adultes, ils pèsent entre 10 et 70 kilos, ce qui est nettement moins qu'un cochon normal qui peut atteindre les 500 kilos.

La propriétaire de Sparky, Kris Bryant, élève des cochons

nains et les vend par l'intermédiaire de sa compagnie, Paradise Pigs. Elle informe régulièrement ses clients, par une lettre, de la façon de les élever et de les nourrir.

EXOTIQUE

C'est par hasard qu'elle s'est intéressée à cette race: elle cherchait une mouffette pour tenir compagnie à son chat, et a demandé des autorisations pour plusieurs animaux exotiques. «Une fois que j'ai eu les autorisations, j'étais sur les listes des demandeurs et j'ai commencé à recevoir toutes sortes de publicités pour des zèbres, des girafes et autres animaux. Et j'ai fait connaissance de ces cochons».

Jusqu'à récemment, Mme Bryant faisait se reproduire les cochons nains dans un local de deux pièces, dans la banlieue de Rockville, et à un moment elle en a eu jusqu'à 23. Mais maintenant que son commerce se développe, elle va s'installer dans le Colorado, et avec son mari Jeb, élever d'autres animaux exotiques dans une ferme.



D'un rôle «utilitaire» à celui d'animal de compagnie, quel promotion pour le cochon! (Photo Imp)

MODE

Cette nouvelle mode va-t-elle bientôt débarquer en France? La Société Protectrice des Animaux (SPA) est en tout cas opposée à toute nouvelle mode de races issues de manipulations génétiques.

Une des modes actuelles est par exemple la fabrication de poneys pas plus grands que des chiens, et «la SPA condamne ce type de manipulations», précise-t-on au siège parisien de l'association. «Il y a suffisamment d'animaux dans la nature pour ne pas créer de nouvelles races»

qui, dans un premier temps vont susciter un engouement mais provoqueront ensuite un désengouement entraînant des phénomènes de rejets et d'abandons. «C'est une question d'éthique par rapport à la nature».

(ap-km)

DISQUES

Le CD de l'enfant prodige

Roland Hug, ancien trompettiste de Sidney Bechet ou Claude Luter propose des enregistrements longtemps attendus. Mezzrow, célèbre pour ses disques en compagnie de Sidney, disait de lui: «le petit Suisse qui joue comme Louis Armstrong».

Passionné de jazz, Roland qui n'a pas 18 ans, modifie sa date de naissance et devient le plus jeune adepte du Hot-Club chaud-de-fonnier. Mai 53, il étonne Freddy Randall et son jazzband, qui l'écoutent au Record Jazz club, après leur concert au Théâtre.

Spécialiste en instruments, il réside à Paris et rentre un week-end sur sa Vespa pour se produire sur le Riverboat du Hot-Club de la 13e Braderie. L'année suivante, avec Raymond Droz et son groupe, il remporte le Louis d'Or de Jazz Partout (Sottens), est vainqueur du Festival National à Zurich, et fait une tournée avec Albert Nicholas. Mezz le découvre un soir Aux 3 Maillets et le catapulte dans le monde artistique professionnel. Musicien de Claude Luter, ils enregistrent en 59, puis ce sera la collaboration avec Bechet.

Dans son livre, Bill Coleman

le cite comme trompettiste de Luter, en Angleterre, John Chilton dans son volumineux volume consacré à Bechet, parle de la fin du sopranoiste lorsque Roland, Luter et Eddie Bernard l'entouraient dans ses derniers moments.

Avec ses All Stars, le CD M 10 262/2 (distrib. R. Hug), réunit des admirateurs du Roi du jazz. Ils lui consacrent l'intégralité de leur disque, si ce n'est un clin d'œil aux Oignons de Bechet. Roland est «génial» dans un West End Blues parfait... Güntlisberger, en plus de sa clarinette, est un imitateur doué du timbre vocal de satchmo (c'est si bon), qui, grâce à Hug s'accompagne à la trompette. Mike Thevenoz (compagnon du Trio Voumar de Sottens) reste un drummer de profession, digne de son art. Maître du barreau de par sa profession, Claude Joly (Ex Jumpin' 7 N'tel) l'est aussi au clavier. N'oublions pas Zahler, trombone et Gall, basse, qui font revivre avec bonheur les New Orleans All Stars d'Armstrong dans l'intégralité de son répertoire. A quand les mélodies des Hots 5 et Hot 7 de Louis? Roger QUENET

A L'AFFICHE

Dessins d'enfants à Môtiers



Qu'elle est belle leur vallée! Un panorama en dessins d'enfants. (Photo Imp-Charrère)

Les mines de la Presta vues en coupe de terrain, la petite gare de Môtiers croquée comme une praline, un tracteur qui s'en va aux champs, etc; ce n'est pas la nomenclature d'un dépliant touristique pour le Val-de-Travers mais la nouvelle tapisserie de la Galerie du Château de Môtiers. Cent dessins d'enfants y sont accrochés.

L'exposition actuelle du Château de Môtiers est le résultat

d'un concours lancé par les animateurs de la galerie aux enfants du Vallon, entre 7 et 14 ans. Trente-cinq dossiers leur sont parvenus, comportant chacun 5 dessins selon le règlement. «Nous n'avons pas eu le cœur à en refuser» remarque Mme Marie Delachaux et ainsi chaque participant a le bonheur de voir deux ou plusieurs de ses dessins exposés et a reçu un prix.

L'inspiration enfantine a por-

té sur la vallée, les villages, les maisons, avec quelques dessins abstraits dans toutes les catégories d'âge. Ils se sont exprimés par la gouache, l'aquarelle ou la craie grasse, avec des profusions de couleurs. Le panorama est séduisant, amusant et touchant, parfois. (ib)

● Château de Môtiers, jusqu'au 31 décembre; ouvert tous les jours sauf le lundi de 10 à 23 h.

MOTS CROISÉS

No 26

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement: 1. Sain. - La première et la dernière. 2. Fleuve de Grande-Bretagne. - Ville Belge. 3. Fondée sur l'existence de deux assemblées. 4. Risqua. - Souverain musulman. 5. Inflammation à l'œil. 6. Encouragement espagnol. - Tour de soleil. 7. Idiotes. 8. Négation. - Hallucinogène. 9. Ile. - Faire du bruit en dormant. 10. Canal de la mer aux marais. - Fluét.

Verticalement: 1. Ouverture dans la muraille d'un navire. - Volonté. 2. Prévient. - Conjonction. 3. Souvent un bail l'accompagne. 4. Une romaine. - Ouvre le feu. 5. Arc-boutant servant à amurer la misaine. - Métal. 6. Route. - Habitant d'iles bre-

tonnes. 7. Manuscrites. - Longueur d'onde. 8. Drogue. - Celle-ci. 9. Se dirigea. - Ville hollandaise. 10. Physicien hollandais (Prix Nobel 1902). - Serre.

Solution No 25

Horizontalement: 1. Magnétisme. 2. Aimant. 3. Calfeutrer. 4. Rivet. - II. 5. Osa. - Sturm. 6. Sénateur. 7. Idéale. 8. Ossa. - Né. - Es. 9. Pommeté. - Lé. 10. Été. - Nessus. **Verticalement:** 1. Microscope. 2. Aise. - Sot. 3. Galvanisme. 4. Nife. - Adam. 5. Emet. - Té. - En. 6. Tau. - Séante. 7. Intitulées. 8. Striure. 9. Elu. 10. Ecrémeuse.

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

Corso: 18 h 30, 20 h 30, Chérie, j'ai rétréci les gosses (pour tous).
Eden: 18 h 45, 21 h, Noce blanche (16 ans).
Plaza: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, SOS fantômes II (pour tous).
Scala: 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, Oliver et Compagnie (pour tous).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Vanille fraise (12 ans); 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Valmont (12 ans); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Quand Harry rencontre Sally (12 ans).
Arcades: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, SOS fantômes II (12 ans).
Bio: 15 h, 18 h, 20 h 45, Bandini (pour tous).
Palace: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Chérie, j'ai rétréci les gosses (pour tous).
Rex: 15 h, 18 h, 20 h 30, Black Rain (16 ans).
Studio: 15 h, 17 h, 20 h 30, Oliver et compagnie (enfants admis).

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: 8 h 15, Yvan le terrible.

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Conservatoire: 20 h, audition de la classe de Jacques Henri (trombone).
Musée d'histoire naturelle: 14 h, 16 h, «Le doux géant: Les baleines à bosse», film montrant l'enregistrement et le décodage du chant des baleines.
ORTIE, rue du Puits 1: 20 h 30, veillée de «contes d'hiver», par le groupe Malicie.

NEUCHÂTEL

Conservatoire, salle de musique: 19 h, audition de la classe de Danièle Othenin-Girard (violin) et de Maryvonne Rochat (piano).
Cité universitaire: 15 h, «Mythologie grecque», spectacle de marionnettes par le Théâtre universitaire.

INSOLITE

Le théâtre au cargo

«Royal de luxe» n'est pas une compagnie de navigation armant des super-paquebots pour croisiéristes nantis amateurs de Caraïbes. Pas davantage le label attribué à un aliment pour chiens.

Préoccupation essentielle des amateurs de la troupe: pouvoir abriter tout leur petit monde à bord d'un cargo qui finit ses jours sur les quais d'un fleuve où tant de navires ont vu le jour. Timonerie, carrés, cabines seraient résidence et lieux de vie des comédiens, alors que dans les cales les comédiens aménageraient eux-mêmes leur salle.

L'ennui, et à Nantes on le sait bien, c'est que le marché du navire d'occasion flambe depuis quelques mois. Flambe aussi, à travers le monde, le nombre de commandes de navires neufs. Ceux-ci, un beau jour, condamneront à l'inaction ces coques qui s'échangent désormais à prix d'or quand elles tiennent encore bon. (ap)

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Semaine du 4 au 12, 1989

Littoral - 0,5° (3114 DH)
Val-de-Ruz - 2,3° (3407 DH)
Val-de-Travers - 3,4° (3599 DH)
La Chx-de-Fds - 2,4° (3430 DH)
Le Locle - 2,0° (3358 DH)
(degrés-heures hebdomadaires DH)
Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, ☎ (038) 22 35 55.



Roland Hug et «Güntli»

(Photo M.-J. Hug)

Ladakh: la menace musulmane

La difficile lutte des bouddhistes contre un islam conquérant

Le Ladakh, région du nord de l'Inde, rattachée administrativement à l'Etat indien du Jammu-Cachemire, est un ancien petit royaume himalayen indépendant, devenu partie intégrante du Cachemire en 1834 et de l'Inde après l'accès à l'indépendance de celle-ci. Bordé au nord et à l'est par le Tibet, lui-même annexé par la Chine en 1950, et à l'ouest par le Pakistan, le Ladakh est un point stratégique de cette partie de l'Asie. De civilisation et de culture bouddhiste, il connaît depuis quelques mois des affrontements qui opposent les bouddhistes aux musulmans venus du Cachemire.

Si l'importance de la culture bouddhiste des Ladakhis a été renforcée par l'arrivée massive de réfugiés tibétains dans cette région, elle n'en est pas moins menacée par différents facteurs d'assimilation: par l'école (voir encadré), mais aussi et surtout

par le pouvoir croissant que les musulmans ont acquis au Ladakh. Pouvoir politique et administratif d'une part; sur une population à 88% bouddhiste, 40% des emplois gouvernementaux sont aux mains des Cachemiris; pouvoir économique

d'autre part, car une grande partie du commerce et de l'économie liée au tourisme est détenue par les musulmans, très entreprenants dans ce domaine; pouvoir religieux enfin, car contrairement aux bouddhistes, très respectueux et tolérants en matière de croyance, les musulmans sont de grands prosélytes, cherchant à convertir la population indigène à l'islam. Un islam tendance musclée d'ailleurs. En effet, il n'est pas rare de voir le portrait de l'imam Khomeiny traîner dans les échopes tenues par les musulmans d'obédience chiite.

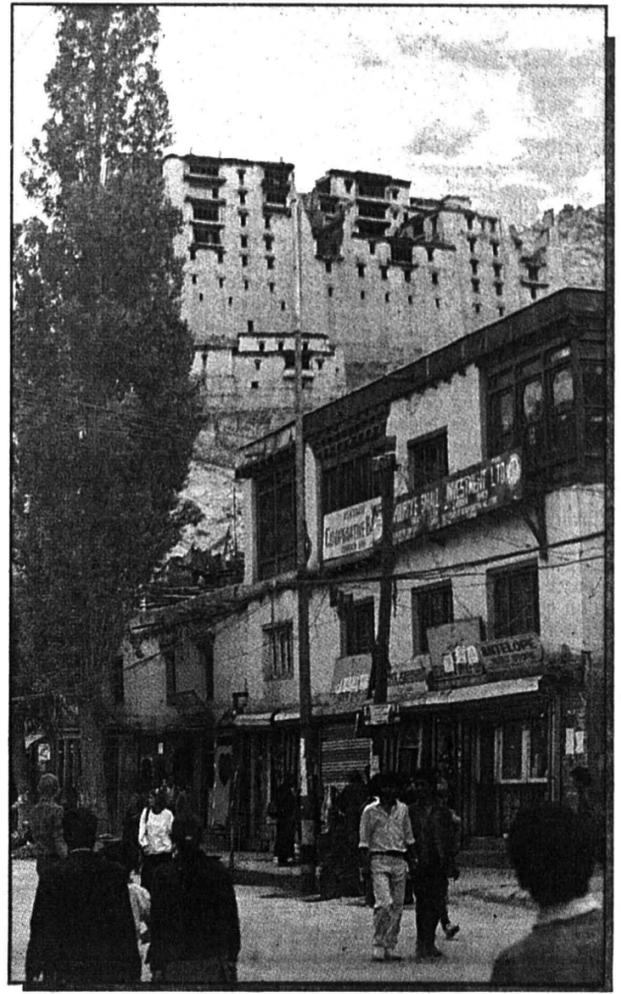
La présence massive de l'armée indienne dans cette région «menacée» par la Chine, via le Tibet, et par le Pakistan dont les

visées annexionnistes sur le Cachemire provoquent également des troubles au Cachemire même, se «justifie» doublement maintenant à la suite d'une série de violents incidents intervenus depuis le mois de juin dans la vallée supérieure du Ladakh allant de Leh à Kargil. Ces affrontements ont déjà provoqué plusieurs morts et le 27 août, l'armée indienne a instauré à Leh, la capitale de la région, un couvre-feu d'une durée indéterminée. Début août, des voitures dont les chauffeurs musulmans transportaient des touristes avaient été attaquées par des jets de pierres et parfois même brûlées. Les visites des différents monastères bouddhistes de la région s'effectuaient désormais à pied, les propriétaires musulmans de taxis craignant d'y être pris à partie. Aujourd'hui, l'hiver est arrivé au Ladakh, bloquant l'accès à cette région jusqu'au mois de mai. Les touristes partis, et avec eux une partie des marchands musulmans venus du bas Cachemire, la situation doit s'être figée pour quelques mois.

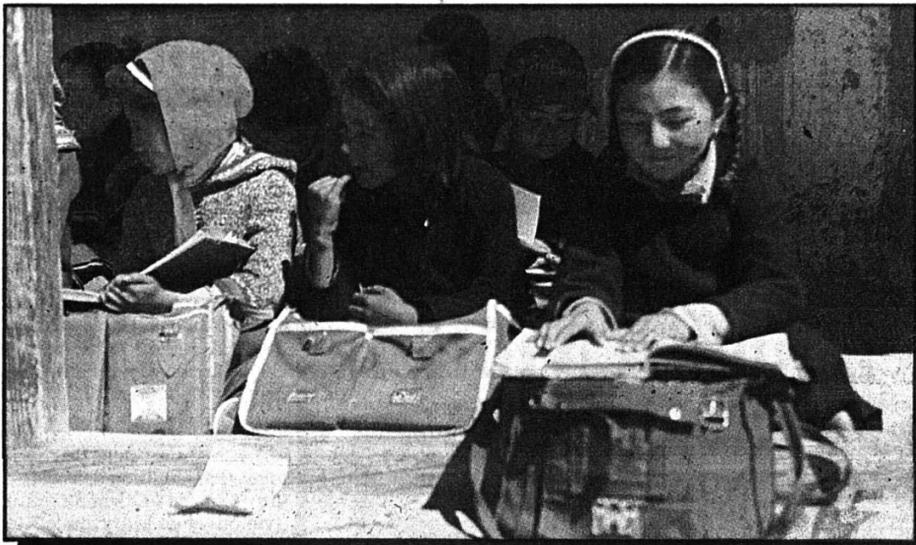
Mais qu'en sera-t-il au printemps? L'attribution du Prix Nobel de la paix au Dalaï Lama ainsi que les changements politiques intervenus au sein du Parlement et du gouvernement indien vont-ils favoriser et accélérer une reconnaissance des aspirations bouddhistes et permettre au Ladakh d'accéder au statut de territoire de l'Union indienne, comme Chandigarh ou Delhi?

Sandrine PERRET
bibliothécaire

● Sources: «Le Monde» du 31.8.89.



Le bazar de Leh, la capitale, dominée par les ruines du palais royal. Quelques heures plus tard le couvre-feu a de nouveau été instauré. (Photo Sandrine Perret)



Les enfants étudient au soleil.

(Photo Jean Guillermin)

Les écoles de la survie

Sauver les Ladakhis de l'acculturation

La population ladakhie parle un dialecte tibétain, le bodhi, écrit en caractères tibétains. Les Cachemiris, en majorité des musulmans, parlent l'ourdou, langue écrite en caractères arabes.

Le taux d'alphabétisation reste très faible, car il n'y a pas encore d'école dans chaque village, et parce que les enfants participent activement à la vie socio-économique du village (ramassage de combustible, garde des animaux, petits travaux). Le contenu des programmes scolaires contribue aussi à ce désintérêt

pour l'école: la langue officielle du Cachemire étant l'ourdou, les cours sont donnés dans cette langue étrangère au noyau social et familial de l'enfant. Souvent, les programmes se réfèrent à des situations de vie citadine, alors que la région est essentiellement rurale. Par exemple, l'accent est porté sur un haut niveau de consommation: des réfrigérateurs, des automobiles, l'électricité apparaissent dans les livres d'école, alors qu'une bonne partie des villages n'est pas atteignable par route, et que l'électricité était jusqu'il y a peu produite par des compresseurs fonctionnant irrégulièrement, même dans la capitale Leh.

Ainsi, sous l'égide du Dalaï Lama, une école privée a été fondée à Leh en 1973, et une deuxième en 1980 dans le district de la Nubra, au nord du Ladakh, en zone interdite aux étrangers.

Cette école, la Lamdon Model School, a pour objectif premier d'enseigner aux enfants ladakhis leur propre langue, écriture et culture. Après avoir suivi cette école de très bon niveau, des élèves peuvent ainsi accéder à des études supérieures, soit au Cachemire, soit à Chandigarh

ou à Delhi. A leur retour au Ladakh, instruits et conscients de leur culture, ces jeunes gens et ces jeunes filles aident à éviter l'acculturation de leur propre pays, pour autant que les tensions montantes actuellement ne créent pas un fossé insurmontable entre les deux communautés (voir article ci-dessus).

Le Ladakh a aussi accueilli beaucoup de réfugiés tibétains après l'invasion chinoise d'il y a plus de 30 ans. Pour les Tibétains restés au pays, le Ladakh représente l'espoir d'un pays libre, où leur culture, leur langue, leur religion peuvent être transmises et sauvegardées.

En 1983, les deux écoles de Leh et de la Nubra comptaient 528 élèves, dont 150 étaient parvenus par des Européens, pour payer l'écolage et la pension. Ainsi l'école reste accessible à des orphelins et à des enfants de familles pauvres. Maintenant, 700 élèves suivent ces cours, donnés par 35 enseignants.

Au jardin d'enfants, l'enseignement se donne suivant la méthode Montessori. Ensuite, dès la première classe, les élèves apprennent à lire et à écrire leur langue maternelle, le tibétain (bodhi), ainsi que l'ourdou, l'hindi et l'anglais, ce qui représente quatre langues mais aussi quatre écritures!

Actuellement la majorité des livres de classes sont en anglais, en particulier pour les sciences. Mais des livres en tibétain sont édités au fur et à mesure par le gouvernement tibétain en exil à Dharamsala, en Inde.

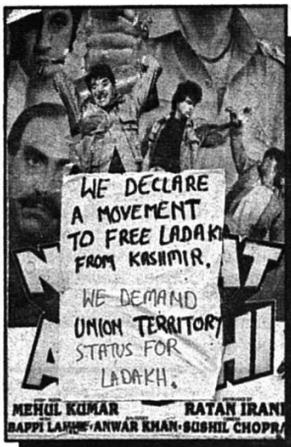
L'école de Leh, construite sur un terrain sablonneux non irrigué, offre deux classes de jardin d'enfants, et des classes pour les huit années scolaires suivantes, un laboratoire de sciences, ainsi qu'un internat pour les enfants venant de villages éloignés.

Quelques murs trombes, murs accumulateurs de chaleur solaire, permettent un chauffage intéressant. Mais la construction coûte cher, en particulier le bois qui doit être transporté par des routes de montagnes depuis le bas du Cachemire, de l'autre côté des contreforts de l'Himalaya.

Ces dernières années, les élèves et les instituteurs ont planté plus de 3000 arbres autour de l'école, des saules surtout, mais aussi des abricotiers et des pommiers, et le désert verdit lentement, grâce à un ingénieux système d'irrigation rappelant les «bisses» valaisans.

Sylvie MOSER
architecte

● Voir aussi les articles de «L'Impartial» sur le Ladakh du 14 et du 21 juin, ainsi que du 7 juillet 1988.



Affiches placardées par les Ladakhis dans les rues de Leh, juillet 1989. (Photo Sandrine Perret)

PARTI PRIS

Pourquoi soutenir cette école?

Depuis plus de 30 ans, le Tibet est occupé, le Ladakh est une région doublement minoritaire en Inde, et la culture bouddhiste ladakhie est menacée de disparition, ou en tout cas de forte minorisation. Ainsi la création de ces écoles, par les Ladakhis eux-mêmes et des réfugiés tibétains, nous semble un effort de sauvegarde culturelle digne de soutien.

Nous sommes un petit groupe de Chaux-de-Fonnières, le groupe La-Lha-Leh (La Chaux-de-Fonds, Lhassa capitale du Tibet, Leh capitale du Ladakh). Depuis 1984 nous tenons un stand aux nocturnes de Noël. Le produit des ventes est adressé directement aux deux écoles par leurs directeurs, MM. Dhondup Dorje et Lobsang Zotpa, qui nous renseignent sur le développement et les besoins des écoles. L'argent envoyé ces dernières années a aidé à la construction de nouvelles salles de classes et des deux internats. Chaque année, notre don correspond au minimum au salaire annuel d'un instituteur.

Vu le succès de ces écoles, il faudra agrandir celle de Leh, et le résultat de ces nocturnes permettra la construction d'une ou de deux classes supplémentaires.

Je connais personnellement les deux directeurs depuis neuf ans, je les ai vus à l'œuvre à chacun de mes voyages là-bas. Des amis voyageurs nous décrivent l'avancement des travaux, et l'ambiance des études: là-bas, les en-

fants ont envie d'aller à l'école! Un petit mot encore, avant notre Noël de société de consommation: j'avais transmis un peu d'argent à des amis pour qu'ils achètent sur place quelque chose d'utile à mes deux filleuls. Voici un extrait de la lettre reçue, décrivant la situation:

«... Avant-hier nous sommes allés au marché avec les deux garçons qui étaient d'abord très intimidés. Ainsi le plus jeune a essayé une série d'anoraks qui étaient un peu petits, puis tout à coup nous a déclaré ne pas avoir envie de ce genre d'habit et préféré son manteau traditionnel; à partir de ce moment, ils ont été très clairs et finalement ils sont repartis avec chacun une bonne paire de souliers et des jeans. Ensuite nous avons acheté un jeu complet de cahiers pour la prochaine année scolaire, plus des plumes à réservoir, de l'encre, une boîte pour la géométrie avec en prime deux beaux sourires. Impossible de trouver une idée pour les 150 Rs restantes, visiblement ils avaient acheté assez, alors nous les avons donnés au directeur pour qu'il les utilise pour d'autres enfants, pour des cahiers...»

Sylvie MOSER

● Stand La-Lha-Leh aux nocturnes, place Sans-Nom, ou ● ccp 23-3520-6, Ecole au Ladakh (La-Lha-Leh), 2300 La Chaux-de-Fonds